

DOSSIER D'ETUDE N° 84

Septembre 2006



Hugues Lagrange, Suzanne Cagliero, Franck Sina
Avec la collaboration de Sandrine Panhalleux

La mise en danger de soi et d'autrui

***Inconduites des adolescents,
sociabilité et contextes familiaux***

*OSC / CNRS – Sciences Po Paris
ALRS, CNS Nantes*

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	3
1 INTRODUCTION	5
2 PRESENTATION DES SITES	8
2.1 Val de Seine.....	8
2.2 Paris 18 ^e	11
2.3 Saint-Herblain	12
3 SITUATIONS FAMILIALES ET PARCOURS DES ADOLESCENTS.....	14
3.1 Situations et parcours des adolescents des agglomérations du Val de Seine	15
3.2 Paris 18 ^e : trois catégories d'élèves.....	19
3.2.1 <i>Les adolescents en difficulté scolaire</i>	20
3.2.2 <i>Les progressions scolaires au collège</i>	26
3.2.3 <i>Eléments pour une discussion</i>	31
3.3 Saint-herblain : dynamique scolaire des élèves en difficulté selon le contexte familial.....	33
4 SOCIABILITE	36
4.1 La place des germains.....	36
4.2 Le sexe ratio	38
4.3 L'ancienneté de l'interconnaissance	41
5 PROGRES SCOLAIRES OU MAINTIEN DES DIFFICULTES	44
5.1 Les logiques de l'influence.....	44
5.2 Dynamiques scolaires dans le Mantois	46
5.3 Dynamiques scolaires à Paris 18 ^e	51
5.4 Dynamiques scolaires à Saint-Herblain	55
5.5 Les conditions des progrès scolaires des moins bons élèves : analyse comparée.....	58
6 SOCIABILITE ET DELINQUANCE.....	62
6.1 L'âge et le sexe	66
6.2 L'origine culturelle des jeunes mis en cause.....	68
6.3 Fratries et délinquance parmi les interviewés dans le Val de Seine.....	72
7 L'ACTIVITE DES FEMMES	79
7.1 Echecs et réussites scolaires dans les quartiers sensibles	82
7.2 Dualité normative intégration et acculturation	85
8 ANNEXES.....	89

La notion de « violences urbaines », que l'on utilise par métonymie, sert moins à désigner la ville dans son ensemble qu'elle ne vise à circonscrire les violences aux « quartiers sensibles » où elles sont supposées se diffuser et concerner les jeunes en priorité. Quoi qu'il en soit de sa faible valeur scientifique, cette notion de « violences urbaines » traduit à la fois une stigmatisation des quartiers, mais aussi la réalité d'un ensemble de conduites violentes et hétérogènes.

L'analyse de la délinquance et de la violence se heurte à de multiples difficultés: rôle des médias, variabilité des significations de la délinquance selon le temps et l'espace, diversité des actes regroupés sous ce terme, manque de fiabilité des indicateurs statistiques qui président à la collecte policière... Par ailleurs, la délinquance n'est nullement le seul fait des milieux défavorisés car elle concerne aussi les familles aisées, mais sous des formes bien moins stigmatisées. Définir la violence est également bien difficile. Elle n'est pas seulement une réalité objective, mais aussi une notion subjective, une représentation, qui diffère selon la situation, les périodes et la personne qui la subit. La violence regroupe un ensemble de conduites si différentes qu'il n'existe sans doute pas un dénominateur commun.

Cette recherche, intitulée « **La mise en danger de soi et d'autrui : inconduites des adolescents, sociabilité et contextes familiaux** », conduite par Hugues Lagrange et son équipe, analyse le rôle de l'environnement éducatif dans les conduites à risque des adolescents et l'entrée dans une trajectoire délinquante mais, plus encore, ce qui est rarement abordé, elle entend saisir le rôle des familles dans la sortie de la délinquance ou dans l'évitement de l'entrée dans une telle situation. Quels sont les facteurs qui permettent, à ressources économiques égales, d'envisager des trajectoires qui évitent la mise en danger de soi et favorisent une insertion scolaire « réussie » ? Cette recherche montre que les parcours d'intégration sociale ou, au contraire, les situations de déviance, dans des quartiers aux structures économiques et sociales comparables, ne peuvent pas s'expliquer sans prendre en compte, simultanément, les réponses des familles et les réponses des institutions locales.

Cette analyse repose sur une recherche empirique réalisée dans trois types de sites : d'une part le Val de Seine (de Vernouillet à Rosny sur Seine) centré sur les quartiers de Mantes la Jolie – le Val Fourré- et des Mureaux ; d'autre part le 18ème arrondissement de Paris, et enfin la ville de Saint-Herblain à la périphérie de Nantes. Ces trois sites donnent lieu à une mise en perspective comparative entre des villes contrastées permettant également pour ce qui concerne la région parisienne d'introduire la dimension spatiale centre/périphérie.

Les CAF sont engagées dans une série de dispositifs qui participent à la prévention du décrochage scolaire et social, de la délinquance et à la réduction de la récidive. Ces dispositifs concernent notamment l'accompagnement de la fonction parentale, les actions péri-scolaires. Les caisses contribuent également à l'animation de la vie sociale locale à travers les centres sociaux et le soutien à la vie associative. Il existe des dispositifs directement liés à la prévention de la délinquance comme Ville-Vie-Vacances. Ces interventions constituent une composante des réponses institutionnelles à la mise en danger de soi et d'autrui.

Par inconduites, Hugues Lagrange entend l'ensemble des déviances et des actions qui posent problème à la société et/ou aux adolescents eux-mêmes (décrochage scolaire, prostration, absentéisme, fugue, délinquance, conduites agressives et violentes...). Or, à l'ombre des conduites violentes mettant en danger autrui, se sont surtout développées des conduites d'autodestruction ou des violences retournées contre soi. Les consommations de médicaments psychotropes, l'abus d'alcool et de tabac, les suicides ou les tentatives de suicide, les accidents violents, les consommations de médicaments psychotropes ou l'absentéisme scolaire ne constituent pas des délits au sens pénal mais doivent être prises en compte dans les inconduites contemporaines.

La mise en danger de soi, dont l'échec scolaire est une dimension importante, et la mise en danger d'autrui, impliquent beaucoup plus souvent des jeunes des quartiers d'habitat social que les jeunes des autres quartiers. C'est ce constat de base qui est au centre de cette recherche. Pourquoi les adolescents des « zones urbaines sensibles » réussissent-ils plus mal scolairement et sont-ils impliqués plus souvent dans des délits ? A quelles conditions ces adolescents peuvent-ils progresser scolairement et éviter d'accumuler les inconduites ?

Pour répondre à ces questions, cette recherche analyse les relations existantes entre d'une part le type de structure familiale et les modes de socialisation, d'autre part les formes de sociabilité des adolescents. Plus précisément, il compare la sociabilité des adolescents d'un quartier « enclavé » comme le Val Fourré avec celle des adolescents du Mantois qui habitent en dehors, dans les autres communes de l'agglomération ou dans le centre de Mantes la Jolie, avec la sociabilité des adolescents issus des mêmes milieux, en termes culturels et sociaux, qui résident dans le 18^e arrondissement de Paris, et celle des adolescents d'un univers urbain situé dans la périphérie de Nantes où la place des familles issues de l'immigration est plus réduite, même dans les quartiers d'habitat social.

Le rôle de la famille dans les « conduites adolescentes » suscite toute une polémique. La plupart des travaux montrent que les enfants issus de familles nombreuses sont plus concernés par la délinquance que les enfants des familles réduites, quel que soit par ailleurs le niveau de revenus et le statut professionnel des parents. Dans ses travaux précédents, H. Lagrange mentionnait, par exemple, la propension plus forte des cadets à la délinquance par une transmission de la frustration vers les plus jeunes, mais aussi le rôle de l'absence des pères. Mais il n'y a pas de lien direct entre la structure familiale (par exemple la monoparentalité) et la propension à la délinquance des enfants. La structure familiale n'offre un terrain favorable à la déviance que dans la mesure où elle est caractérisée par un manque de ressources et un certain isolement social. Certaines études insistent sur le rôle de la supervision parentale plus que sur la structure familiale. Mais le facteur le plus perturbant réside dans la qualité des relations développées entre les membres de la famille. Il ne reste pas moins que la capacité à superviser ses enfants est rendue plus compliquée car elle s'exerce plus individuellement. En définitive, les analyses invalident l'existence d'un lien direct entre structure familiale et fréquence de la délinquance des jeunes et sont sceptiques sur les effets du contrôle et de la supervision. En fait, ce lien est médiatisé par de nombreux autres facteurs et doit être resitué dans une perspective plus générale.

L'originalité de cette recherche est d'établir des liens, voire des corrélations, entre les modes de vie de ces adolescents et les parcours scolaires, notamment les logiques de décrochage, à partir d'une analyse de cohortes. Elle s'appuie aussi sur des entretiens approfondis menés auprès des élèves et de leurs familles. Cette recherche permet ainsi de reconstituer et d'analyser les réseaux de sociabilité dans les trois sites, et de procéder à des analyses secondaires concernant le second pôle urbain du Val de Seine (le quartier des Mureaux). Elle fournit des informations sur les modalités d'entrée dans l'échec scolaire, mais aussi, à l'inverse, sur les parcours de réussite. Elle montre notamment que les adolescents qui sont suivis par la PJJ et les adolescents suivis dans le cadre de l'ASE ne sont pas les mêmes. Parmi d'autres résultats amenés à être approfondis, apparaît le rôle des femmes dans les quartiers, et tout particulièrement des femmes qui travaillent, sur la socialisation des adolescents. En effet, les enfants des femmes qui travaillent semblent obtenir de meilleurs résultats scolaires que ceux dont les mères restent au foyer : elles offrent un modèle de volonté à « s'en sortir » qui est stimulant pour les enfants, ces derniers voyant leur mère faire feu de tout bois. Il semble exister une corrélation entre le taux d'activité des femmes dans les zones urbaines sensibles et le taux de réussite scolaire dans ces mêmes zones.

Cette recherche apporte des informations nouvelles sur un sujet dont il n'est pas nécessaire de souligner l'actualité brûlante. Elle contribue à la connaissance des adolescents et éclaire la compréhension des mécanismes familiaux et des réponses sociales et institutionnelles dans le cas de problèmes de mise en danger de soi et d'autrui. Elle offre notamment un outil de réflexion utile pour les dispositifs d'action sociale des CAF, tels que la médiation familiale ou le soutien à la parentalité.

Cyprien Avenel

Direction des Statistiques, des Etudes et de la Recherche
Caisse nationale des Allocations familiales

1 INTRODUCTION

La ville au sens moderne c'est le brassage des identités et des statuts, c'est la mobilité. « Dans un milieu qui multiplie les différences, nous devenons indifférents à la différence des choses »¹. L'articulation des diversités, la dissociation des scènes du voisinage, du travail, des loisirs réduit le contrôle mutuel, redéfinissant les appartenances communautaires ou en effaçant les limites. « La liberté de circulation dans l'espace provoque le décentrement des statuts et l'effacement des allégeances. » Les hésitations identitaires, les signes auxiliaires du statut - habillement, voiture, accessoires - se superposent de manière toujours plus complexe, « au point de brouiller les labels entre positions occupées et identités attribuées². » Avec le Val Fourré à Mantes la Jolie plus encore qu'avec les ZUS des Plaisances ou des Brouets à Mantes la ville nous avons sous les yeux quelque chose qui semble aux antipodes de l'urbain tel qu'il vient d'être défini. C'est pourtant indiscutablement un univers urbain, construit sur le contrefort du Vexin, un morceau de ville dense comme le cœur de Paris, fermé sur lui-même, à la fois banal comme toutes les cités HLM avec barres et tours –ce qu'il en reste- et étrange, peu accessible. C'est un endroit qui correspond à ce que l'on pourrait appeler une enclave ethnique, qui rassemble une très forte majorité de familles africaines venues du Maghreb et du Sahel.

Là, comme dans la majorité des quartiers pauvres, les années 1990 se présentent comme une période de recul de la cohésion ou plus exactement comme des années où la fracture sociale s'écarte. A la fin des années 1990 non seulement les quartiers sensibles ne se sont pas rapprochés des autres mais s'en sont, pense-t-on, éloignés. Les pauvres paraissent s'enfermer dans leurs quartiers, tandis que les moins pauvres vont chercher à s'en éloigner imitant les classes aisées qui ont depuis longtemps leurs espaces. Tout indique qu'il y a une synergie sociale négative dont témoigne l'évolution des quartiers sensibles. Cette fracture peut-elle rendre compte des difficultés de socialisation ?

La mise en danger de soi, sous la forme de violences notamment, dont l'échec scolaire est une dimension importante, et la mise en danger d'autrui impliquent beaucoup plus souvent des jeunes des quartiers d'habitat social que les jeunes des autres quartiers. C'est un constat incontournable que nous voulons interroger. Pourquoi les adolescents des ZUS réussissent-ils plus mal et sont-ils impliqués plus souvent dans des délits ? A quelles conditions une fraction de ces adolescents peuvent-ils progresser scolairement et éviter d'accumuler les inconduites ? Quelles sont les raisons de la forte implication des enfants issus des familles africaines, et notamment d'Afrique noire, dans la délinquance et dans l'échec scolaire³ ?

Répondre à ces questions nous a conduit à interroger deux aspects d'ailleurs liés des conditions de vie de ces adolescents : d'une part le type de structure familiale et les modes de socialisation, d'autre part les formes de sociabilité des adolescents. Il est intéressant de comparer la sociabilité des adolescents d'un quartier « enclavé » comme le Val Fourré avec celle des adolescents du Mantois qui habitent en dehors, dans les autres communes de l'agglomération ou dans le centre de Mantes la Jolie, avec la sociabilité des adolescents issus des mêmes milieux, en termes culturels et sociaux, qui résident dans le 18^e arrondissement de Paris. Il est aussi utile de la confronter avec celle des adolescents d'un univers urbain situé dans la périphérie de Nantes où la place des familles issues de l'immigration est plus réduite, même dans les quartiers d'habitat social. A travers les entretiens réalisés avec les enfants des familles africaines et avec certains parents dans ces familles, nous avons pu mesurer la distance, notamment en termes de rôles sexués et de sociabilité, entre les normes que ces univers familiaux proposent et celles qui existent dans les familles étroites, plus ou moins égalitaires. On peine à admettre les conséquences de l'existence des grandes fratries, de la forte différence d'âge entre les parents, de l'importance des relations de germanité. Avant de décrire les formes de sociabilité des adolescents selon le type de quartier et les caractéristiques de leurs familles, nous dirons quelques mots pour situer les types familiaux dans le contexte des migrations africaines.

On aborde souvent ces questions de socialisation à travers des enquêtes en population générale et, en tout cas, sans égard au contexte spatial. Et, lorsqu'on compare par exemple les résultats scolaires des jeunes des familles étrangères et des nationaux on insiste plutôt au contraire sur le fait qu'ils ont des résultats scolaires aussi bons voire meilleurs. Ainsi, des analyses solides comme celles de L-A Vallet montrent qu'à milieu social égal, les enfants d'origine étrangère ont plutôt de meilleurs résultats (Vallet, 1999). Nous nous livrerons nous-

¹ Isaac Joseph, *Ville exclusion, citoyenneté*, 1993, 96.

² I. Joseph, *op. cit.* 82

³ Les résultats concernant l'échec scolaire figurent dans un rapport remis à l'EPAMSA, en octobre 2004.

mêmes à ce salubre exercice analytique. Toutefois un des enjeux de notre démarche consiste à ne pas raisonner toutes choses égales par ailleurs, ou plus exactement, à ne pas faire du résultat analytique, obtenu au terme d'une quasi expérience statistique, la vérité des phénomènes sociaux. Il importe de lier deux dimensions : aborder les dynamiques scolaires ou les conduites telles qu'elles se présentent d'une part et d'autre part évaluer le rôle des différents éléments du contexte qui contribuent à expliquer ces propensions différenciées à l'échec ou au maintien en échec et enfin à la sortie de l'échec. Nous nous attacherons donc à faire le double mouvement de décontextualisation analytique et de recontextualisation synthétique, de retour vers les conditions de vie telles qu'elles se donnent dans les contextes sociaux et spatiaux observables. C'est aussi pourquoi il nous a paru éclairant de varier le grain de l'image en passant de l'analyse individuelle à celle des quartiers tels que peut permettre de les appréhender le découpage en IRIS réalisé en 1990 et 1999, et à celle des communes. Dans ce qui suit, c'est la cohérence des résultats obtenus en variant les niveaux de résolution, c'est à dire la finesse du découpage des unités d'observation, en passant du micro social au macro social qui est importante.

L'étude des décrochages et des conduites qu'on va lire, porte sur deux ensembles de villes du bassin aval de la Seine : Vernouillet-Les Mureaux, et la communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines. Sachant que l'enquête a été plus approfondie dans cette dernière agglomération pour laquelle nous avons recueilli des données scolaires détaillées concernant la cohorte scolarisée en 6^e en 2000. L'enquête porte aussi sur le 18^e arrondissement de Paris, où malheureusement les adolescents scolarisés dans les collèges privés n'ont pu être interviewés. Nous avons suivi à Paris la cohorte des élèves scolarisés en 6^e en 2001. Enfin, une enquête a été menée parallèlement à Saint-Herblain commune de l'ouest de Nantes et porte également sur la cohorte des élèves scolarisés en 6^e dans les collèges publics en 2001.

Au total, nous avons travaillé dans quatre sites et suivi, de manière plus ou moins approfondie cinq cohortes d'adolescents. Les protocoles de recherche employés ne sont strictement comparables que pour la cohorte 2000-04 du Mantois, les cohortes suivies à Paris 18^e et à Saint-Herblain en 2001-05.

Les enquêtes mobilisées dans cette présentation s'inscrivent dans un protocole de recherche sur la socialisation dans les quartiers pauvres. Les analyses qui s'attachent à l'échec scolaire sont développées dans un rapport pour l'EPAMSA⁴ sur le décrochage scolaire et social en 2004. Les premières analyses qui portent sur les conduites et délits pénaux se trouvent dans le rapport remis au GIP-Droit et Justice en 2004. Une analyse des dynamiques de ségrégation dans les sites enquêtés a fait l'objet d'un rapport pour la DIV en novembre 2005.

S'agissant des dynamiques scolaires nous disposons de trois enquêtes couvrant non pas la totalité mais sans doute 90% des cohortes d'élèves de 6^e des collèges publics à Mantes en Yvelines (2000-04), Paris 18^e (2001-05) et Saint-Herblain (2001-05). Dans ces études, nous appuyant sur le suivi de cohortes d'élèves 2000-04 ou 2001-05 au sein desquelles nous avons tiré des échantillons d'élèves en difficulté scolaire -les 50% qui ont le moins de réussite aux épreuves nationales de 6^e, dans les villes de la CAMY- auxquels nous avons ajouté dans les cohortes parisiennes et herblinoises un petit ensemble d'élèves sélectionnés parmi ceux qui étaient en 6^e classés dans les trois premiers déciles. La cohorte de Mantes en Yvelines comporte 1563 adolescents, celle de Paris 18^e 937 élèves, celle de Saint-Herblain 462 élèves. Pour l'ensemble des cohortes nous ne disposons que d'informations assez sommaires sur les dynamiques scolaires entre la 6^e et la troisième. A la suite du rejet d'une demande formelle à la CADA, il ne nous a pas été accordé de consulter les dossiers scolaires des élèves et de ce fait nous n'avons pu remonter aux résultats des épreuves de CE2. Nous avons cependant pu reconstituer, à travers les entretiens sur la vie de quartier et le réseau, rarement l'adresse exacte mais souvent le lieu de résidence précis. Ce qui a permis de situer une partie des élèves dans le découpage fin en Iris en complétant par les informations fournies par l'annuaire des postes. Les éléments de la carte scolaire et du rattachement des écoles primaires au collège qui nous ont été donnés par l'Inspection d'Académie dans les différents sites nous ont permis de préciser avec une probabilité raisonnable l'école primaire suivie. Nous avons mobilisé les éléments du contexte familial, sociable et de quartier pour comprendre les conditions d'un maintien dans l'échec ou d'une progression scolaire au cours des années du collège au sein des échantillons d'élèves qui ont fait l'objet d'entretiens approfondis. A travers les progrès scolaire nous visions les conditions d'une prévention ou d'une sortie du danger.

S'agissant des conduites nous avons procédé à des analyses en nous appuyant sur cinq échantillons d'élèves de troisième. Les échantillons des enquêtes réalisées en 1998-99 et 2000-01 sont composés d'élèves de troisième interviewés au printemps dans le cadre d'un appel d'offre de l'Education nationale, de la PJJ et de

⁴ L'étude présente est, comme celle de l'EPAMSA, une composante d'une recherche comparative sur plusieurs sites.

la DIV sur la déscolarisation. Au cours de ces enquêtes nous avons étudié les conduites délictueuses auto-déclarées et les délits enregistrés dans les « dossiers pénaux » arrêtés au mois de septembre qui suit l'accomplissement de la scolarité au collège. Dans la troisième et la quatrième enquêtes nous avons suivi les cohortes des élèves qui étaient en 6^e en 2000 dans les collèges de la CAMY dont la majorité sont l'année de l'enquête –en 2004– en troisième et de la même façon les « dossiers pénaux » ont été arrêtés au 30 septembre 2004 (respectivement en 6^e en 2001 dans les collèges publics du 18^e arrondissement de Paris – la majorité ayant accompli leur 3^e en 2004-05– les dossiers ont été arrêtés en août 2005). Cependant dans ces deux protocoles, une minorité significative des élèves est en quatrième. Nous avons enregistré les situations de ces élèves de la même façon que pour les élèves de troisième. Au sein de l'ensemble des élèves, nous avons tiré lors de chaque enquête, des sous-échantillons aléatoires, de petite taille, d'élèves avec lesquels nous avons eus des entretiens approfondis sur les inconduites (cf. supra sur les dynamiques scolaires). Nous avons vérifié que les échantillons des différentes enquêtes sont semblables par la composition selon l'âge et le sexe. Ils permettent donc des comparaisons temporelles et, surtout comme on le verra, permettent de dresser un portrait des inconduites adolescentes dans un ensemble de villes comportant de très grands quartiers d'habitat social (ZUS).

Dans l'ensemble des sites, nous avons adressé des courriers aux familles des élèves (mineurs) et nous avons organisé les entretiens dans les collèges avec les adolescents sur l'ensemble des thèmes de la vie scolaire, de la sociabilité et des activités extra-scolaires. Le principe de ces enquêtes consiste à explorer les réseaux de sociabilité des adolescents de sorte que l'on a accès ainsi non pas seulement à la sociabilité d'individus isolés mais aussi, comme il s'agit de sondages au sein de l'ensemble des collèges d'une même zone, aux interrelations entre les adolescents appartenant à différents réseaux. Nous avons posé des questions sur les inconduites et les délits éventuellement commis, aux élèves interviewés dans les cinq cohortes et, le cas échéant, à propos des copains avec lesquels ils étaient. Nous avons mobilisé les mêmes éléments de sociabilité qu'en ce qui concerne les dynamiques scolaires pour saisir les déterminants ou du moins les conditions propices aux inconduites et à la commission de délits pénaux. Ces questions touchent à la mise en danger de soi (entrée dans la délinquance), il ne peut guère être question avec des adolescents de 16 ans d'observer une sortie de la délinquance, pour ceux qui s'y sont véritablement engagés mais l'évitement de la délinquance est abordé.

Trois des quatre enquêtes sur les mineurs auteurs de délits ont été réalisées dans la région du bassin aval de la Seine, dans l'ensemble des quartiers de communes suivantes –Buchelay, Magnanville, Mantes la Jolie et Mantes la Ville, Les Mureaux, Vernouillet–, une quatrième enquête sur les inconduites et la délinquance a été réalisée dans le 18^e arrondissement de Paris. Les analyses portant sur les collégiens et les familles de Saint-Herblain se concentrent sur les dynamiques scolaires et les difficultés familiales, nous n'avons pas pu faire à ce jour un inventaire systématique des inconduites et de la délinquance au sein de la cohorte suivie dans l'ouest de Nantes.

L'étude des décrochages scolaires dans ce territoire du bassin aval de la Seine, qui a fait l'objet d'un rapport pour l'EPAMSA en octobre 2004, est peu développée ici. Des éléments de ce rapport concernant les difficultés scolaires et les prises en charge réalisées par les services de l'ASE ont pu être prolongés à Paris. L'essentiel des développements sur la délinquance résultent d'exploitations originales permises par la commande du GIP de 2003, d'analyses secondaires dans une partie des villes de la CAMY⁵ et dans la commune proche des Mureaux, des données recueillies dans le cadre d'une enquête réalisée également pour le GIP-Droit et Justice en 1998-99 et enfin de données d'une enquête menée dans le cadre d'un contrat avec la Délégation Interministérielle à la Ville sur déscolarisation et délinquance sur les trois communes de Mantes la ville, des Mureaux et de Vernouillet en 2000-01. Une nouvelle commande du GIP-Droit et Justice nous a permis de compléter notre travail sur les inconduites et les délits des adolescents du 18^e arrondissement de Paris. Cette commande nous apporte une aide précieuse pour l'étude des délits à Saint-Herblain. Le financement accordé par la CNAF a été consacré à réaliser les entretiens approfondis avec les élèves et leurs familles. Il a permis de constituer et d'analyser les réseaux de sociabilité dans les trois sites nouveaux explorés en 2003-05, et de procéder à des analyses secondaires concernant le second pôle urbain du Val de Seine (Les Mureaux).

⁵ Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines.

2 PRESENTATION DES SITES

Nous avons fait des comparaisons dans le temps et dans l'espace sur les dynamiques socio-démographiques dans les villes retenues en nous appuyant sur les données du recensement et l'exploitation de renseignements – prénoms, patronymes et adresses - figurant dans les annuaires des Telecom (les précisions méthodologiques sur l'analyse des patronymes figurent dans le rapport remis à la DIV en novembre 2005). Les dates choisies pour l'observation de la distribution des patronymes sont les suivantes : 1982 pour la plus ancienne dans les trois sites, et pour la plus récente 1999-2000 dans la Vallée de la Seine et 2004-05 pour Paris et Saint-Herblain. Nous avons fait une classification « fine » sur la base des patronyme et prénom ou nom de naissance mais, pour les besoins de la présente analyse, nous ne présentons qu'une distribution en cinq modalités. Elle distingue les patronymes du Maghreb, ceux d'Afrique noire, les patronymes européens non français auxquels sont, le plus souvent, joints les patronymes turcs, les patronymes français, enfin ceux des familles d'une autre origine culturelle.

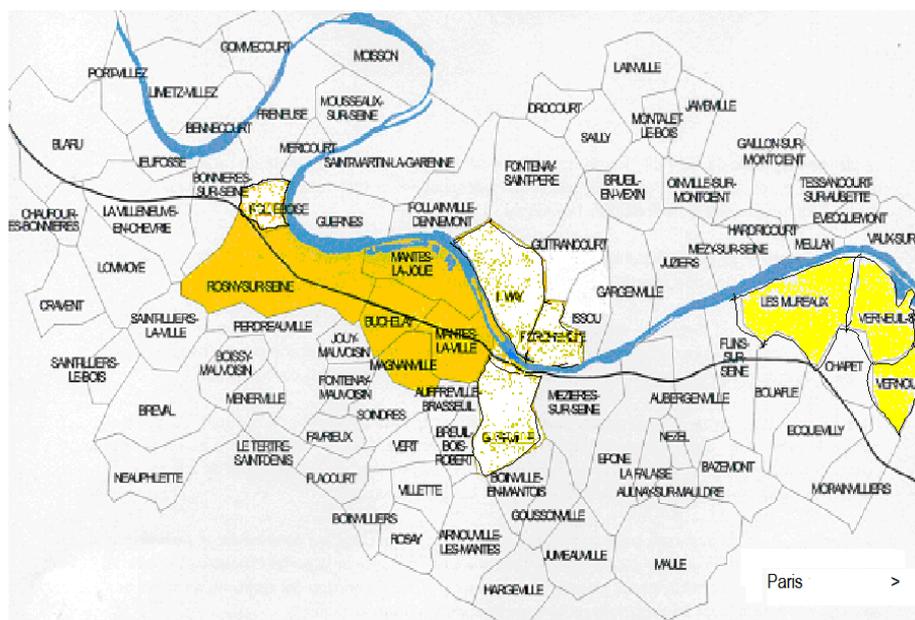
Enfin, nous emploierons un acronyme pour désigner les micro-quartiers délimités au sein des villes et qui constituent les briques de base de l'analyse des phénomènes sociaux territorialisés en France: les Iris. Ce sont des unités de 2000 à 3000 personnes ou 500 à 700 familles occupant en règle générale une portion connexe de territoire qui sont pourvues d'une certaine homogénéité sociale et, nous allons le voir, ethno-culturelle. C'est avec ces briques de base analogues aux *census'tracts* des nomenclatures nord-américaines que l'on peut mesurer avec finesse la ségrégation spatiale.

2.1 VAL DE SEINE

Situé à 50 kilomètres à l'ouest de Paris, le bassin urbain de Seine aval désigne une zone qui va approximativement de Vernouillet à Rosny sur Seine. Il comprend deux groupes de communes autour de Mantes la Jolie et des Mureaux dont l'histoire est marquée par le développement de l'industrie automobile au cours des années 1950 à 1975 et par l'installation de familles venues d'Afrique dans le cadre du regroupement familial dans les décennies 1980 et 1990. Si la population de ces villes est moins ouvrière aujourd'hui, même dans les cités, et si le tertiaire domine dans la population active, il reste de ce boom industriel des traces qui se maintiennent durablement dans l'habitat et se traduisent par la concentration de familles pauvres venues d'Afrique.

Ces deux groupes (soulignés en jaunes sur la carte ci-dessous) comportent huit communes qui représentent bien la zone urbaine du bassin aval de la Seine. Ces communes sont associées par divers dispositifs institutionnels au sein du bassin Seine-aval. L'ensemble qu'elles constituent, comprenant plus de 50 Iris et environ 150 000 habitants, a aussi une certaine unité du point de vue de l'emploi. Il est assez vaste pour que les résultats en termes de ségrégation culturelle et de spécialisation sociale soient caractéristiques de situations qu'on retrouve dans la grande couronne de Paris.

Bassin aval de la Seine : localisation des deux groupes de villes étudiées



Dans cette partie de la vallée de la Seine, dès le milieu des années 1980, une page de l'histoire sociale commence à se tourner, les réductions d'effectifs dans l'automobile inaugurent un déclin définitif de l'activité industrielle qui va atteindre en cascade beaucoup d'entreprises de moindre importance. Dès ce moment, on enregistre le départ des quartiers pauvres des classes moyennes. Ainsi, à Mantes la Jolie, d'après le diagnostic du Programme Local de l'Habitat Intercommunal, « le départ des classes moyennes vers le pavillonnaire, se produit dès le milieu des années 1970, et marque le début d'un processus qui, parallèlement à la crise économique, a abouti aux difficultés actuelles du Val Fourré. » (2001, p.23). Il y avait dans les années 1975-82, même s'ils étaient en nombre réduits, des techniciens, des cadres intermédiaires et des ouvriers dans la cité qui n'étaient pas issus de l'immigration. A ce moment, une inflation élevée, des conditions de financement très incitatives, conduisent une fraction de ces habitants à quitter ce que l'on n'appelle pas encore une ZUS, pour accéder à la propriété dans un des nombreux lotissements pavillonnaires qui se développent alors⁶. « Ainsi, tandis que partent les ménages les plus solvables et les mieux intégrés, restent ou arrivent ceux qui cumulent handicaps économiques et sociaux⁷ »

Dans les années 1975-82, le départ des ingénieurs et techniciens habitants du Val Fourré est, semble-t-il, une forme locale du « white flight » : les familles d'origine étrangère sont peu nombreuses parmi celles qui quittent alors le quartier, le tour des immigrés les mieux intégrés professionnellement viendra plus tard.

Pourtant, dès le début des années 1980, « les difficultés d'accès au marché du travail, notamment pour les jeunes, bloquent les mécanismes d'intégration par l'emploi alors même qu'une génération nombreuse d'enfants d'immigrés arrive à l'adolescence. Les tensions s'exacerbent et un climat détonnant s'établit tout au long des années 1980 pour exploser au début de la décennie 1990 »⁸. Alors qu'on s'en défend, sauf à l'extrême droite, insidieusement mais très nettement, une préférence nationale s'exerce. L'exclusion ne procède pas d'un mouvement direct, lisible par exemple dans des licenciements sélectifs et ne découle encore sans doute qu'assez modérément, au début des années 1990, des discriminations à l'embauche. Un des aspects sur lesquels les années 1990 se donnent comme des années noires est l'évolution de la part relative des jeunes et des étrangers effectivement en activité dans ces quartiers. Les familles immigrées payent le plus lourd tribut à la récession. Il va y avoir des sélections négatives dans les populations qui arrivent dans ces quartiers. La situation des familles qui viennent s'installer dans les Iris pauvres reflète les difficultés du quartier et parfois les accentue.

⁶ L'homogénéité de la cité du Val Fourré tient à l'importance de la population ouvrière : « la nécessité financière d'augmenter le nombre de logements et de faire appel aux fonds du « 1 % patronal » a entraîné la 'réservation' d'une section importante du parc social et l'installation de nombreuses familles ouvrières étrangères. »

⁷ Programme Local de l'Habitat du Mantois, 2001, p. 23.

⁸ Idem.

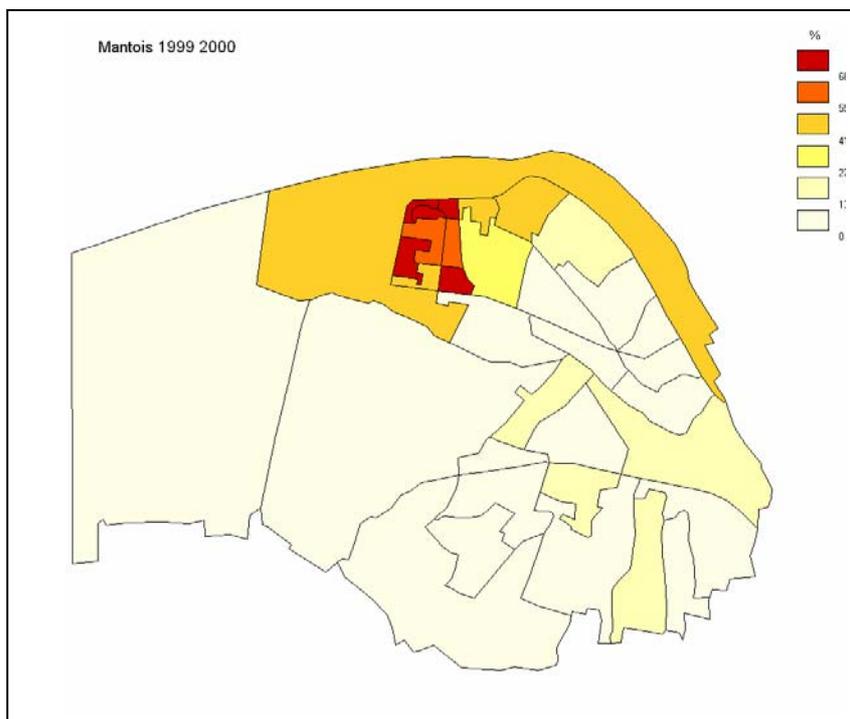
Dans la vallée de la Seine, au début des années 1980, la population issue de l'immigration est encore dominée par des composantes européennes : les familles d'Afrique noire représentent moins de 2 % de la population et celles qui viennent du Maghreb 4 %. Neuf pour cent des familles viennent de diverses régions d'Europe - Portugal, Espagne, Italie. Plus de 85 % des familles portent des patronymes français. Deux décennies plus tard, la situation a sensiblement changé : les habitants portant des patronymes africains - Afrique du Nord ou Sahel essentiellement - représentent plus du quart des familles. Si la part des familles venues de diverses régions d'Europe, n'a guère évolué - 11% au lieu de 9% vingt ans plus tôt -, les proportions relatives de familles venues d'Europe et d'Afrique se sont inversées. En 1982 : 6% de familles africaines contre 9% d'européennes, en 2000 : 26% de familles africaines contre 11% d'européennes. De sorte que dans les huit communes considérées du bassin aval de la Seine, la proportion des familles issues de l'immigration représente le tiers. Compte tenu du fait que les familles originaires d'Afrique sont beaucoup plus larges que les familles autochtones ou venues d'Europe, en moyenne deux fois plus nombreuses, la proportion de la population de cette zone qui vit dans des ménages d'origine africaine dépasse 40% dans le Val de Seine en 2000.

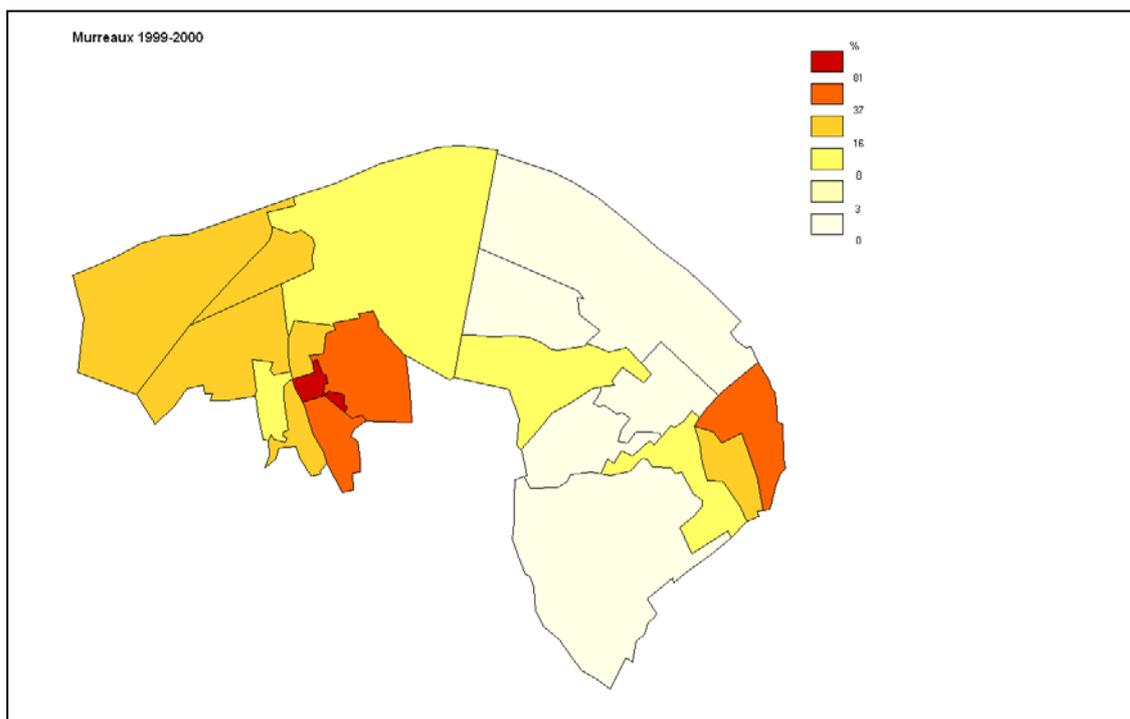
Origine culturelle des patronymes des familles à deux décennies d'intervalle (en % ligne)

	France	Afrique noire	Maghreb	Europe *	Reste du monde
Val de Seine 1982	85,1	1,5	4,4	8,9	0,1
Val de Seine 2000	62,2	8,4	17,6	11,0	0,8

*Pays de l'UE à l'exception de la France, et Turquie

Val de Seine proportions de familles originaires d'Afrique en 2000 par Iris





2.2 PARIS 18^e

Le 18^e arrondissement de Paris est un quartier populaire inscrit dans le contexte d'une grande ville cosmopolite. Sa population en 1999 est de 182 000 habitants, soit une taille comparable à l'ensemble de communes retenues du bassin de Seine-aval. Pour comprendre les évolutions de la structure sociale dans le 18^e, il faut saisir en coupe la différence des statuts selon les lieux telle qu'elle se donne au seuil de la période considérée. En 1954, le 18^e arrondissement est encore un quartier où deux tiers des actifs sont ouvriers et employés. La proportion des ouvriers va baisser régulièrement à partir des années 1980 et des années 1990. Là où la population ouvrière, encore souvent autochtone, a diminué sont des Iris où les familles d'origine africaine viennent s'installer, les enfants de ces familles sont moins souvent que leur pères des ouvriers des imprimeries ou des services municipaux, ils ont obtenu un de ces mac-jobs de la surveillance, ou pour les filles des emplois de service aux particuliers. La nouvelle géographie sociale des employés d'origine africaine suit les reflux de la population ouvrière autochtone.

Dans le 18^e arrondissement de Paris, les différences sociales épousent celles du relief : la colline domine la plaine. Dans tout le quart sud-ouest du quartier- c'est à dire sur la colline du Sacré-cœur, les cadres représentent près de la moitié des actifs. Adossée aux rues aisées du 17^e arrondissement, la proportion des ménages de cadres décroche vers le nord à mesure qu'on s'approche des boulevards des maréchaux ou qu'on descend vers l'Est. Dans l'espace délimité par les voies des gares de l'Est et du Nord, les familles de cadres sont plus rares mais restent en nombre significatif. Au cours des années 1980 et 1990, il y a eu une forte stabilité des ménages de cadres qui découle du fait qu'ils possèdent souvent leur logement. C'est encore en 1999, un quartier pourvu d'une grande diversité sociale comprenant, ce qui est rare dans la capitale, des Iris avec une proportion significative de familles modestes, les catégories supérieures étant groupées sur la butte Montmartre.

A Paris, la part des primo-arrivants est élevée et extrêmement diverse par ses origines, ce qui motive des dispositifs spécifiques. Deuxième singularité, le taux des familles monoparentales atteint des niveaux très élevés, jusqu'à 33% en 1999 dans certaines ZUS, pour une moyenne nationale de 10,5%, en 2000, en France. D'autres aspects qui affectent la socialisation peuvent être notés : la taille moyenne des familles résidant dans ces arrondissements, y compris parmi les migrants, est nettement plus faible que dans des quartiers classés en ZUS hors de la capitale.

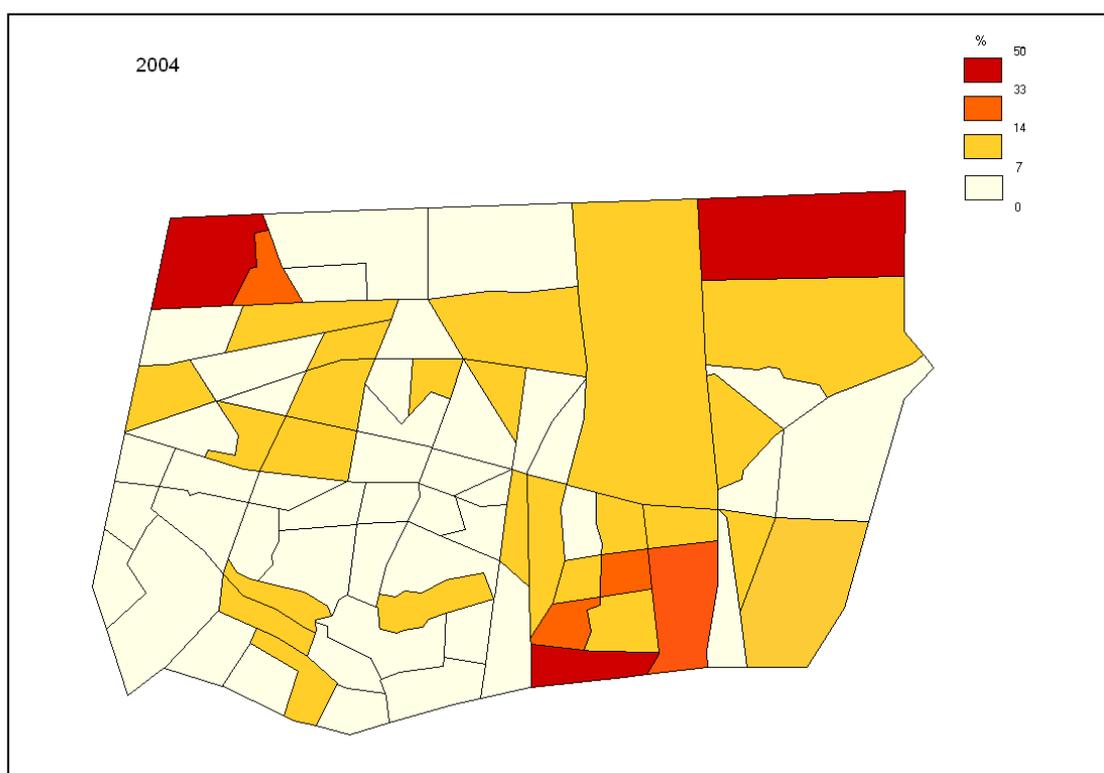
Origine culturelle des patronymes des familles à deux décennies d'intervalle (en % ligne)

	France	Afrique noire	Maghreb	Europe *	Reste du monde
Paris18 ^e - 1982	86,0	2,2	3,7	6,7	1,4
Paris18 ^e - 2005	70,8	4,2	10,0	10,3	4,7

*pays de l'UE à l'exception de la France et Turquie

A l'échelle fine des Iris, les territoires n'ont pas une identité figée, ils n'avaient pas en 1982 le visage qu'ils ont aujourd'hui. D'abord, dans beaucoup d'endroits, il n'y avait pas de familles venues d'Afrique noire. Si la Goutte d'Or est un vieux quartier d'immigration -Italiens, Espagnols, Kabyles s'y sont succédés depuis le début du 20^e siècle -, la population des quartiers qui sont devenus des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) - porte de Montmartre et porte d'Aubervilliers - a beaucoup changé en vingt ans, notamment par l'arrivée de familles d'Afrique noire. Hormis ces quelques unités où le pourcentage des familles africaines dépasse la moitié, et à l'exception partielle des Iris formés par les îlots situés le long de la rue des Poissonniers, des rues Myrha et Polonceau, où il dépasse le quart, les familles africaines restent très minoritaires et voisinent avec d'autres familles étrangères. De sorte que, comparé aux communes du Val de Seine où un tiers des Iris ont majoritairement une population d'ascendance africaine, le Nord de Paris garde une diversité culturelle forte et comporte peu de « ghettos africains ». Ainsi, la capitale semble opposer à la ségrégation ethno-culturelle de puissants obstacles qu'un espace moins convoité ne met pas.

Proportions de familles d'origine africaine par Iris à Paris 18^e



2.3 SAINT-HERBLAIN

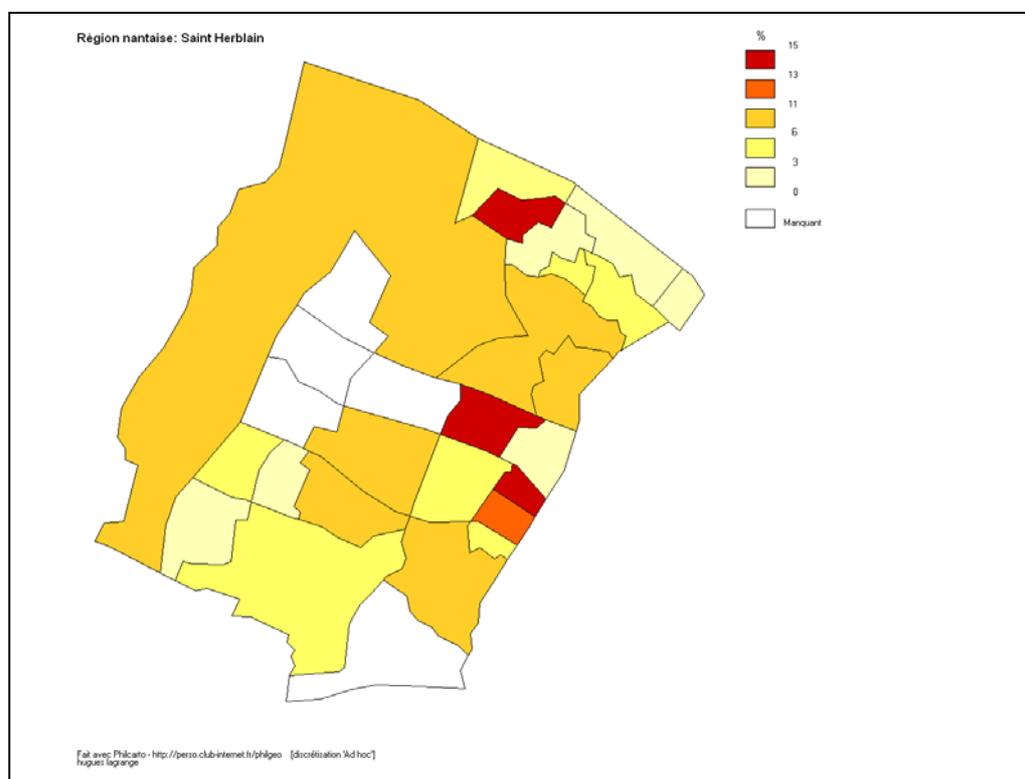
La ville de Saint-Herblain, avec un peu plus de 40 000 habitants, est une commune moyenne, comparable à Mantes la Jolie par sa taille mais très différente par sa situation à la lisière de l'agglomération Nantaise. Les problèmes sociaux qu'on rencontre à Saint-Herblain sont aussi très différents de ceux du Mantois. La taille moyenne des ménages dans la commune est de 2,45, soit une valeur proche de la moyenne nationale. Les diplômés du supérieur représentent 8 % des 15 ans et plus et 13,8 % de cette classe d'âge ne possède aucun diplôme.

Si on prend les situations les plus contrastées. D'un côté, au Nord-Est, dans le quartier du Tillay et de la Bouvardière vit une population relativement âgée et aisée. Un habitant sur huit est diplômé du supérieur, les cadres comptent pour 20% de la population active, tandis que les ouvriers ne représentent que 10%. La part des ménages dont les revenus dépendent de la CAF à hauteur de 80% au moins est de moins de 2 %. Le taux d'activité des 15-24 ans est faible parce qu'ils poursuivent leurs études (moins de 20 %). A l'opposé du spectre social dans les quartiers Beauséjour, Preux, Harlière la proportion des cadres est de 6 %, celles des ouvriers de 30 % des actifs. Les ménages dépendant de la CAF à plus de 80 % sont 5,5 %. Près de 40 % des 15-24 ans sont actifs. Et on trouve 14 % des enfants qui bénéficient d'aide à la garde.

Dans l'ensemble de ces quartiers, le taux des familles monoparentales est élevé : près de 20 % dans le quartier de la MJC et 36,5 % dans le quartier de la Maison du citoyen. Ce dernier taux est plus élevé que celui qu'on rencontre dans les ZUS du nord de Paris. Il est deux à trois fois plus élevé que dans les quartiers étudiés du Mantois. La mono-parentalité constitue dans ces terres d'influence chrétienne un fait social très saillant.

Les taux de chômage sont élevés dans les quartiers Sillon, Preux et Harlière. Ce sont les quartiers du sud et de l'est de la ville qui ont les taux de chômage les plus faibles. Le taux de chômage relevé dans le cadre des recensements n'est sans doute pas un très bon indice micro-local, alors qu'il constitue un indice acceptable à un niveau plus agrégé, la ville.

Proportion de familles originaires d'Afrique du Nord ou sub-saharienne par Iris en 2004



Comme dans l'ensemble de l'Ouest de la France, les proportions de familles issues de l'immigration africaine sont plus faibles dans l'Ouest nantais qu'en région parisienne. En particulier, les familles venues d'Afrique sub-saharienne sont très peu nombreuses.

Origine culturelle des patronymes des familles en 2004-05 (en % ligne)

	France	Afrique noire	Maghreb	Europe *	Reste du monde
Saint-Herblain - 1982	-	-	-	-	-
Saint-Herblain - 2004-05	85,6	0,8	4,9	5,7	1,0

Nous n'avons pas de données pour 1982. *Pays de l'UE à l'exception de la France et Turquie

3 SITUATIONS FAMILIALES ET PARCOURS DES ADOLESCENTS

Avec le changement de la composition de populations immigrées et surtout avec les fratries larges nées dans les familles d'origine africaine, des problèmes de socialisation qu'on a connus dans les quartiers prolétaires autrefois font retour.

En ce qui concerne l'Afrique noire, les anthropologues insistent entre autres sur la distinction entre des systèmes familiaux agnatiques dans lesquels l'ensemble des prérogatives sont transmises en ligne paternelle et dans lesquels l'inégalité des sexes est forte, et des systèmes bilinéaires ou matrilineaires où cette inégalité est moindre. Les familles issues de l'immigration dans lesquelles le système agnatique patrilineaire est dominant sont généralement nombreuses, avec un fort contrôle des femmes. Les systèmes de rôles dans ces familles contrastent nettement avec les normes européennes courantes, où une structure familiale bilinéaire restreinte, plus égalitaire entre les sexes, prévaut depuis plusieurs siècles, sinon depuis toujours (Anglo-Saxons). Dans l'Antiquité classique, la Grèce et Rome ont l'une et l'autre accordé une importance particulière aux groupes de descendance unilinéaire (clans et lignages patrilineaires) mais cela a été effacé pour l'essentiel en Europe par les envahisseurs germaniques, avec leurs parentés bilatérales, et sous la pression de l'Eglise, qui a réussi à affaiblir tous les groupes de parenté élargie (...) ⁹.

Les effets des structures familiales agnatiques à la fois sur le contrôle des femmes et sur la socialisation des enfants sont très lisibles. S'agissant du contrôle des femmes, trois aspects sont associés à la distinction entre systèmes agnatiques et bilinéaires : la proportion des enfants naturels ou des naissances hors mariage, l'écart d'âge entre les époux, la taille des fratries (ou un indice qui est directement corrélatif comme les taux de fécondité).

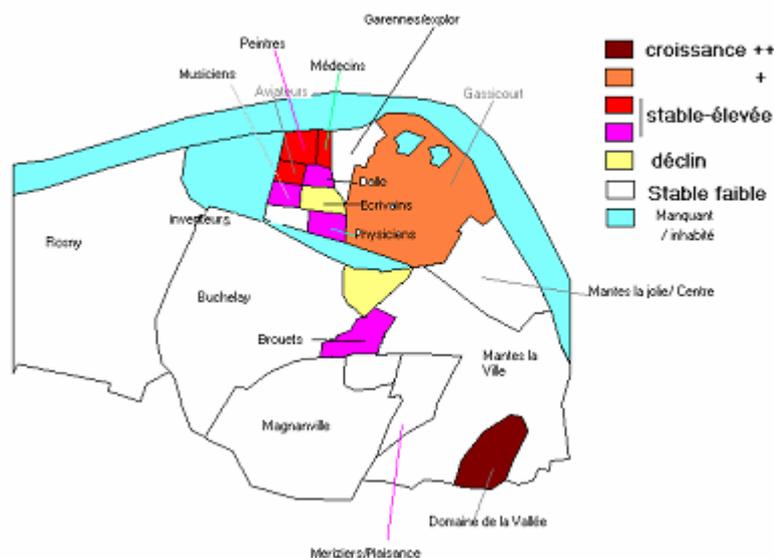
Ainsi, parmi les Mauritanien(ne)s, les Maliennes ou les Sénégalaises, les taux d'enfants « naturels » oscillent entre 2 % et 7 % ¹⁰. Ces taux très faibles correspondent à un contrôle important des femmes. Parmi les Sénégalaises et les Maliennes, on constate des différences importantes entre les familles peules ou soninkés -où ce contrôle est fort- d'une part, et les familles wolofs ou manjaks d'autre part -groupes dans lesquels le contrôle des femmes est sensiblement plus souple. Témoin et indice de ce moindre contrôle, le taux d'enfants naturels dans les familles africaines issues de pays qui bordent le golfe de Guinée est plus élevé : compris entre 20 % et 25 %.

Pour ce qui est de la taille des fratries, le nombre d'enfants par femme est plus élevé dans les familles venues du Sahel, région dont le modèle familial est patrilineaire (de six à dix enfants), que dans les familles africaines issues des régions qui bordent le golfe de Guinée, zone de structure familiale bilinéaire ou matrilineaire (de quatre à six enfants). Même si elle tend à se réduire précisément dans les quartiers du Val de Seine où elle est la plus élevée, la taille des fratries au sein des sous-quartiers du Val Fourré ainsi que dans les quartiers ZUS de Mantes la Ville témoigne de l'importance d'avoir une grande descendance dans ces familles venues du Sahel. Elle indique des différences sensibles dans les contextes de socialisation des adolescents. On notera toutefois que, dans la période récente, la taille des familles est stable dans ces zones où sont installées les grandes familles, comme la composition en termes d'origine culturelle de ces zones, a plutôt vu l'accroissement de la proportion des familles originaires du Sahel, ce tassement indique une tendance à la réduction des fratries au sein de ces familles (cf. carte ci-dessous).

⁹ J. Goody, *La famille en Europe*, Seuil, 2001, p16.

¹⁰ D'après E. Todd, *Le destin des immigrés*, Paris Seuil, 1994.

Evolution de la taille des familles entre 1996 et 2003, dans le Mantois



Enfin, le taux de scolarisation des migrants africains issus des « pays de la forêt » (Golfe de Guinée notamment) est nettement plus élevé que celui des familles du Sahel qui sont majoritaires au Val Fourré. Au sein des familles du Sahel, la domination des hommes sur les femmes venues dans le cadre du regroupement familial est favorisée parce que celles-ci ignorent la langue. Le taux de mères analphabètes est élevé, ce qui est préjudiciable à l'exercice d'une autorité sur les enfants, et met ces femmes dans l'incapacité de lire des documents administratifs et, bien souvent, de chercher un emploi.

Pour ce qui est du Maghreb, comme l'a montré Germaine Tillon¹¹, les systèmes patrilinéaires dominent dans les zones arabisées. Longtemps, les Berbères ont gardé des systèmes de parenté bilinéaires, après quoi la loi musulmane s'est appliquée. Ces systèmes impliquent un contrôle de l'alliance et des formes de mariage préférentielles, dont on a eu de nombreux témoignages dans notre enquête. Dans les années 1980, un quart des mariages étaient préférentiels dans les pays arabes, le mari étant généralement le cousin paternel. Un peu plus récemment, selon une enquête menée en 1992¹², la moitié des femmes âgées de 20 à 59 ans issues de l'immigration maghrébine avaient épousé un conjoint choisi par leur famille. Ce fait est observable dans les familles auprès desquelles nous avons enquêté et imprègne les conduites de la jeune génération à un certain degré.

Les conséquences normatives de la présence de ces systèmes agnatiques sont nombreuses et complexes. Dans ces systèmes, la famille constitue un espace de solidarité large, et les relations de germanité tissent un réseau protecteur. De plus les séparations et les divorces sont rarissimes, du moins chez les parents des adolescents interviewés en 2004. Il s'ensuit un maintien plus fort des liens inter-générationnels et intra-générationnels.

3.1 SITUATIONS ET PARCOURS DES ADOLESCENTS DES AGGLOMERATIONS DU VAL DE SEINE

Dans les villes du Val de Seine, ce qui fait la particularité du contexte de socialisation c'est l'importance des familles des travailleurs de l'automobile qui viennent de plusieurs régions d'Afrique. Elles se sont installées pour la majorité dans la ZUS du Val Fourré dans le cadre du regroupement familial, dans le quartier des Plaisances, qui est également en ZUS, et dans le bas du Domaine de la Vallée à Mantes la Ville. Les formes de sociabilité des adolescents sont, comme on va le voir, étroitement associées aux situations familiales dans lesquels ils vivent. Aussi, il importe de considérer ces structures pour comprendre la sociabilité des adolescents. Parmi les familles d'origine africaine les plus largement représentées dans le Val de Seine on trouve des familles venues du Sahel ; les familles venues de Côte d'Ivoire, du Bénin, du Cameroun ou du Congo sont très minoritaires. Pour décrire les contextes il est nécessaire de distinguer les situations observées dans les ZUS et en dehors des ZUS.

¹¹ *Le harem et les cousins*, Paris, Seuil, 1963.

¹² Enquête MGIS, sous la direction de M. Tribalat, Paris, Ined, 1992.

Hors ZUS

Hors des ZUS, les situations scolaires qui se dégradent se rencontrent notamment chez des enfants dont les familles sont en difficulté. Be. est pris en charge dans le cadre d'une AEMO mais, à part les disputes avec son jeune demi-frère, il est réticent à parler de sa famille¹³, cependant il décrit une scolarité en pente : des difficultés qui commencent au collège et qu'il ne peut pas enrayer, le redoublement de la cinquième ne résout rien, il se trouve en quatrième au moment de l'entretien et envisage d'abandonner la voie générale et de suivre un apprentissage. Il attendait avec impatience la réponse de l'AFORP, mais un procès verbal du mois de juillet de la même année fait état de sa situation d'enfant en danger et peut-être de l'échec de cette démarche. La situation d'Al., qui vit hors du Val Fourré, est à mettre en lien avec sa situation familiale : Al. ne voit pas son père depuis qu'elle a deux ans et la reconstitution familiale ne semble pas être favorable à l'enfant : sa mère s'est mise en ménage depuis cinq ans avec un homme plus jeune qu'elle et qui ne travaille pas. Pourtant Al. voulait avoir des bons résultats pour ne pas décevoir ses parents. La corrélation entre des difficultés familiales et des difficultés scolaires est plus forte pour les élèves venant des collèges situés hors ZUS que dans celles-ci. En général, ces enfants n'abandonnent pourtant pas l'école et sont peu enclins aux conduites, sauf quelques filles, comme J. dont la mère a fait des tentatives de suicide et E. -sa mère est alcoolique-, qui sont un peu plus déléguées que les enfants surprotégés et ont aussi parfois une vie sexuelle de jeunes femmes.

A Gassicourt, proche de la ZUS du Val Fourré, nous avons rencontré un exemple paradigmatique de décrochage scolaire à base affective Il concerne un enfant d'une famille franco-française. Les résultats scolaires de St. dégringolent encore plus que ceux de Be., il redouble lui aussi la cinquième mais sans profiter de ce redoublement il envisage aussi l'abandon de la voie générale. St. semble avoir été affecté par le retour de sa mère, mais il est aussi vrai que dans son entourage personne n'est allé au-delà du CAP. Il est l'enfant très attaché d'une mère abandonnée et abandonnique qui, selon St., est partie faire sa vie ailleurs et qui est ensuite revenue dans le Val de Seine avec son compagnon. Chez St. se manifeste une attirance pour les conduites à risques.

A la lecture des entretiens avec des adolescents qui résident hors des ZUS du Mantois, il nous a semblé nécessaire, pour rendre compte de certaines difficultés ou décrochages, de recourir à une catégorie interprétative : celle d'enfants surprotégés. Celle-ci a une longue histoire qui plonge dans des contextes culturels divers, elle est à mettre en rapport avec un détachement lent et incomplet de l'adolescent et de sa mère, et renvoie à la question de l'autonomie¹⁴. Les enfants surprotégés appartiennent à de petites fratries, ils ont du mal à accepter l'autorité sans avoir pour autant suffisamment d'assurance pour se placer dans la confrontation. Ils sont scolarisés quasi exclusivement hors ZEP. Ces enfants, même s'ils décrochent comme G., restent dans l'école et les conduites n'impliquent que très peu d'entre eux, comme Th. et M., parfois enclins aux conduites à risques.

Dans les ZUS

Dans les collèges ZEP/ZUS, les enfants surprotégés sont rares et il s'agit de cas particuliers qui ne peuvent conduire à une généralisation. C'est le cas de S., qui a eu une tumeur au cerveau, auquel « sa famille passe tout », de N., gâtée par deux aînés qui ont réussi¹⁵ et la traitent comme une « poupée ». C'est encore le cas de F., dernier enfant d'un couple marocain – il n'a que des sœurs – qui cumule des difficultés scolaires et des déficits relationnels, qui est aussi mal à l'aise avec les adultes qu'avec les jeunes de son âge.

En revanche, dans les ZUS, les difficultés familiales proportionnellement moins importantes sont peut-être plus graves¹⁶ et tendent à conduire les enfants vers des décrochages scolaire et/ou social. C'est le cas pour An dont le père est myopathe et alcoolique, de B-K., Mu., Lu. -sous mesure de protection judiciaire- et Na dont le

¹³ On sait que sa sœur aînée a été placée en foyer.

¹⁴ cf. G Mendel, *L'histoire de l'autorité*, Paris, La Découverte, 2002.

¹⁵ Une fille et un garçon de vingt et dix-neuf ans qui sont tous les deux à l'Université. Elle se fâche avec son frère parce qu'il exploite ses faiblesses : quand N. veut qu'il garde un secret elle est obligée de lui préparer le repas du soir s'il rentre tard.

¹⁶ Ces difficultés n'ont pas été évoquées par les enfants dans l'entretien, sauf pour Na., contrairement aux difficultés détectées hors de la ZUS du Val Fourré.

père est décédé. Dans les familles venues d'Afrique¹⁷ ce sont les frères aînés qui apparaissent souvent comme étant à l'origine des problèmes familiaux : c'est le cas de R, D. et Z. au Val Fourré et de C. D. et F. hors ZUS.

Un seul de ces enfants, Z, évolue favorablement après avoir été pris en charge par la PJJ dans le cadre d'un suivi éducatif mis en place après la détention de son frère aîné : il dit avoir été poussé par ce frère à commettre des délits. Auteur de violences et victime, il se sent rasséréné depuis que son frère n'est plus là. Le père de Z. est âgé, il a quinze ans de plus que sa femme qui, semble-t-il, est arrivée du Maroc directement chez son mari. Espérant une vie meilleure, elle a beaucoup misé sur son premier enfant qui, surinvesti, et ne se sentant pas à la hauteur des attentes des parents, a réagi par la violence. La mère de Z., actuellement femme de ménage, et son père, retraité, ont sans doute été obligés de revoir leurs espoirs à la baisse : le premier enfant est au cœur des tensions entre les rêves et la réalité d'une société d'accueil qui met en cause les valeurs de la culture d'origine. Z., qui bénéficie d'une aide éducative, sera cependant peut-être capable de surmonter cette tension.

Pour les frères de D. et de C., on se trouve vraisemblablement devant des problèmes créés par les aînés. Mais D. n'accuse pas ses frères – qui semblent plutôt protecteurs envers lui : « Surtout qu'il ne commette pas les mêmes erreurs, disent-ils » – mais les policiers qui sont « racistes ». Les conflits au sein de sa famille de C., une jeune fille, du Val Fourré, sont plus complexes. C. omet par exemple l'existence d'un frère qui figure dans une affaire « mineur en danger » de la Nouvelle Chaîne Pénale où tous les frères et sœurs sont impliqués. S'agissant de la même fratrie, on sait par ailleurs qu'une des sœurs a porté plainte contre une autre sœur. Quatre naissances rapprochées – vingt, dix-neuf, dix-huit et seize ans – ce qui semble beaucoup pour une seule femme, sèment aussi le doute.

Dans plusieurs entretiens avec des enfants dont les parents venaient d'Afrique subsaharienne, les problèmes posés par les rapports dans la fratrie se conjuguent avec des difficultés liées à la polygamie. Nous avons été confrontés avec des données étranges, un peu comme si l'enfant voulait cacher une situation de polygamie non reconnue en France. Parfois aussi, nous avons dû insister auprès de certains enfants ou du moins poser la question expressément – ainsi pour H.-G. et Si. H. dévoile sans malice une situation de cette nature : le jour de l'entretien, son papa était absent depuis huit mois parce qu'il devait s'occuper du dernier-né, fils de la coépouse qui vit au Mali. Cette femme est en Afrique depuis que H. a un an, pourtant deux de ses filles sont au Val Fourré et ont été visiblement élevées par la mère de H. Dans cette famille – dit H. – il y a des difficultés, des choses, des fois il y a la bagarre. Les absences répétées d'un père qui, semble-t-il, a peu d'autorité sur les enfants parce qu'il est trop âgé, ne favorisent pas une relation fluide entre les enfants et les adultes¹⁸. Ceci conduit à un conflit ouvert avec les enseignants : en parlant des profs H. dit « qu'ils veulent le maîtriser », ce qui l'insupporte.

Il serait abusif de croire que la majorité des familles africaines sont comme celle que H. décrit¹⁹. Cependant si la polygamie ne concerne qu'environ 70 familles au Val Fourré, cela fait compte tenu de la taille des fratries pas loin d'un millier d'enfants et d'adolescents, ce qui à l'échelle du quartier n'est pas anecdotique. Les porte-à-faux normatifs associés à la polygamie et les liens étroits de ces parents avec leur village introduisent des tensions, liées à l'absence du père et parfois à des conflits entre les mères, qui semblent avoir un rôle majeur dans les dérives adolescentes. En lien aussi avec le pays du Sahel, nous avons noté la prévalence d'une pratique qui prend à rebours les valeurs et les méthodes d'éducation de la société d'accueil : le renvoi des garçons au pays. P. et C. parlent de leurs frères qui sont au pays, qu'on a envoyés non pour les punir pour leurs inconduites mais pour les éduquer. Selon P. il faut que les garçons apprennent des vérités qu'ils ne peuvent pas apprendre ici. C. dit : « Mon père quand il voit les jeunes comme ils sont, il a préféré les envoyer là-bas pour qu'ils apprennent quoi ! »

D'autres éléments, que les adolescents n'évoquent pas, car ils en sont imprégnés sans en être conscients, peuvent entrer en ligne de compte. Par exemple, l'effet des stratifications sociales issues des rapports sociaux pré-capitalistes qui persistent même déstructurées. Ainsi, dans certains groupes, notamment dans les campagnes, la division en caste garderait encore un sens. Dans la cohorte suivie, un des enfants déscolarisés²⁰ en septembre 2003 était le fils d'un chef de village, situation que l'éducatrice de la PJJ qui suivait la famille

¹⁷ Notamment d'Afrique subsaharienne, mais c'est également le cas de quelque enfant d'origine maghrébine, comme Z.

¹⁸ Ici, comme dans plusieurs autres situations analogues, les mères sont trop complaisantes avec leurs garçons ou trop crédules. Elles signent sans savoir lire le cahier de correspondance, par exemple.

¹⁹ Si. et L. K. dans des familles africaines polygames sont des enfants très respectueux des adultes et ont un père âgé mais bien présent dans leur éducation.

²⁰ Ils n'étaient que quinze (1%), dont trois d'origine africaine. Cet exemple n'est pas représentatif, il est explicatif parce qu'il cumule les spécificités de ces familles.

mettait en rapport avec son inconduite. La fratrie la plus en difficulté dans cette famille est celle de la troisième épouse, la plus jeune, arrivée en France il y a quinze ans. On peut imaginer l'état d'esprit de cette jeune femme qui épouse un noble âgé vivant dans un pays riche et qui a sûrement négligé de se préoccuper de la condition d'ouvrier de cet homme car pour elle cela ne devait avoir probablement aucune signification. D'après les témoignages des enseignants et de l'éducatrice, les enfants ont posé des problèmes dès leur plus jeune âge, les adultes n'ayant « aucun impact » tellement ils sont structurés comme chefs.

Les difficultés des familles dont les parents sont venus d'Afrique subsaharienne relèvent rarement des altérations et dysfonctionnements qu'a l'habitude de traiter l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Elles sont peut-être moins facilement détectées par les travailleurs sociaux, mais surtout ces difficultés sont d'une nature différente des situations que l'ASE prend en charge²¹. Cela ne signifie pas que des actions ne pourraient être envisagées, mais ni les dispositions légales, ni les habitudes de travail ne les favorisent.

Décrochage, inconduites et progrès scolaires

Les difficultés scolaires des enfants dans un contexte social peu favorable ne conduisent pas systématiquement au décrochage institutionnel ni à des conduites délictueuses mais ces dérives ne sont pas négligeables. Beaucoup de ces enfants sont toujours à l'école mais leurs résultats scolaires sont très faibles : c'est notamment le cas de ceux qui sont en troisième générale et qui semblent être toujours passés « au bénéfice de l'âge ». Le principal d'un des collèges en zone d'éducation prioritaire a évoqué la situation de deux filles arrivées en sixième sans savoir lire ni écrire et dont les parents n'ont pas accepté une orientation dans des sections d'éducation spéciale²² : ces filles sont en troisième générale avec des moyennes autour de trois ou quatre, mais elles ne posent pas de problème de discipline. Les garçons, en revanche, entrent plus facilement dans une dynamique que Me. décrit bien. Comme il ne veut pas causer de problèmes à sa famille il ne sèche pas, fait même semblant de faire ses devoirs -il fait « tout faux »-, et dit : « Je ne travaillais pas, je n'arrivais pas à me remettre au boulot, ce n'est pas parce que je ne voulais pas travailler, je n'arrivais pas en plus ». Alors il se moque des profs, il est insolent, mais avec un père présent, très présent même, il ne franchit pas la barre, reste scolarisé et le raconte avec une certaine maturité. Par contraste, Ye., sans recul lui-même, prétend n'avoir eu aucun problème à l'école avant la cinquième où il a commencé à avoir de mauvaises notes et des avertissements²³, alors il a commencé à ne plus faire ses devoirs. Mais Ye. reste à l'école, dans des classes de « re-mobilisation », et ne s'en tire pas trop mal. Ma., Al. et Ah. ont des mauvais résultats mais vont toujours en cours, ce qui ne les empêche pas d'avoir eu des conduites délictueuses enregistrées dans la Nouvelle Chaîne Pénale. D'autres décrochent de l'école sans avoir été repérés pour des inconduites, c'est le cas de B-K., Lu., Na., H. D. et An. – ils ont toutefois des problèmes de conduite au collège. An., comme les filles en difficulté hors ZEP, est plutôt orientée vers les conduites à risque. Pour Mu., Sa., Ma., H. G., Ch. et Mou, le décrochage scolaire s'accompagne d'une dérive délictuelle repérée – mais ils ont été les moins bavards et n'ont pas décrit comme Me., les processus qui les ont conduit aux violences et aux larcins.

Au total, dans l'échantillon étudié dans le Mantois, la situation scolaire s'améliore pour près de 60 % des adolescents interviewés, elle se dégrade pour les autres. Toutefois cette amélioration reste modeste puisque parmi les élèves de la cohorte 2000-04 qui étaient parmi les 50 % les plus faibles en 6^e : 12 % ont eu le brevet au terme de 4 années de collège. Quantitativement, au sein de l'échantillon interviewé on peut distinguer quatre groupes du point de vue des dynamiques scolaires. Un premier groupe qui représente 23 % de l'échantillon a connu une progression de sa moyenne de plus de 50 % entre 2000 et 2003, dans un second groupe 36 % de l'échantillon, il y a une progression inférieure à 50 %, un troisième groupe qui avait une moyenne supérieure à 7/20 a connu une régression, il représente 32 %, enfin un petit groupe de 9 % des interviewés qui avaient moins de 7/20 en 6^e ont néanmoins régressé. Parmi les interviewés, en ZUS et hors ZUS, dont les résultats s'améliorent, certains enfants ont connu des perturbations importantes. On a évoqué le cas de Z., A-M. a été abandonné par sa mère, P-C. n'a pas connu son père, Di. a été sous protection judiciaire et Ta. a souffert de la séparation des parents et des difficultés économiques de sa mère. Ces situations s'étant rééquilibrées, notamment après des recompositions familiales, la situation scolaire des enfants s'est améliorée tout en restant modeste, puisqu'ils partent de très bas. Les cas de Le. et de Sa illustrent à l'inverse un effort de volonté de la part de ces filles, certainement soutenu par les enseignants.

²¹ Les déficits dans l'éducation des enfants que traite l'ASE sont liés à de facteurs tel que : abandon (P.), alcoolisme (E., S., A.), problèmes psychologiques (J.), décès d'un parent (N. et L.) ou maltraitance.

²² Les deux filles, ayant les plus faibles pourcentages dans l'évaluation de sixième, ont été retenues dans l'échantillon mais elles n'ont pas voulu répondre à l'entretien : une a été absente et l'autre a fondu en larmes et on l'a dispensé.

²³ Ce qui est peu vraisemblable puisqu'il redouble en primaire et a des résultats très faibles lors de l'évaluation de sixième.

*Situation matrimoniale et/ou personnelle des parents des élèves du Val Fourré interviewés en 2004 appartenant aux 5 derniers déciles pour les évaluations de 6^e **

Situation du couple parental, ou des substituts parentaux	Parents ensemble	Parents séparés/divorcés	Père/mère décédé, élevé par grands-parents, mère à l'étranger, en traitement psychiatrique	Mariage polygamique	Nombre de familles
France**	16	14	2	0	32
Algérie	9	0	0	0	9
Maroc	18	0	2	0	20
Turquie	5	0	0	0	5
Sénégal /Mauritanie	13	0	3	7	23
Mali	4	0	1	3	8
Total	65	14	8	10	97

* Il faut lire le tableau en comparant les lignes.** Nous n'avons pas pris en compte les familles venant d'autres régions trop peu représentées et nous avons regroupé deux franco-espagnol ou franco-sénégalais avec les franco-français.

Les situations de divorce, de séparation ne sont pas les problèmes qui affectent le plus les dynamiques scolaires des ZUS du Val de Seine. Sur ce point, croyons nous, les situations familiales dans beaucoup de quartiers sensibles en France dans les années 1990-2000 s'opposent à celles des « quartiers noirs » américains des années 1980 décrits par Ph. Moss et Ch Tilly²⁴, Elijah Anderson ou W.J. Wilson.

3.2 PARIS 18^e : TROIS CATEGORIES D'ELEVES

Les trois catégories polaires d'élèves qu'on va décrire sont l'effet de la construction de notre échantillon d'interviewés²⁵. Les bons élèves sont ceux dont les résultats de l'évaluation de sixième de septembre 2001 les placent dans le tiers supérieur. Ils sont vingt-trois, pour la plupart scolarisés en troisième. La scolarité de quatre de ces adolescents a évolué défavorablement. Les élèves en difficulté ont été sélectionnés parmi les élèves dont le résultat de l'évaluation de sixième est plus faible et dont le pourcentage de réussite moyen n'arrive pas à 60 %. Ils sont cinquante-six et leur situation scolaire au moment de l'entretien est plus variable que dans la catégorie précédente : deux sont en quatrième d'aide et soutien et un en troisième d'insertion. La scolarité de treize de ces adolescents a évolué favorablement.

La troisième catégorie a été constituée après l'analyse des entretiens avec certains adolescents du groupe des cinq derniers déciles des collèges des quartiers les plus favorisés et du groupe des élèves sélectionnés dans les trois premiers déciles des collèges des quartiers plus défavorisés dont le pourcentage de réussite dans l'évaluation de sixième se situe autour du 60 %. Les élèves moyens sont au nombre de seize. Un quart de ces adolescents a vu sa situation scolaire se dégrader : trois ont été collés aux épreuves du brevet des collèges et un était encore en quatrième le jour de l'entretien.

Le pourcentage des élèves en difficulté est supérieur dans les collèges en ZEP : ils sont presque les deux tiers tandis que dans les autres collèges, ils représentent moins de la moitié des élèves interviewés.

²⁴ 'Why Black Men are Doing worse in the Labor Market', Social Science Research Council, Mimeo., 1991.

²⁵ Les élèves interviewés dans les collèges publics de Paris ont été sélectionnés à partir de la cohorte des adolescents scolarisés en sixième en septembre 2001 dans ces établissements et encore présents en septembre 2004. Ils ont été classés collège par collège en fonction des résultats de l'évaluation de sixième et rangés en déciles : un quart de l'échantillon a été tiré parmi les élèves des trois premiers déciles et les trois quarts restant dans les cinq derniers déciles. Parmi ces élèves en difficulté, la moitié a été sélectionnée dans le dernier décile, c'est à dire parmi ceux dont les résultats scolaires sont les plus médiocres. Ces adolescents se trouvent au moment de l'enquête en troisième ou en quatrième.

Paris 18^e : situation scolaire selon la zone d'éducation.

	Bons élèves	Elèves moyens	Elèves en difficulté	Total
ZEP	14 (21 %)	9 (14 %)	43 (65 %)	66 (100 %)
Hors ZEP	9 (31 %)	7 (24 %)	13 (45 %)	29 (100 %)
Total	23 (24 %)	16 (17 %)	65 (59 %)	95 (100 %)

Cette sur-représentation des bons élèves hors ZEP ne fait que reproduire la tendance globale de la cohorte où le taux de réussite moyen, aussi bien en mathématiques qu'en français est supérieur de plus de dix points hors ZEP. En mathématiques, le pourcentage moyen de réussite est de 68 % tandis qu'en ZEP il n'est que de 54 % et en français il est de 73 % hors ZEP et 60 % en ZEP.

3.2.1 Les adolescents en difficulté scolaire

Ils sont plus nombreux dans la ZEP (plus de trois-quarts des adolescents en difficulté sont scolarisés en ZEP) et leurs parents sont plus souvent nés hors de la France métropolitaine (moins de 10 % dit avoir des parents nés en France) Cette sur représentation des adolescents d'origine étrangère on la retrouve aussi dans la ZEP : ils représentent 84 % des adolescents interviewés (dont la moitié dont les parents sont nés en Afrique subsaharienne) contre 38 % dans les collèges situés hors ZEP.

Paris 18^e : lieu de naissance des parents des interviewés selon la zone d'éducation

	France	DOM	Europe	Afrique sub-saharienne	Maghreb	Reste du monde	Total
ZEP	5	5	2	28	12	14	66
Hors ZEP	9	1	6	5	5	3	29
Total	14	6	8	33	17	17	95

Pearson Chi2 (8) = 25 ; Pr = 0,002.

La plupart des parents de ces adolescents ont été peu ou pas scolarisés. Seulement quatre de ces adolescents « croient » qu'au moins un de leurs parents a un diplôme supérieur ou équivalent au bac : un enfant dit qu'un de ses parents a un BTS, deux le bac et un autre un bac en Algérie.

Les adolescents français d'origine

Les cinq adolescents interviewés (quatre garçons et une fille) dont les parents sont nés en France ont eu des difficultés scolaires depuis le primaire. Le jour de l'enquête, trois étaient en troisième (aucun n'a réussi les épreuves du brevet) et deux en quatrième. Aucun de ces collégiens n'a progressé dans les quatre ans qui se sont écoulés depuis l'évaluation de sixième, les deux redoublements d'ailleurs semblent se révéler peu bénéfiques selon le témoignage des adolescents et la vérification des résultats au premier trimestre 2004-2005.

Leurs parents sont toujours ensemble, ils ont un seul frère ou une seule sœur dont deux sont des jumeaux. Leurs parents n'ont pas été très loin dans leur parcours scolaire. Un seul de ces adolescents « pense » que ses parents ont le bac. Pour les autres parents, les seuls qui sont allés au-delà du collège ont eu un CAP et un BEP. A part la mère de la seule fille du groupe, tous les autres parents travaillent.

Certaines situations familiales sont cependant lourdes à porter pour des adolescents : deux de ces adolescents, dont la seule fille, ont des parents malades : des maladies longues, mal définies par les adolescents et qui prennent beaucoup de place dans la vie familiale. Le garçon a eu lui-même une maladie de croissance et manifeste des symptômes de dépression (dort peu, a pensé au suicide), il a des difficultés à communiquer aussi bien avec ses camarades qu'avec son père (en sortant du collège, il va avec son seul copain de collège dans un square où ils fréquentent des garçons plus grands) et manifeste une attirance vers les conduites à risques. La jeune fille, tout en vivant dans la crainte de perdre sa mère, semble espérer pour elle une vie meilleure.

Pour les autres adolescents de ce groupe, des garçons habitant dans des cités à la réputation sulfureuse, la vie familiale semble plus agréable si on fait abstraction des petits inconvénients de la vie d'adolescents à la scolarité difficile (les redoublements et les devoirs fait à reculons ou à moitié, les « *engueulades* » avec les parents). N'ayant pas trop d'ambition scolaire, ils ne contestent pas l'autorité des adultes et se comportent plutôt bien si ce n'est quelques chapardages, des cigarettes fumées en cachette et les bagarres auxquelles ils participent dans la cité. Ainsi, une bataille de boules de boue qui, en passant par une boutique voisine et une dispute avec la police, finit en procès verbal pour outrage, ou un parent un peu exaspéré qui porte plainte parce que son fils reçoit plus de coups qu'il n'en donne. Le plus âgé, qui a seize ans, a fumé aussi quelques joints, quand l'occasion s'est présentée ; il n'achète pas.

Les adolescents dont les parents sont nés en Afrique subsaharienne

Leurs parents viennent pour la plupart du Sénégal et du Mali mais aussi du Zaïre, de Gambie, des Comores et de Côte d'Ivoire. Dix-huit sont en troisième générale, quatre en quatrième, un en troisième d'insertion et un en quatrième d'aide et soutien. Trois de ces adolescents ont progressé tout au long de leur scolarité au collège et ont obtenu le brevet.

On trouve dans ce groupe les sept situations de polygamie de l'échantillon (en fait six, parce que deux adolescents interviewés appartiennent à la même fratrie) et une grosse majorité des fratries de six adolescents ou plus (17 fratries sur les 20 de l'échantillon). Pour la plupart, leurs parents n'ont pas été scolarisés et pour ceux qui l'ont été dans leur pays d'origine, ils n'ont pas été au-delà du lycée. Certains parents, surtout les mères ne parlent pas français.

- *Des familles polygames*

Les adolescents interviewés sont sept : cinq filles et deux garçons. Deux de ces adolescents ont redoublé en primaire pourtant ils obtiennent tous lors de l'évaluation de sixième des pourcentages qui les placent dans le dernier décile (30 % de réussite pour les résultats les plus faibles)²⁶. Pour trois de ces adolescents, les mauvais résultats scolaires n'entraînent pas de conséquence sur leur comportement ni à l'école ni en dehors de l'école. Ils quitteront sans doute le collège sans diplôme. Pourront-ils s'insérer dans la vie sociale et économique avec le peu de moyens dont ils disposent et sans heurt, comme l'ont fait leurs aînés ?

La fratrie de treize adolescents dont As. et Bk. sont issus semble aller bien même si les adolescents ne réussissent pas leur scolarité : les deux garçons aînés ont quitté l'école sans diplôme mais travaillent tous les deux et le troisième enfant, une fille, est en formation. La première épouse et le père travaillent. Il s'agit d'une famille polygame traditionnelle : naissance au Sénégal de deux adolescents de la première épouse en 1980 et 1982. La première épouse de M. C. vient rejoindre son mari en France : naissance de trois adolescents de la première épouse entre 1983 et 1987. Entre-temps M. C. épouse une deuxième femme au Sénégal : naissance au Sénégal d'un enfant de la deuxième épouse en 1989. La deuxième épouse de M. C. rejoint la famille de son mari en France : naissance de deux adolescents, l'un de la première épouse et l'autre de la deuxième en 1990 ; naissance d'un enfant de la deuxième épouse en 1991, d'un enfant de la première épouse en 1992, naissance d'un enfant de la deuxième épouse en 1997, d'un enfant de la première épouse en 2001, d'un enfant de la deuxième épouse en 2003.

Ils sont musulmans pratiquants. Les adolescents se tiennent bien à la maison et respectent les adultes. As. est gênée de parler de polygamie et cache des frères et sœurs et surtout le statut de sa belle-mère mais son récit en souffre et elle a du mal à expliquer les incohérences qui s'y glissent. Bk., plus à l'aise, révèle ce que sa demi-sœur cache. Ils espèrent tous les deux suivre une formation et avoir un travail, ils sont confiants. As. aimerait aussi avoir un « *bon mari* ». Les inconduites ne dépassent pas quelques bagarres entre copains et des vols de bonbons arrêtés « *parce que je suis grande.* »

²⁶ Pour chacun de ces enfants le résultat se trouve autour d'un taux de réussite moyen (moyenne entre l'épreuve de français et celle des mathématiques) qui ne dépasse pas le 30% de réponses correctes.

Jf. aussi semble aller plutôt bien malgré des difficultés scolaires et autres. Sa famille, moins traditionaliste²⁷, a été déstructurée par des séparations successives. Son père est venu le premier du Sénégal. Il a été suivi par sa première épouse, sénégalaise elle aussi, et ses cinq enfants nés au Sénégal. La mère de Jf. est née en Guinée, où elle a été élevée par sa grand-mère, elle a ensuite rejoint ses parents au Sénégal où elle a rencontré le père de Jf.. Elle est devenue sa deuxième épouse et l'a rejoint en France dans l'appartement du vingtième arrondissement de Paris où il habitait avec sa première épouse et ses cinq enfants. Ils ont vécu tous ensemble pendant presque dix ans, période pendant laquelle sont nées les trois premières filles de la deuxième épouse. En 1997, la mère de Jf. quitte le domicile familial et s'installe dans une pièce de la rue Myrha avec ses trois enfants elle semble être enceinte de sa quatrième fille. Actuellement elles sont dans un appartement de quatre pièces, toujours à la Goutte d'Or. Elles sont sept filles et la mère. Le père, qui a toujours travaillé (il est boucher), a déménagé dans un appartement à Stalingrad. Jf. dit que ça se passe bien et que tout ce monde s'entend bien, pourtant elle ne sait pas ce que font ses demi-frères, sauf que l'aîné des garçons a été deux ans en prison. Des demi-sœurs aînées, tout ce qu'elle sait, c'est qu'elles sont mariées et ont fait des études mais elle ne sait pas lesquelles ni si elles travaillent. Jf., qui n'a jamais aimé l'école, est une adolescente plutôt sage même si elle ne fait pas toujours ses devoirs et « sèche quand elle est fatiguée » avec le consentement de sa mère. Ce qu'elle aime le plus au monde c'est de passer du temps avec ses copines.

Pour les quatre autres enfants les difficultés scolaires se répercutent sur leur comportement et dans certains cas il est à se demander si ce n'est pas l'absence de maîtrise de soi qui est source des difficultés scolaires et avec leur entourage. Ai., Sn. et Aa. ne sont pas protégées par leur condition de jeunes filles.

Sn. dit qu'elle ne fait plus ses devoirs et qu'elle sèche pour traîner avec ses copines. De toutes manières les parents ne suivent pas la scolarité des adolescents, ils ne vont pas au collège et elle signe le carnet de correspondance elle-même, son père ne l'aurait jamais vu. Elle déclare avoir volé plus que des bonbons, fumer cinq cigarettes par jour et parfois du cannabis quand une de ses copines en rapporte, elle n'achèterait pas. La violence n'est pas en reste, bien au contraire, et l'a conduite à avoir à faire à la justice après une expédition punitive de sept filles -dont sa demi-sœur- contre une camarade qui aurait tenu des propos racistes. Ce n'est pas sa première affaire, c'est plutôt l'affaire en cours. Sa famille vient de Saint-Louis, au Sénégal. M. S. a eu son premier enfant à 44 ans. Ce garçon est, à dix-sept ans et après avoir été scolarisé en SEGPA, en première année de CAP métallurgie-serrurerie dans un internat privé de l'Essonne. Il a eu ensuite deux filles qui ont quinze jours d'écart, l'une avec la première épouse²⁸ et l'autre avec la deuxième ; elles sont toutes les deux en troisième avec des grosses difficultés scolaires²⁹ Trois enfants sont nés plus tard : un enfant de treize ans avec la deuxième épouse et deux enfants de onze, l'un avec la première et l'autre avec la deuxième épouse. Ils sont tous nés en France. La première épouse habite au domicile familial avec les six enfants et la deuxième chez une parente. Les trois aînés ont eu à faire avec la justice. Le garçon est impliqué dans une affaire de vol aggravé et les deux filles pour les faits de violence mentionnés.

Les familles d' Ai. et d' Aa. n'ont pas été altérées par la séparation des parents mais par des séjours répétés³⁰ des enfants dans le pays d'origine des parents. Les aller et retour entre deux modes de vie et les séparations longues de leur famille pour les uns, de leurs frères et sœurs pour les autres ne semblent pas être favorables à l'évolution de l'ensemble de la fratrie.

Sk. est allé un peu plus loin dans les inconduites. Il est le dernier rejeton d'une famille soninké du Mali de huit enfants. Il s'agit d'une famille traditionnelle où les parents sont très âgés (le père et les deux épouses ont plus de soixante ans selon Sk.) Les aînés vont bien, deux ont quitté la maison, les autres poursuivent leurs études (deux ont eu le bac) En revanche, le dernier enfant de la première épouse³¹ s'est fait poignarder l'an

²⁷ On peut parler de polygamie séquentielle car monsieur a eu trois filles et deux garçons avec sa première épouse et ensuite sept filles avec la deuxième.

²⁸ Les deux premiers enfants de la première épouse ont été signalés en 1999.

²⁹ L'aînée de la deuxième épouse a des résultats moyens lors de l'évaluation de sixième contrairement au deuxième enfant de la première épouse (fille interviewée) qui a toujours eu des difficultés scolaires.

³⁰ Cette pratique, selon les témoignages des enfants, dépasserait le cadre purement disciplinaire et aurait un caractère éducatif en approchant les enfants des grands-parents et de la culture d'origine. Ainsi certaines familles envoient leurs enfants pendant les premières années du primaire ou juste avant l'entrée dans l'adolescence. Il s'agit peut-être aussi de soulager les parents de la charge qu'ils représentent dans la société d'accueil (appartements exigus, cherté de la vie dans les grandes villes) mais les enfants évidemment n'énoncent pas cette dernière possibilité. C'est en fait un lien de plus avec le pays d'origine où ces familles font construire des maisons pour eux-mêmes et pour avoir une source de revenus : Aa. parle des voyages de son père au Mali : « Il part tous les ans, parce qu'il est propriétaire des maisons là-bas donc il va pour aller régler les histoires. » La plupart de ses sœurs et frères ont passé une partie de leur enfance ou leur adolescence là-bas

³¹ K. est fils de la deuxième épouse et il serait né quand sa mère avait au moins 45 ans.

dernier dans des circonstances peu claires. Les parents s'occupent comme ils peuvent de l'éducation de Sk., ils vont au collège, ils le punissent quand il se fait expulser ou coller (il est privé de sortie, de télé et/ou de console). En dépit de cela, il sèche, ne fait pas toujours ses devoirs, il a aussi été sanctionné pour une affaire de violence (affaire classée après un rappel à la loi). En dehors du collège, ça ne se passe pas mieux, même s'il ne s'est jamais fait attraper par la police. Il se bagarre quand on « traite » sa mère et s'est servi une fois d'un tesson de bouteille pour protéger son honneur. Il a goûté à l'alcool, fumé des cigarettes et du cannabis sans en consommer régulièrement (il a des copains qui font du trafic) et avoue des vols à des fins lucratives. « Je vends des objets (...) avec mes potes on fait des plans, un peu de chourave et tout ça (...) Des téléphones portables, des sacs, dans le quartier (...). Sur le dernier mois, j'en ai fait trois téléphones. Après, je revends sans problème. Je n'ai jamais eu de problème. On s'organise.»

Cependant, il fréquente une association de quartier pour ne pas traîner et dit que quand il fait des bêtises, après il regrette : « Je ne peux pas lâcher, je suis un peu embarqué. Je pense que ça va s'arrêter.» Il est encore en quatrième et espère continuer le collège, faire un BEP de comptabilité et trouver un bon travail.

- *Des familles en difficulté*

En dehors des familles polygames vivant dans le 18^e arrondissement dont les enfants vivent des tensions dues aux porte-à-faux normatifs et à la singularité de leur situation familiale, les enfants qui vivent dans des familles en difficulté ne sont que quatre. Il s'agit de familles de quatre ou cinq enfants, une seule comprend dix frères et sœurs. La plupart des parents n'ont pas été scolarisés : une mère aurait fréquenté l'école primaire dans le pays d'origine et un père aurait un BEP, ce qui paraît douteux.

VI., une jeune fille dont les parents viennent du Zaïre a été placée : ses parents se seraient séparés et sa mère aurait placé les enfants par manque de moyens financiers. VI. ne se souvient plus de son père, ses premiers souvenirs remontent à ses dix ans, quand elle était en famille d'accueil, elle ne connaît son histoire que par bribes. Après une recomposition familiale assez récente³² et la naissance d'une petite fille, sa mère a commencé à récupérer les enfants : d'abord VI., ensuite sa jeune sœur, mais les deux derniers enfants restent au foyer. VI. est tenue à la maison et n'a jamais eu d'inconduite mais ne supporte pas son beau-père et montre des signes de dépression. Elle a toujours eu des difficultés scolaires et sa mère veut que sa fille passe en seconde. Elle souffre aussi de cette pression.

Ib. a perdu son père il y a deux ans et lui et ses frères ont passé une partie de leur enfance au Mali où ils ont suivi aussi une partie de leur scolarité. Les résultats s'en ressentent : tous ses frères et sœurs sont en retard par rapport aux normes de l'Education Nationale et lui-même, à seize ans, est en troisième, sèche et ne fait pas tous ses devoirs parce qu'il ne comprend pas ou ne suit pas. Ib. a été mis en cause pour violence à cause d'une bagarre à l'école mais il ne semble pas avoir de problème ailleurs. Il n'avoue que quelques conduites à risque : consommations de tabac et de cannabis plus ou moins régulières. Cependant sa mère ne le laisse pas sortir pour qu'il ne fasse pas de bêtises.

Les autres deux enfants vivent avec leurs deux parents, leurs frères et leurs sœurs mais dans des familles qui ne vont pas bien.

Ad. parle de parents qui se disputent tout le temps, d'une mère qui dit « *des choses derrière le dos de mon père, des mensonges.* » En plus, les onze enfants de deux à vingt et un ans et deux adultes vivent dans trois pièces. Aucun des parents ne travaille. Pour lui, l'école s'est toujours mal passée aussi bien à cause des résultats que de son comportement violent, qui dépasse le cadre scolaire. Il semble avoir décroché : il sèche, n'apporte pas son matériel, ne fait pas ses devoirs et, de surcroît, est souvent exclu. Il fera un BEP mécanique parce que ses résultats ne lui permettent pas d'aspirer à une autre orientation.

Bh., en revanche, a redoublé la sixième dans l'espoir de rattraper, suit les séances de soutien au collège et ses résultats en quatrième sont encourageants. Il ne parle pas de sa famille mais on sait qu'il est suivi en assistance éducative et que son frère aîné est sous contrôle judiciaire. On a l'impression qu'il est sage et s'accroche parce qu'il espère passer en seconde et être footballeur. Il ne sort que pour aller au stade. Il semblerait que son père³³ n'ait pas toujours été présent au domicile familial. Bh. est fragile, il se protège de carences affectives par l'idéalisation de son devenir.

³² Sa mère a épousé un Iranien de vingt ans son aîné.

³³ On a plutôt que l'impression qu'il parle d'un beau-père.

- *Des familles qui vont bien*

Plus de la moitié des adolescents d'origine africaine en difficulté scolaire au début du collège vivent avec leurs parents -dont les trois qui ont progressé-, pour la plupart, dans des larges fratries³⁴. Les parents de ces adolescents n'ont pas été scolarisés, seulement deux adolescents disent que leurs parents ont été à l'école dans le pays d'origine.

Les parents de Mh. viennent de Dakar où sa mère a fréquenté le lycée et son père, un homme instruit, a suivi l'école coranique. Il n'a que deux sœurs et pourtant il déclare faire le ménage à l'instar de l'aînée de ses sœurs, la plus jeune profite encore de son bas âge. Les liens de sa famille avec le pays d'origine sont forts -ils envoient de l'argent aux grands-parents et se font construire une maison-, mais ne paraissent pas altérer la vie des adolescents car ils partent souvent en famille et pendant les vacances. La scolarité de Mh. n'a pas été perturbée, il a toujours eu des grosses difficultés en mathématiques et n'a jamais pu remonter la pente, même si les parents ont payé un professeur pendant quelque temps. « En fait, dit-il, au départ c'est parce que ça ne me plaisait pas, comme ça ne me plaisait pas je n'apprenais pas beaucoup les maths, après ça a fini pour ne plus aller en maths ... c'était catastrophique ! » Il a raté son brevet, mais le jour de l'entretien il était plus au moins sûr de pouvoir suivre l'orientation de son choix.

Ls. et sa jumelle ont quinze ans. Elle est née au Zaïre, son père est venu en France après sa naissance, il a été suivi par la mère qui a laissé les filles chez une tante. Elle est très sage et se comporte bien à la maison : on a un peu l'impression qu'elle a peur des adultes, surtout de sa mère. Ls. est en France depuis six ans. Elle a fait une seule année de primaire avec sa sœur et a un mauvais souvenir, même si elle décrit son professeur, un « garçon » qui faisait tout pour qu'elle s'habitue, avec reconnaissance. Elle se sentait surtout isolée. Ensuite elle a commencé le collège, sans sa sœur jumelle, qui a été inscrite dans un autre établissement « pour qu'elles ne fassent pas de bêtises. » Elles ont toutes les deux redoublé la sixième mais sa jumelle est en quatrième générale³⁵ avec un peu moins de difficultés scolaires. Ls. s'efforce de suivre comme elle peut et voudrait être aide soignante, au moins. Comme beaucoup de filles de ce groupe elle aimerait sortir un peu plus.

Globalement, ces adolescents vont bien, fréquentent les associations de quartier pour l'accompagnement à la scolarité et d'autres activités comme la danse ou le foot. Une seule fille a eu un problème de conduite au collège qui s'est soldé par deux jours d'exclusion et la transmission d'un procès-verbal au parquet (l'affaire a été classée après un rappel à la loi). Elle s'en était prise à une grande : « Elle m'a insulté, donc je l'ai tuée ! Je lui ai sauté dessus, je lui ai tiré les cheveux, je lui ai mis de coups, je l'ai achevée. » Selon le procès verbal, ces violences n'ont pas donné lieu à un arrêt de travail, donc n'ont pas dû être si terribles, mais Nm. veut s'affirmer. « Je fais des petits coups de pression, pour calmer l'autre, qu'il me respecte, dit-elle. »

Nm. n'est pas la seule fille à déclarer ce genre d'incivilité qui, sans être généralisées, concernent plutôt les garçons de ce groupe et restent limitées au cadre scolaire ou à des conflits avec les proches du même âge. Certains déclarent avoir « piqué » de la nourriture dans les épiceries, les boulangeries ou d'autres chapardages, une seule fille déclare voler dans les « grands magasins » quand l'occasion se présente, elle parle des grandes surfaces et il s'agit d'objets de peu de valeur. Quatre adolescents ont goûté au tabac et deux au cannabis et aucun ne les consomme de façon régulière ou répétée.

Ces adolescents sont pour la plupart en troisième générale, les deux adolescents qui sont scolarisés hors ZEP sont encore en quatrième, un est en troisième d'insertion et une fille est en quatrième d'aide et soutien.

Les adolescents dont les parents sont nés dans les pays du Maghreb

Un peu moins du quart des adolescents en difficulté ont des parents nés en Tunisie, en Algérie ou au Maroc. Il s'agit de fratries de deux à quatre enfants. Dans la moitié de ces familles aucun adulte ne travaille. Certains des parents ont été scolarisés dans leur pays d'origine. Deux filles ont progressé au collège et obtenu le brevet.

³⁴ Neuf enfants dans des fratries de plus de six et trois dans des fratries de quatre ou cinq enfants. Un seul n'a que deux petites sœurs.

³⁵ Dans le seul collège public du dix-huitième qui n'a pas participé à la recherche.

Fz. dit que son père a eu le bac. Ce qui est cohérent avec le reste du récit car, en Algérie, il travaillait dans les assurances. Arrivé en France il y a sept ans, il est restaurateur à Saint-Denis. Son épouse et les enfants sont arrivés plus tard. Fz. a commencé le collège un peu en retard par rapport à l'âge normal et sa scolarité est difficile : elle obtient de faibles résultats et a eu aussi des problèmes à cause de sa conduite. Ses parents l'ont changé de collège parce qu'ils attribuaient le comportement de leur fille à de mauvaises fréquentations : ils auraient appris qu'en plus des difficultés scolaires, elle fumait et sortait avec des garçons. Elle dit qu'après ce changement, ses résultats ont progressé et qu'elle passera en seconde, pourtant elle avoue en même temps qu'elle a du mal à faire ses devoirs, elle ne commence que quand il n'y a plus rien à regarder à la télé. Elle n'a pas obtenu le brevet. Elle ne sait pas ce qu'elle veut faire, elle voudrait ressembler à Monica Belucci, être riche, avoir une villa et une voiture. Ce décalage entre les attentes et la réalité est exprimé aussi dans un autre entretien d'une adolescente qui a également suivi l'école primaire en Algérie.

Yc., qui a été scolarisé en primaire en Algérie avait toujours les meilleures notes. « Je ne voulais pas que quelqu'un travaille mieux que moi. Tout le temps je voulais faire mieux que les autres. ». Ses parents espéraient beaucoup et sont venus en France pour qu'il poursuive ses études. Il redouble la sixième parce qu'il était en retard par rapport aux autres et on lui propose encore un redoublement en cinquième mais ses parents font appel. Ses résultats continuent à être faibles et, s'il semble avoir fait le deuil des grandes études que les parents espéraient, il est toujours dans le désir de satisfaire leurs attentes. Il envisage de faire un BEP électrotechnique. « Si j'arrive, ils seront contents ». On dirait que le décalage entre les attentes de ses parents et sa situation scolaire persiste. Il déclare des faits de violence qui vont bien au delà du cadre scolaire (il a cassé la porte d'un magasin parce qu'il n'était pas content du produit vendu) et quelques vols, dont un qui l'a conduit devant la justice (il dit qu'il n'a fait que recevoir l'argent qui lui a passé un copain qui avait vendu un portable volé).

D'autres décalages se conjuguent avec des mauvais résultats scolaires et des inconduites dans des milieux encore plus modestes : les parents de Nj. sont nés au Maroc, n'ont pas été scolarisés et ne savent pas lire le français. Sa mère arrive à déchiffrer parfois son carnet, donc elle le cache. Elle sèche et a arrêté de suivre un accompagnement à la scolarité pour gagner un peu d'argent en gardant des enfants. Elle a aussi d'autres moyens moins licites de « se faire de l'argent » : elle se retrouve avec des copains et des copines (les garçons et les filles se mélangeraient en cachette des parents) et vont dans les « quartiers chics »³⁶ pour « voler les gens. » Elle explique qu'ils ne se font pas « serrer » par la police parce qu'« on leurs fait peur, on ne les frappe pas mais ils lâchent tout. » Elle a eu ainsi une gourmette en or. C'est la prise qui a le plus de valeur à ses yeux. Elle dit que ses amis revendent du cannabis « parce qu'on ne leur a pas donné leur chance. ». Elle explique aussi qu'au collège on oriente les adolescents en difficulté vers la filière professionnelle³⁷ et on ne leur donne pas la possibilité de suivre une formation générale. Elle dit pourtant qu'elle ne fait pas de bêtises -pour elle faire une bêtise serait coucher avec son ami- et qu'elle reçoit encore des claques de sa mère.

Dans ces trois familles, on ne relève pas de déséquilibres importants, à part le chômage, si l'on s'en tient au discours des élèves. Il n'y a pas de lien direct entre les situations scolaires des adolescents, les inconduites et la situation familiale. Trois autres familles, en revanche, ont été ébranlées par des séparations ou des décès : une mère a deux filles de pères différents dont un décédé, celui de la fille interviewée. Il y a une famille monoparentale où les enfants n'ont jamais vu leur père après son départ³⁸ et un père, qui a une autre famille au Maroc, ne voit ses enfants que de façon épisodique quand il est en France³⁹. Ainsi, aux déstructurations familiales, il faut ajouter les décalages de valeurs et d'attentes pour comprendre le parcours qui amène les adolescents de ce groupe de la difficulté scolaire vers des comportements qui mettent en péril leur intégration sociale ou leur équilibre s'ils persistent. Seulement trois adolescents se portent plutôt bien malgré leurs difficultés scolaires.

Les autres adolescents en difficulté scolaire

Un quart l'échantillon est composé d'adolescents d'origines diverses -Antilles, Portugal, Turquie, Espagne, Pologne, Yougoslavie, Haïti- et deux adolescents sont nés en Chine. La plupart des parents ont été au mieux scolarisés dans leur pays d'origine ou ont suivi, notamment les Antillais, une formation professionnelle.

³⁶ Tout est relatif, il s'agit du quartier de la mairie du dix-huitième.

³⁷ En fait son collège est celui qui a signalé le plus d'orientations vers des filières professionnelles ou professionnelles : seize sur les vingt-six signalées.

³⁸ La jeune fille interviewée a pourtant fait des progrès et obtenu son brevet.

³⁹ Sb., l'enfant interviewé, montre des signes de dépression et même si elle dit ne pas consommer des produits raconte un épisode où elle s'est mise à boire sans savoir ce qu'elle faisait et sans pouvoir s'arrêter.

Seulement deux parents ont eu le bac ou plus. La famille de Sf. semble la seule à vivre dans une certaine aisance économique. Le père, qui est arrivé d'Espagne avec ses parents, a eu un BTS. Il est électricien, propriétaire de l'appartement où ils habitent (hors de la ZUS) et d'une maison en Espagne, au bord de la mer. Cette jeune fille avec l'aide de sa famille et d'un professeur particulier de maths et d'un autre d'anglais a fait des progrès et a obtenu le brevet des collèges.

Globalement les adolescents de ce groupe ne semblent pas avoir d'autres difficultés que celles qu'ils trouvent dans leur parcours scolaire et d'ailleurs plus de la moitié de ces adolescents ont progressé et obtenu le brevet des collèges. Pour la plupart, il s'agit de fratries de deux ou trois enfants et de foyers très modestes. Ceux qui n'ont pas réussi à faire des progrès sont surtout les adolescents issus de familles déstructurées et une fille dont les parents sont nés en Turquie et qui est en conflit avec sa culture d'origine.

Dans ce groupe il y a plus de familles monoparentales que dans les trois autres et une fille élevée par sa grand-mère. Les adolescents de ces dernières familles, pour la quasi totalité, n'ont pas progressé au collège. Cependant la plupart de ces adolescents déclarent n'avoir commis aucune inconduite : Cd., qui ne connaît pas son père, ne fait pas de « *bêtise* » et semble aller bien. Il dit même avoir profité du redoublement de la quatrième. Ax. est très enfantin. Il vit seul avec sa mère et voit son père qui lui donne de l'argent de poche. Il ne fait pas de « *bêtise* » ni au collège ni en dehors mais ne fait presque plus ses devoirs. MF. a un peu de mal à accepter l'autorité des adultes et à faire ses devoirs mais espère faire un BEP secrétariat et, en bonne antillaise, être « *agent administratif*. » Cd. et MF., comme Sd., ont plusieurs demi-sœurs et demi-frères de pères différents avec qui ils ont été élevés, certains connaissent leur père et le voient de façon épisodique. Les garçons de ce type de famille ont plus souvent que les filles des difficultés.

Sd., qui se conduit moins bien que Cd. et MF., a pourtant obtenu son brevet. Elle a une mère antillaise qui a fait sept enfants avec cinq pères, son frère et sa sœur aînés ont été sous assistance éducative et le garçon a été aussi en prison. Maintenant il s'est rangé, il est livreur de pizza et vit en Bretagne, il a une femme et un enfant. Sd. en veut à sa mère de s'être disputée avec ce frère et est très attachée à sa sœur aînée. Celle-ci est aussi mariée, habite en région parisienne et Sd. va la voir presque tous les week-ends. Sd. connaît son père, qui a habité un temps avec eux, le voit rarement et aimerait qu'il s'occupe un peu plus d'elle. Elle aime bien sortir avec sa bande, ils se retrouvent dans un jardin à la sortie du collège, surtout pour discuter mais parfois ils provoquent des bagarres, fraudent dans les transports, volent des canettes dans les supermarchés. Elle a fumé du tabac en mettant beaucoup de parfum quand elle rentrait à la maison mais a arrêté avant de devenir « *accro* » et boit du rhum en famille « *quand il y a des invités* » Quand elle rentre, elle se met à ses devoirs et peut passer deux heures à les faire. Elle aime le collège et aide son frère et sa jumelle à faire leurs devoirs. Ils sont tous les deux dans la cohorte et aucun n'a obtenu le brevet. Le plus surprenant est que Sd. pense que l'école ne sert à rien. Elle ne veut pas s'éterniser aux études et compte faire un BEP pour travailler au plus vite et avoir une agence de voyages.

Les autres filles vont moins bien. El. B. est en quatrième d'aide et soutien, vit avec sa mère, sa sœur et son frère. Son père est dans un hôtel et elle ne le voit qu'une fois par an chez sa grand-mère, qu'elle voit régulièrement. Elle avait peur de lui parce qu'il se battait avec sa mère. El. a redoublé une fois comme son frère et sa sœur et ne se conduit pas toujours très bien au collège : sa mère a été convoquée par un professeur mais elle n'est pas venue parce El. ne lui montre pas le carnet. A part les bagarres et des vols de Kit-kat, elle ne déclare aucune inconduite. Elle est plutôt victime, se fait taper par ses camarades filles et les garçons lui touchent les fesses. Elle voudrait être danseuse mais fera un CAP coiffure.

Gw. vit avec sa grand-mère antillaise, son père est décédé⁴⁰ et sa mère algérienne traîne dans le quartier mais elle ne la voit pas, elle n'est jamais occupée de Gw.. Elle est très liée à une des sœurs⁴¹ du père, qui est un peu son modèle. A part les difficultés scolaires elle montre des signes de dépression et est très pressée de vivre : voudrait travailler tout de suite et, si elle n'a pas encore eu de rapport sexuel avec son petit ami, elle n'est pas d'accord avec sa grand-mère qui lui dit qu'à quinze ans elle est encore trop jeune.

3.2.2 Les progressions scolaires au collège

Treize adolescents (seulement deux garçons dont un qui n'a que des copines filles) ayant des faibles résultats

⁴⁰ Il y a encore dans la NCP plusieurs affaires de vol non archivées, la dernière de 1994.

⁴¹ Les frères et sœurs de son père et lui-même sont nés en France.

à l'évaluation de sixième ont obtenu le brevet : trois dont les parents sont nés en Afrique, trois aux Antilles, deux dans le Maghreb, un en Espagne, un en Pologne et deux adolescents nés eux-mêmes en Chine. La plupart de ces adolescents vivent avec leurs parents, sœurs et frères - c'est aussi le cas pour deux des filles d'origine antillaise. Les fratries peuvent être importantes, jusqu'à sept enfants pour une des familles antillaises. Dans la plupart des cas, il y a une forme de soutien à la maison. Elle peut s'exprimer par l'aide directe d'un frère ou d'une sœur ou encore du père. Parfois c'est plutôt un soutien diffus.

Les parents de Fh. ont tous les deux des problèmes de santé⁴² et son père touche une pension d'invalidité. Fh. est l'aînée de six enfants, dont un frère de treize ans qui a déjà été exclu du collège parce qu'il aurait frappé un professeur. Cependant elle poursuit son chemin, travaille avec l'aide d'une association de quartier ou certaines de ses camarades. Elles vont travailler à la bibliothèque les jours où elles ne vont pas à l'association pour l'accompagnement scolaire. Son père, africain et musulman, fait lui-même à manger et ne lui impose aucune tâche ménagère (elle l'aide quand elle peut) pour qu'elle travaille et réussisse sa scolarité et, juste contrepartie, la gronde quand elle a des mauvaises notes.

Pour la plupart, ces adolescents sont travailleurs et déclarent faire leurs devoirs dès qu'ils rentrent pour pouvoir jouer sur la console ou regarder la télé en bonne conscience. Ils passent deux heures par jour en moyenne à ces devoirs.

An. dit que ça le « soûle » de faire les devoirs mais il les fait avant de faire autre chose, souvent avec l'aide de sa sœur, de son frère ou d'un camarade, le meilleur élève de la classe. Il semble que dans cette famille la ténacité soit de mise. Son frère aîné, à vingt ans, est en première d'adaptation, c'est sûrement ce qui aide An. à vaincre ses envies de faire de bêtises, comme fumer ou se bagarrer⁴³. Ses parents, qui viennent de Côte d'Ivoire, sont catholiques pratiquants et An. pense qu'ils ont fait des études au pays sans savoir lesquelles. Il sait que son père « *bosse du matin jusqu'à la nuit* » mais il ne sait pas non plus « *dans quoi* » et que sa mère « *bosse dans la garde des enfants.* »

Il y a aussi les familles monoparentales : pour Vc. la séparation des parents est assez récente et ne semble pas l'avoir beaucoup affectée. Sa sœur aînée, qui prépare un BTS, s'est toujours occupée de sa scolarité. Rj., plus encore que Sd., est un exemple de résilience. Contrairement à Sd. et Vc. qui ont presque toujours vécu dans le même quartier, Rj. n'a pas connu de stabilité : « Je suis née ici, après, quand mes parents sont allés au Maroc, mon père a divorcé sans que ma mère soit au courant. En fait, il est parti⁴⁴. Nous, on est resté là-bas un moment, je suis revenue ici, j'avais douze ans, avec ma sœur on a fait un an d'école où on apprenait le français, après on a été dans des classes normales. En sixième j'avais treize ans, on avait deux ans de retard. Au début, quand j'étais en sixième, le premier trimestre, c'était vraiment difficile quand même, mais j'ai réussi enfin ! J'ai eu les encouragements⁴⁵ ! » Pour survivre, la mère de Rj. se débrouille, elle fait des ménages et garde des enfants. Elles ont vécu à l'hôtel jusqu'à l'an dernier, on leur a attribué un logement hors du dix-huitième arrondissement et Rj. vient en métro. Au collège, Rj. n'a jamais eu de sanction disciplinaire, même pas une colle. En revanche, elle est consciente d'aller mal, elle prend des psychotropes parce qu'elle est déprimée et sous contrôle médical, mais a aussi des conduites à risque. Elle a goûté à l'alcool, au tabac -ce qui l'intéresse le moins- et au cannabis, et quand elle en consomme c'est pour l'ivresse.

⁴² Ses parents sont jeunes mais le père a un problème apparemment d'hypertension et sa mère était, lors de l'entretien, alitée après une opération à la gorge. Il s'agit de l'information donnée par l'enfant qui n'est pas forcément au courant de la gravité des cas mais Fh. a exprimé la crainte de ne pas voir sa mère guérir.

⁴³ An. dit qu'il a souvent envie de fumer ou de se bagarrer mais qu'il ne l'a jamais fait.

⁴⁴ Rj. devait être bien jeune parce qu'au début de l'entretien elle dit ne l'avoir jamais vu.

⁴⁵ Il s'agit des encouragements du conseil de classe.

Paris 18^e : situation en fin de collège des adolescents qui se trouvaient en difficulté scolaire en sixième selon les résultats de l'évaluation de 6^e

	Familles monoparentales		Parents ensemble		Familles polygames		Recompositions	
	Brevet	Sans brevet	Brevet	Sans brevet	Brevet	Sans brevet	Brevet	Sans brevet
Afrique sub-saharienne	-	1	3	12	-	7	-	1.
Maghreb	1	2	1	8	-	-	-	-
France	-	-	-	5	-	-	-	-
Autres	2	5	6	2	-	-	-	-

Les élèves moyens

Seize adolescents de l'échantillon ont obtenu de résultats proches de 60 % de réussite dans l'évaluation de sixième mais seulement la moitié a obtenu le brevet des collèges.

Pour les adolescents qui se sont maintenus dans une position moyenne tout au long de leur scolarité, la vie de famille et de collégien a été plutôt paisible. Un seul a été élevé par la mère seule. Ld. est enfant unique, ses parents se sont séparés quand il avait deux ans, il voit régulièrement son père mais montre peu d'attachement pour cet homme qui est atteint d'une maladie mentale. Sa mère est psychologue et l'a toujours aidé à faire ses devoirs. A partir de la quatrième l'enfant ne veut plus entendre parler de l'aide de la mère, mais il accepte encore d'aller voir celle qu'il appelle sa marraine⁴⁶ pour qu'elle lui fasse faire un peu de maths. Ld. dit qu'il est devenu un « *ado glandeur* », comme tous ses camarades. Ils passent leur temps ensemble à ne rien faire, discuter ou écouter de la musique. Ils ne traînent pas, se retrouvent plutôt les uns chez les autres et se conduisent très correctement aussi bien au collège qu'en dehors. Le jour de l'entretien il était un peu inquiet pour ses résultats scolaires, ses notes avaient fortement chuté et étaient, le deuxième trimestre, au dessous de la moyenne, mais il a réussi les épreuves du brevet. Avec Lr. P. et Fx. ils sont les seuls enfants de parents nés en France dans ce groupe. Lr. P., dans un milieu plus modeste (ses parents ont quitté l'école sans diplôme) est plus travailleuse. Son père⁴⁷ qui est au chômage depuis longtemps l'aidait en primaire, en sixième elle suivait le soutien scolaire au collège et, par la suite, elle a étudié toute seule. Fx., après un redoublement, se trouve en quatrième et, las d'être enfermé dans les quatre murs du collège, veut faire un métier manuel et si possible à l'extérieur.

Les parents des trois filles d'origine africaine de ce groupe viennent de quatre pays différents et pratiquent des religions différentes. Il s'agit de fratries de quatre enfants (les trois), dont les parents ont été tous scolarisés et savent tous lire et écrire le français. Les frères et sœurs vont bien et, si certains sont un peu en retard dans le cursus scolaire, ils s'accrochent et les parents les encouragent. Ces trois filles ont toutes été aidées par leurs parents en primaire. Aucune n'a déclaré d'inconduites, une seule s'est fait expulser du collège une demi-journée à cause d'une bagarre. Elle explique qu'elle n'a fait que se défendre et que ses parents ne l'ont pas grondée parce qu'ils savent qu'elle ne se bat pas sans raison. Les trois ont obtenu le brevet.

Les quatre adolescents d'origine maghrébine vont bien aussi, pourtant deux d'entre eux n'ont pas réussi l'épreuve du brevet. Dans des familles qui vont bien, avec des sœurs et frères qui ont réussi leur scolarité, des parents qui travaillent et certains même qui ont fait des longues études, la seule spécificité de ces deux adolescents est d'être le dernier enfant dans des fratries⁴⁸ où l'aîné a autour de dix ans de plus que l'enfant interviewé : vingt-quatre ans pour l'un et vingt-six pour l'autre. Ces deux adolescents (un garçon et une fille) ont un discours enfantin et disent beaucoup s'appliquer afin de réussir le passage au lycée. Les familles, impliquées dans la scolarité de l'enfant, tournent peut-être un peu trop autour d'eux en minant le peu de confiance qu'ils

⁴⁶ En fait sa marraine est une amie de sa mère. Elles ne pratiquent aucune religion : « Elle dit qu'elle croit en dieu mais elle n'est pas pratiquante et puis elle lit plein de bouquins sur le bouddhisme, donc elle est assez dispersée. Elle est athée dans la pratique » On rend par contre un culte particulier à la raison, cette enfant a une explication pour tout.

⁴⁷ Le père de Lr P. a été élevé par sa sœur aînée et ne garde aucun contact avec sa famille. Lr dit qu'elle ne connaît pas les frères et sœurs de son père, à part cette tante qui l'a élevé et que Lr a vu il y a dix ans. Elle ne connaît pas non plus le métier de son père comme si elle ne se souvenait pas de l'époque où il travaillait, ce qui est probable puisqu'en primaire il l'aidait parce qu'il était à la maison. Lr a un petit peu bougé : elle est née dans les Yvelines où ses parents ont déménagé trois fois avant de s'installer dans la Nièvre quand Lr avait quatre ans. Elle est arrivée dans le dix-huitième à huit ans, en CE2, qu'elle a redoublé.

⁴⁸ Il s'agit de fratries de trois et quatre enfants.

ont en eux-mêmes. Le jour des épreuves la famille n'est plus là.

Ceux qui ont réussi les épreuves sont également un garçon et une fille. Sf. a deux sœurs, de dix-neuf et de onze ans. Il est aussi assez enfantin et suit les conseils de sa sœur aînée comme les prophéties d'un oracle : il veut faire un bac ES parce que sa sœur qui est en terminale S lui a dit qu'il fallait qu'il fasse ce qu'il peut faire, ce qu'il a les moyens de faire. Alors comme il n'est pas assez bon en maths ni assez bon en français et qu'il aime l'histoire géographie... De plus il dit que l'école sert à se cultiver et à se faire des amis. De ce point de vue un bac vaut un autre. Cette sœur admirée à qu'il voudrait ressembler l'aide quand il a des difficultés au collège. Il est le seul dans ce groupe à avoir avoué un vol de bonbons quand il était en primaire : « *j'avais trop envie* » – dit-il-. Les autres avouent l'un avoir goûté au tabac, l'autre une bagarre, mais il s'agit d'adolescents bien élevés qui n'ont pas de problème avec les adultes ni avec leurs camarades. Dans ce groupe, les seuls parents vraisemblablement très peu scolarisés sont ceux de Sf., mais il a une sœur qui vaut toute une famille.

Parmi les adolescents d'autres groupes culturels⁴⁹ seulement deux ont obtenu le brevet. Il s'agit de deux adolescents bien protégés dans leur cadre familial et qui se conduisent bien. C'est aussi le cas de Mc pourtant les résultats ne sont pas les mêmes, il dit être travailleur, mais c'est vrai qu'il a redoublé le CP parce qu'il a eu du mal à apprendre à lire.

Deux adolescents n'ayant pas obtenu le brevet ne vont pas bien sans pour autant décrocher du collège ou commettre des inconduites. Al. a redoublé le CE2 et la quatrième. Elle dit que ses parents sont ensemble mais en phase de divorce, qu'ils vivent dans un « *HLM tout pourri* » depuis que la situation financière de la famille s'est détériorée. Sa mère ne serait jamais à la maison et son père rigole quand elle est sanctionnée au collège. Al. ferait apparemment ce qu'elle veut, mais son discours est abondant, exagéré et tourne parfois vers l'in vraisemblable. Elle n'a jamais volé ni ne s'est jamais bagarrée par contre elle a bu pour se soûler, fume régulièrement et a fait une tentative de suicide.

La famille de Rh est la plus défavorisée dans le groupe des élèves moyens, aucun de parents ne travaille et ils vivent à quatre dans deux pièces. Ils viennent du Pendjab et on a l'impression qu'ils ne comprennent pas bien le français et ont du mal à suivre la scolarité de l'enfant même si la mère arrive à lire (ou déchiffrer) le cahier de correspondance et le gronde. Lui-même dit qu'il leur explique. En fait tout s'est très bien passé jusqu'au collège où les résultats commencent à baisser. A partir de la sixième il va faire ses devoirs dans une des associations de la Goutte d'Or où il fait aussi du basket. En quatrième les problèmes de conduite commencent : il se fait exclure à cause d'une bagarre, est insolent et sèche. Il ne s'intéresse pas beaucoup au collège et se réfugie dans son rêve de devenir star de basket, ce qui ne l'empêche pas de montrer de signes de dépression : il a souvent du mal à s'endormir et se réveille aussi souvent la nuit. Ça lui arrive de penser au suicide mais il ne réussit pas à identifier la raison de sa tristesse.

Paris 18^e : situation en fin de collège des élèves moyens selon les résultats de l'évaluation de 6^e

	Familles monoparentales		Parents ensemble		Familles polygames		Recompositions	
	Brevet	Sans brevet	Brevet	Sans brevet	Brevet	Sans brevet	Brevet	Sans brevet
Afrique subsaharienne	-	-	3	-	-	-	-	-
Maghreb	-	-	2	2	-	-	-	-
France	1	-	1	1	-	-	-	-
Autres	-	-	2	4	-	-	-	-

Les bons élèves

Ils étaient vingt-trois en sixième, ils ne sont pourtant que dix-huit à être restés au moins assez moyens pour obtenir le brevet mais très peu de ces adolescents déclarent des inconduites. Deux déclarent des vols d'objets de valeur. Aucun de ces deux adolescents n'a obtenu le brevet. Em. parle des vols de sacs et de portefeuilles dans la rue mais cet enfant, d'une étonnante facilité de parole, parle pour s'écouter et dit des choses plutôt

⁴⁹ Du Pakistan, du Portugal, du Pendjab et deux enfants de couples mixtes : Dg. a un père né en Yougoslavie et une mère d'origine kabyle née en France – dit-il – et Al. un père français et une mère zaïroise.

invraisemblables et d'autres qui ne résistent pas à la vérification : il dit par exemple n'avoir jamais été exclu du collège mais on sait qu'il a été exclu au moins une demi-journée le premier trimestre de troisième. Ce dont on est sûr, c'est que d'un taux de réussite de 75 % dans l'évaluation de sixième il est passé à une moyenne de six sur vingt en mathématiques et en français dans le premier trimestre de l'année scolaire 2004-2005 et qu'il a raté les épreuves du brevet. Pourtant, il affirme qu'il fait toujours ses devoirs, révise et ne sèche pas. A l'en croire il aurait eu une enfance perturbée mais son récit est encore une fois incohérent et si ce qu'il dit est vrai il ne serait pas l'enfant de celui qu'il dit être son père : son père aurait quitté le Congo en 1986 et serait retourné les chercher, lui et sa mère, en 1992, quand il avait deux ans.

Dj. est l'enfant unique d'un couple mixte (sa mère est française et son père vient de Côte d'Ivoire). Les parents travaillent tous les deux et ont fait des études. Il dit qu'il n'a jamais aimé l'école et qu'il a toujours eu des problèmes de conduite, depuis le primaire. « J'ai eu des conseils de discipline. J'ai été exclu du collège plusieurs fois. La dernière fois c'était à cause d'une baston. » Un de ses amis a été exclu définitivement de l'établissement et est dans un internat. Il dit que ça lui arrive de voler dans les magasins « avec ses potes » : c'est comme ça qu'il a eu sa dernière casquette. Il s'est fait choper une fois à la FNAC, sans conséquences. On dirait qu'il s'agit plutôt de chapardages. Il a aussi goûté à l'alcool (une seule fois avec ses parents), au tabac et au cannabis, qu'il achète mais ne fume pas plus de deux joints par semaine. On n'a pas l'impression qu'il cherche l'ivresse mais plutôt, comme pour le reste, à provoquer, à se faire remarquer.

A. a aussi consommé ces produits mais elle reste très bonne élève. Elle appartient à un milieu bien plus favorisé que le reste des adolescents interviewés. Elle vit avec sa mère, qui est courtière en assurances, et deux sœurs aînées, dont une fait du droit à Assas. A. va bien, elle envisage l'avenir avec sérénité, en sachant que sa famille a des ressources humaines et matérielles pour l'aider. « Avoir une bonne situation, un mari, des enfants, être tranquille (...) J'aimerais être architecte (...) J'ai parlé avec des architectes, pas avec le conseiller d'orientation. Ils m'ont dit qu'il fallait que je fasse S, une école d'architecture, que les Beaux-arts étaient conseillés (...) J'en ai beaucoup parlé avec ma mère, elle trouve ça très bien, elle connaît assez ce milieu en fait et mon père aussi. » A. dit avoir mal pris le divorce de ses parents mais elle s'est plutôt bien accommodée à la nouvelle situation et en plus de voir régulièrement son père, qui habite dans le seizième, elle s'est rapprochée de lui. D'ailleurs elle a fumé sa première cigarette avec une des filles de la compagnie du père. Au collège elle travaille bien, n'a pas de problème de conduite mais a eu son heure de colle. Elle sort⁵⁰ plus que les autres filles de milieux plus modestes et peut aller à des soirées à condition de rentrer avant minuit. Elle boit de l'alcool (surtout dans les fêtes de famille, elle n'aime pas ça), fume de temps en temps une cigarette en sortant du collège et ça lui arrive de tirer d'un joint dans les soirées.

Les adolescents vivant seuls avec leur mère se portent moins bien dans les milieux plus modestes. Kn., qui vit dans un quartier beaucoup moins chic du dix-huitième arrondissement avec son frère et une mère vendeuse et qui – il ne sait pas trop – n'a pas fait beaucoup d'études, est encore en quatrième avec de faibles résultats. Il ne sait pas expliquer pourquoi, il n'a pas envie de travailler et bavarde avec ses camarades depuis la première quatrième. Son avenir il le voit autrement et apparemment il ne compte pas trop puiser sur des ressources familiales inexistantes et n'a pas beaucoup de confiance en lui. « J'aimerais bien avoir des enfants, avoir une vie normale, avoir un travail (...) Je ne sais pas. Soit faire un BEP cuisine ou vente, surtout que je n'aurais pas le niveau, je ne pense pas que je pourrai travailler assez pour faire général. » Il ne voit plus son père depuis longtemps. Après s'être séparé de sa mère, il venait les voir, lui et son frère⁵¹, ensuite il a disparu. Il ne connaît pas non plus cette partie de la famille puisque son père est né en Côte d'Ivoire. Il ne sort pas beaucoup, les week-ends et les mercredis il fréquente une association catholique du quartier pour faire des activités, et passe les vacances dans la Normandie de sa mère ou en colonie, où il a eu sa première petite copine. Il ne déclare qu'un petit vol et une bagarre, en colonie aussi, lieu d'initiation apparemment, puisqu'il ne sort pas beaucoup.

Dans ce groupe, les fratries comptent pour la plupart moins de trois enfants. Sauf pour les familles africaines où le seul enfant qui a un seul frère et des parents instruits (ils ont été à l'Université dans leur pays d'origine) est Ck. Car dans ce groupe aussi les parents semblent avoir suivi des études un peu plus poussées. Cependant, pour un peu moins de la moitié de ces adolescents, indépendamment de l'évolution des résultats, les parents ont été peu ou pas scolarisés.

Les parents de G1 sont nés en Haïti. Elle a deux demi-frères aînés (elle ne sait pas ce qu'ils font bien qu'ils habitent sous le même toit) une demi-sœur (elle croit qu'elle a passé un bac-pro) et une sœur plus jeune. Ses parents n'ont peut-être pas été scolarisés, encore une fois elle n'en sait pas trop. Pourtant elle a suivi un

⁵⁰ En famille ou avec ses copines.

⁵¹ Il est en BEP

parcours scolaire sans heurt et avait l'avis positif du conseil de classe pour son passage en seconde générale. Elle a quand même besoin que sa mère soit là pour travailler, sinon elle passe son temps au téléphone avec ses copines. Tout anecdotique que puisse paraître le cas de Gl n'est pas exclusif dans cet échantillon de bons élèves. Les parents de Yn n'ont été qu'en primaire et il a été un peu ballotté d'un pays à l'autre parce que sa mère ne semblait pas se faire à l'idée de rester en France. Il a redoublé le cours préparatoire mais a toujours été bon élève et obtient d'excellents résultats au collège. Il est surtout très bon en mathématiques. Son père est très sévère, ne le laisse pas sortir⁵² et Yn vit dans un monde assez protégé avec une mère qui s'occupe des enfants et un père qui n'a jamais changé de travail. Cependant un conflit s'ébauche : on l'envoie apprendre l'arabe et il y va sans enthousiasme ; ses parents sont musulmans pratiquants et il dit qu'à son âge il devrait pratiquer lui aussi ; ses parents veulent qu'il soit médecin et lui veut être ingénieur. Y. est l'aîné mais pas le seul bon élève, quand on l'a rencontré, sa sœur venait d'avoir les félicitations du conseil de classe.

Situation en fin de collège des bons élèves selon les résultats de l'évaluation de sixième

	Familles monoparentales		Parents ensemble		Familles polygames		Recompositions	
	Brevet	Sans brevet	Brevet	Sans brevet	Brevet	Sans brevet	Brevet	Sans brevet
Afrique subsaharienne	-	-	5	<u>1</u>	-	-	-	-
Maghreb	-	-	1		-	-	-	-
France	1	-	4		-	-	-	1
Autre	1	1	5	1	-	-	-	-

3.2.3 *Éléments pour une discussion*

a) Les adolescents élevés dans des grandes fratries ont plus souvent que les autres des difficultés scolaires comme on le voit dans le tableau ci-dessous. Et les fratries larges dans les quartiers étudiés de Paris 18^e sont celles des parents nés en Afrique.

Situation scolaire selon le nombre d'enfants de la fratrie.

	Bons élèves		Elèves moyens		Elèves en difficulté		Total
	N	%	N	%	N	%	N
1 à 3 enfants	18	35%	11	22%	22	43%	51
4 à 5 enfants	3	13%	5	21%	16	67%	24
6 enfants ou +	2	10%	-	-	18	90%	20
Total	23	24%	16	17%	56	59%	95

Pearson chi2 (4) = 15,5 Pr = 0.004

Nombre d'enfants selon le lieu de naissance des parents.

	1 à 3 enfants		4 à 5 enfants		6 enfants ou plus		Total
	N	%	N	%	N	%	N
Afrique subsaharienne	8	20%	11	29%	20	51%	39
Maghreb	7	41%	10	59%	-	-	17
France	14	100%	-	-	-	-	14
Europe	8	100%	-	-	-	-	8
Autre	14	82%	3	8%	-	-	17
Total	51	54%	24	25%	20	21%	95

Pearson chi2 (16) = 80,5 Pr = 0.000

⁵² Le seul moyen de sociabilité c'est le collège et il reste à traîner avec ses copains, en cachette de son père (il dit qu'il le « tape un peu » et qu'il est obligé de tergiverser), une heure après la sortie.

b) Le niveau d'études des parents semble peser sur la capacité des enfants à poursuivre avec succès leur scolarité.

Situation scolaire selon le niveau d'études des parents :

	Bons élèves		Elèves moyens		Elèves en difficulté		Total
	N	%	N	%	N	%	N
Diplôme supérieur ou = au bac	13	54%	5	21%	6	25%	24
Inférieur au bac ou sans diplôme	3	10%	4	13%	24	77%	31
NSP	7	17%	7	17%	26	65%	40
Total	23	24%	16	17%	56	59%	95

Pearson chi2 (6) = 22,7 Pr = 0.001

Niveau d'études des parents des interviewés selon leur lieu de naissance

	Bac ou plus		Moins que bac		NSP		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Afrique subsaha.+ DOM	5	13%	14	36%	20	51%	39	100%
Maghreb	3	18%	6	35%	8	47%	17	100%
France	9	64%	4	29%	1	7%	14	100%
Europe & autres	7	28%	7	28%	11	44%	8	100%
Total	24	17%	31	33%	40	42%	95	100%

Pearson chi2 (24) = 38,9 Pr = 0,03

c) La situation matrimoniale des parents ne semble pas avoir une influence importante sur les résultats scolaires des enfants. En effet, si l'on excepte les situations de polygamie qui renvoient d'ailleurs à la taille des fratries et à un niveau scolaire des parents plus faible (cf. supra analyses multivariées), il n'y a pas de différences marquées.

Situation scolaire des interviewés selon la situation matrimoniale des parents

Situation des parents	Bons élèves		Elèves moyens		Elèves en difficulté		Total
	N	%	N	%	N	%	N
Ensemble	18	26%	15	21%	37	53%	70
Monoparental	4	27%	1	7%	10	67%	15
Polygame					7	100%	7
Autres situations	1	33%			2	67%	3
Total	23	24%	16	17%	56	59%	95

Situation matrimoniale des parents selon l'origine culturelle

	Ensemble		Monoparentale		Polygame		Autre		Total
	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Afrique subsaharienne + DOM	26	67%	4	10%	7	18%	2	5%	39
Maghreb	14	82%	3	18%	-	-	0	-	17
Europe	16	73%	5	20%	-	-	1	7%	22
Reste du monde	14	67%	3	33%	-	-	0	-	17
Total	70	74%	15	16%	7	7%	3	3%	95

3.3 SAINT-HERBLAIN : DYNAMIQUE SCOLAIRE DES ELEVES EN DIFFICULTE SELON LE CONTEXTE FAMILIAL.

Les familles dont un des parents a été interviewé sont au nombre de quatorze. Il s'agit du tiers des parents de l'échantillon de 44 enfants sélectionnés par tirage aléatoire stratifié au sein de la cohorte de 461 élèves constituée au sein de trois des quatre collèges publics de Saint-Herblain.

Pour analyser l'ensemble des situations et leurs conséquences sur les résultats scolaires des enfants, on a pris en compte quatre variables : l'origine culturelle des parents, la situation familiale, la situation socio-économique⁵³ et le niveau d'études des parents. Cette dernière variable semble avoir un poids déterminant, et son interaction avec les autres variables ne semble pas négligeable. Cette interaction est difficile à évaluer dans un aussi petit nombre de cas. D'un point de vue exclusivement qualitatif, un niveau d'éducation plutôt élevé est un atout favorisant un bon parcours scolaire des enfants. De plus, les parents qui ont été scolarisés au moins pendant une dizaine d'années se montrent souvent capables de constituer un environnement éducatif ouvert qui met les enfants à même de surmonter les difficultés liées à une culture différente ou à une séparation. Cela est conforme à ce que l'on sait. Ce qui est plus intéressant c'est la capacité de neutralisation des effets négatifs des séparations dans le cas où le parent gardien a poursuivi des études.

On a fait un tableau des situations en classant les familles selon l'origine culturelle. Cela n'était pas la seule entrée possible, on aurait pu prendre la situation professionnelle et le niveau scolaire des parents ou le statut matrimonial. Toutefois quelle que soit la clef d'entrée adoptée, c'est à notre sens autour de ces variables que s'oriente inévitablement la réflexion sur les conditions d'une amélioration des résultats scolaires des enfants ayant rencontré des difficultés au début de la scolarité secondaire. Les aperçus en plus petit nombre, concernant les enfants qui ont de bons résultats servent d'abord de termes de comparaison.

Deux familles dont les parents sont nés à l'étranger

Elève	Situation scolaire	Situation familiale	Niveau socio-économique	Niveau de diplôme parent
D.D.	En difficulté	Ensemble	-	Certificat d'études
M.E.	En difficulté	Monoparental	--	Sans

Deux enfants tirés au sort, en difficulté scolaire, vivent dans des familles d'origine maghrébine et habitent le Sillon. Il s'agit de fratries nombreuses - sept et cinq enfants - les seules dans l'échantillon de quatorze familles, les autres ne dépassent pas trois enfants.

Une des familles semble mieux intégrée que l'autre : la mère parle français, a toujours travaillé et vit depuis longtemps en France. Le père a toujours travaillé lui aussi, il est actuellement à la retraite. Les deux parents ont été tous les deux scolarisés jusqu'au niveau de la troisième dans leur pays d'origine. Ils ont acheté une maison à la campagne dans la région nantaise et vont souvent le week-end la retaper. Les enfants « *parlent mal l'arabe* » selon la mère.

L'autre famille est moins intégrée : la mère ne parle pas français, n'a jamais travaillé, elle est en France depuis peu de temps – les deux premiers enfants sont nés au pays d'origine. Elle a été très peu scolarisée, de plus elle s'est retrouvée seule avec sept enfants après le décès de son époux. Les enfants sont bilingues. Les trois collégiens vont au centre socioculturel deux fois par semaine pour faire leurs devoirs.

Paradoxalement les enfants de la famille moins intégrée semblent s'en sortir mieux. Ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les aînés sont deux filles. Même si les mères souhaitent toujours avoir des garçons, cette difficulté d'éduquer des garçons est mentionnée, notamment par les deux pères interviewés, de façon explicite. Les résultats scolaires de la cohorte confirment cette affirmation. Le contenu des entretiens va également dans le même sens : les seuls deux enfants des fratries décrites qui ont eu des difficultés avec la

⁵³ Les données de l'EN montrent que les deux premières années de scolarisation élémentaire constituent souvent un obstacle difficile à franchir pour une partie importante d'élèves d'origine sociale défavorisée : si 95,2% des enfants de cadres et 97,9% des enfants d'enseignants parviennent au CE2 sans avoir redoublé, ils ne sont que 73,8% chez les enfants d'ouvriers non qualifiés et 69,5% chez les enfants d'inactifs (Repères et références statistiques, MEN, 2001) Cité par : Broccolichi, S., César, C. et Larguèze, B., *Rapport 2003 de l'observatoire des parcours scolaires*.

justice sont des garçons et les enfants scolarisés avec des problèmes de conduite sont aussi des garçons. Dans cette même famille où les deux filles aînées ont eu leur bac, l'aîné des garçons en retard par rapport aux normes de l'Education nationale et en grosse difficulté au collège, s'en sort beaucoup moins bien que sa jeune sœur, elle aussi en troisième.

Les aînés de la famille qui semble mieux intégrée sont trois garçons : deux sont sortis de l'école sans diplôme et un avec un BEP, ils sont tous les trois au chômage. Cette famille a eu des grosses difficultés avec un des garçons et leur vie a été troublée, ce qui a sûrement affecté la scolarité des filles – elles ont toutes les deux redoublé – mais malgré les difficultés s'accrochent.

Trois couples mixtes

Dans les trois cas il s'agit de pères nés dans des pays du Maghreb qui ont épousé une Française. Deux des enfants tirés au sort sont des bons élèves et le troisième est en difficulté scolaire.

Elève	Situation scolaire	Situation familiale	Niveau socio-économique	Niveau de diplôme parent
S.P.	En difficulté	Monoparental	-	CAP
G.J.	Bon élève	Monoparental	+	Bac et +
M.B.	Bon élève	Ensemble	-	Bac et +

Deux de ces couples ont divorcé, il s'agit de familles monoparentales, mais ce n'est pas seulement la situation familiale qui marque la différence entre les deux enfants qui vont bien à l'école et celui qui ne va pas bien. Ce n'est pas non plus seulement la situation socio-économique. Ce qui semble le mieux départager la situation scolaire de ces trois enfants est le niveau éducatif des parents⁵⁴.

Pour les deux enfants qui vont bien (un dans une famille monoparentale sans gros soucis d'argent et l'autre avec des parents qui sont toujours ensemble et qui ont eu des problèmes financiers) la mixité n'est pas vécue par l'enfant comme un handicap, au contraire. La religion ne pose pas de problème, aucun des parents interviewés n'impose à l'enfant une pratique religieuse qu'il n'a pas lui-même, les enfants s'intéressent à la religion et posent des questions. Dans une des deux familles monoparentales, la rupture affective occasionnée par le divorce se révèle moins destructurante, les enfants gardent des contacts avec leur père et « ça se passe bien »⁵⁵. Les adultes de ces familles ont tous un niveau d'études supérieur au bac.

Pour l'enfant qui obtient des mauvais résultats scolaires les relations familiales sont plus complexes : l'enfant n'a pas de contact avec son père mais veut garder une pratique religieuse qui le rattache à ce père. Pratique que l'enfant lui-même vit comme discriminante : ses camarades se moquent de lui parce qu'il ne mange pas de porc. Tout porte à croire que, dans un contexte éducatif plus pauvre, la double culture et les conflits familiaux sont plus difficiles à gérer et se répercutent sur les résultats scolaires des enfants.

Neuf familles de la région nantaise

Celles qui ne sont pas de l'agglomération viennent de Saint-Nazaire ou des Côtes d'Armor. Cinq enfants sélectionnés sont en difficulté scolaire et quatre sont de bons élèves.

Parmi les enfants en difficulté, deux vivent seuls avec leur père et un avec la mère et un frère -pour l'un la mère est décédée quand il avait sept ans, pour les autres deux, le parent interrogé ne parle pas du conjoint. Les deux autres enfants vivent avec leurs parents et leurs frères et sœurs. Parmi les bons élèves, trois vivent avec leurs parents, leurs frères et sœurs et un avec sa mère, son beau-père, ses frères et sœurs, il voit régulièrement son père.

⁵⁴ On a pris en compte le niveau de diplôme du parent qui est allé plus loin dans le cycle scolaire.

⁵⁵ Il s'agit du seul enfant de famille monoparentale qui obtient des bons résultats au collège, où les parents sont allés au delà du bac et dont la situation socio-économique est un peu plus favorable.

Elève	Situation scolaire	Situation familiale	Niveau socio-économique	Niveau de diplôme parent
M.O.	En difficulté	Monoparental	-	Certificat d'études
L.D.	En difficulté	Monoparental (père)	-	Certificat d'études
D.L.	En difficulté	Ensemble	+	BEP
M.S.	En difficulté	Ensemble	-	CAP
E.R.	En difficulté	Monoparental (père)	-	CAP
C.S.	Bon élève	Ensemble	+	Bac et +
B.D.	Bon élève	Ensemble	++	Bac et +
A.V.	Bon élève	Recomposé beau-père	+	Bac
L.B.	Bon élève	Ensemble	+	Bac

Les enfants en difficulté scolaire vivent des situations familiales complexes qui ont, semble-t-il, un niveau de revenu⁵⁶ plus faible et un niveau éducatif aussi plus faible. A l'inverse, la réussite scolaire coïncide avec une situation économique et familiale plus stable et un niveau éducatif plus élevé.

Dans l'ensemble des familles interviewées si l'on ne prend pas en compte la variable culturelle, il s'avère que sur huit enfants en difficulté, cinq sont issus de familles monoparentales -dont deux où la mère est absente- et sept dans des situations économiques fragiles. Le niveau de diplôme le plus élevé des parents est un BEP. Sur les six familles dont les enfants sont des bons élèves, il y a une seule famille monoparentale et une famille recomposée (dans les deux cas les enfants sont en contact avec le père) et une seule famille dans une situation économique fragile. Le plus bas niveau de diplôme est le bac.

Ce tableau peut être comparé avec celui que font les enfants, en restant prudent. En effet, s'agissant du contexte familial, les entretiens réalisés auprès des enfants ne livrent pas toujours des informations précises. S'ils décrivent de manière fiable leur situation matrimoniale, les enfants connaissent seulement approximativement le niveau d'études de leurs parents et les questions qui leur ont été posées, à part le métier des parents qu'ils connaissent aussi de façon plutôt approximative, apporte peu d'éléments permettant d'apprécier la situation socio-économique de la famille. Dans l'échantillon étudié, l'hypothèse selon laquelle l'enfant a besoin d'une certaine stabilité affective, dont le rôle pivot est dévolu à la mère, est confirmée même si l'importance des familles monoparentales chez les enfants en difficulté n'est pas aussi massive que dans l'échantillon des parents interviewés. Des 44 élèves interrogés, 27 sont en difficulté scolaire et 17 sont des bons élèves. Pour les 27 enfants en difficulté la situation de monoparentalité est sensiblement supérieure (33 % contre 23 % pour les bons élèves) ; les recompositions familiales sont plus faibles (7 % contre 23 % pour les bons élèves). De plus nous devons souligner le fait que dans les cas où les recompositions familiales se font autour de la mère (l'enfant a donc un beau-père), les enfants sont bons élèves alors qu'on trouve les enfants en difficulté dans les situations de recomposition autour du père (l'enfant a donc une belle-mère). Les enfants en difficulté scolaire (60 %) et les bons élèves (54 %) viennent en proportions comparables des familles stables.

Pour préciser non seulement le poids des contextes sociaux primaires sur la persistance ou la régression des difficultés scolaires, il nous faut encore décrire les formes de sociabilité des adolescents.

⁵⁶ Pour analyser cette variable, faute de mieux, on a pris en compte l'emploi des membres de la famille et leur situation par rapport au logement (propriétaires de leur maison ou locataires dans un immeuble collectif)

4 SOCIABILITE

La sociabilité témoigne d'une manière indirecte, moins rationalisée que les propos expressément sollicités par des questions, de préférences ou d'inclinations, de tropismes. Elle livre de manière condensée, des aperçus sur les préférences des adolescents que la parole ne permet pas d'atteindre. Même si des contraintes fortes pèsent sur les constructions sociables, celles-ci sont susceptibles de livrer des indications sur ce qui compte pour les adolescents. On peut les interroger pour savoir à quel degré les différences de comportement observées, par delà les possibilités et les contraintes spécifiques qui s'exercent respectivement sur les jeunes qui habitent la cité ou hors de la cité, traduisent des orientations en valeurs distinctes⁵⁷, susceptibles de peser sur les itinéraires scolaires ou les décrochages.

Nous avons reconstitué les réseaux de sociabilité de l'échantillon des jeunes qui terminent leurs études au collège, tiré de la cohorte des jeunes entrés dans les collèges du Val de Seine en 2000. Cet échantillon représente les jeunes de la cohorte des élèves qui sont dans la seconde moitié pour la réussite aux épreuves de maths et de français en 6^e. Nous avons distingué les liens au sein de la génération de ego.

-Ego,	}	(G-0),
-Frères et sœurs et demi-frères et demi-sœurs,		
-Cousins, beaux-frères :belles-sœurs,		
-Copains amis, petits copains/pines,		

Les liens avec les générations antérieures :

-pères, mères, oncles, tantes	(G+1)
-grands-parents	(G+2).

Le critère de définition retenu ici pour délimiter l'ensemble des copains et amis est celui-ci : il s'agit des jeunes avec lesquels les interviewés disent s'être retrouvés au moins occasionnellement hors du collège.

La taille de la portion des réseaux composée de copains, frères, sœurs et cousins (réseaux G-0) hors ascendants directs et collatéraux des ascendants est, en moyenne, d'une quinzaine de personnes. Premier constat : qu'ils habitent la cité ou en dehors, la taille des réseaux G-0 des garçons et des filles est identique. La taille de ces réseaux de la génération de ego est plus élevée quand ils appartiennent à de grandes fratries (5 frères et sœurs ou plus).

4.1 LA PLACE DES GERMAINS

Au sein de la génération de l'interviewé (ego), on peut distinguer la sphère des germains au sens large – frères, sœurs et cousins- de celle des copains et amis. L'importance relative de la proportion des germains parmi les membres du réseau de ego de la même génération que lui est un indice du degré de familio-centrisme de sa sociabilité. Parce que la place de la famille dans la sociabilité en Europe était et reste parfois distincte dans les pays de tradition familialiste comme l'Espagne ou l'Italie et dans le Nord, parce que cette tradition familialiste est encore beaucoup plus forte au sud de la Méditerranée, on imagine que la part des frères et sœurs dans le réseau de la génération de ego sera plus grande dans les ZUS que dans les autres quartiers.

La proportion des germains -au sens large : frères, sœurs, cousins- dans le réseau de la génération de ego varie beaucoup avec la taille de la fratrie (au sens étroit - frères et sœurs, demi-frères et demi-sœurs) : elle est

⁵⁷ Claude S Fischer & al., *Network and Places*, 1977. Selon Fischer, les formes de sociabilité renvoient à des structures d'opportunités, elles reflètent la structure des recours sociables que l'on peut mobiliser sur le plan affectif. Il faut se dire que les liens sociables sont des ressources que chacun accumule en fonction de contraintes et de possibilités qui dérivent de son contexte de vie et en fonction de ses objectifs. Il y a une rationalité dans l'accumulation des liens qui n'est pas moindre a priori que dans l'accumulation d'autres ressources. En mettant l'accent sur ces démarches, rationnelles dans un sens large, Fischer souligne que les formes de sociabilité contemporaines ne sont pas, par nature, différentes des formes anciennes. Il conteste l'idée d'un déclin de la communauté en montrant le glissement qu'on fait constamment entre la réduction de la place des *corporates groups* –familles, églises, villages–et celle des liens de type « *communals* », c'est-à-dire des liens comportant un degré élevé de redondance et d'engagement émotionnel.

beaucoup plus familio-centrique pour les adolescents qui ont une grande fratrie. On le vérifie dans les trois contextes.

Au-delà des différences dans la taille de la fratrie, nous avons tenté de repérer les conséquences de la vie dans la ZUS en termes de sociabilité des adolescents. Est-ce que les sociabilités adolescentes dans les quartiers ségrégués des cités, comme le Val Fourré, impliquent un mode de vie qui mettrait ces adolescents à l'écart des adolescents des autres quartiers de la ville et des sociabilités typiques des jeunes urbains, pour les rapprocher de celles des jeunes ruraux d'autrefois avec leur bande, leur patriotisme de clocher, leur séparation des sexes ?

Dans le Val de Seine, de prime abord, la composition des réseaux de sociabilité des adolescents de la ZUS est sensiblement différente de celle des adolescents du Val de Seine qui vivent hors de la ZUS. Cependant, *une fois contrôlée la structure familiale*, une grosse part de la différence disparaît.

Une plus grande place des germains dans la sociabilité des adolescents des ZUS n'est observable ni à Paris, ni à Saint-Herblain. Est-ce dû à la faible part du 18^e qui est en ZUS. C'est possible, plusieurs indices laissent penser que le degré de clôture sur elle-même d'une cité comme celle du Val Fourré crée un univers qui modèle les modes de vie et en particulier la sociabilité d'une manière bien plus forte que les ZUS de Paris 18^e ou de Saint-Herblain.

Les ZUS du dix-huitième à Paris ne forment pas univers séparé. Il s'agit d'une délimitation administrative, ce n'est pas une zone connexe mais un ensemble de trois micro quartiers séparés. Aussi avons nous plutôt distingué les élèves en ZEP et hors ZEP : l'écart en terme de familio-centrisme du réseau est plus faible que dans le Mantois, mais les proportions de germains parmi les copains sont systématiquement plus élevées en ZEP.

A Saint-Herblain, la Zone Urbaine Sensible prolonge celle de Nantes-Bellevue qui constitue un ensemble assez vaste, mais le nombre de jeunes que nous avons interviewés dans cette zone est insuffisant pour qu'on puisse avoir une estimation de l'effet ZUS sur la sociabilité des adolescents. Toutefois, si l'on retient comme à Paris la séparation introduite par le type d'établissement ZEP / hors ZEP, et si l'on fait une coupure à trois enfants et plus car nous avons peu de grandes familles, il ressort que l'effet de familio centrisme est renforcé dans les petites fratries chez les élèves en ZEP à Saint-Herblain également. Ce n'est vrai pour les grandes fratries.

Proportion de germains dans le réseau des adolescents selon la taille de la fratrie (%)

...Taille de la fratrie :	Mantois Hors de la ZUS/ZEP*	Mantois Dans la ZUS/ZEP	Paris 18 ^e Hors ZEP	Paris 18 ^e en ZEP	Saint-Herblain Hors ZEP ZEP	
Un ou deux frères et sœurs	10%	21%	8%	12%	8%	17%
Trois ou quatre frères et sœurs	24%	24%	20%	28%	31%	22%
Cinq frères et sœurs ou plus	41%	45%	37%	49%		31%

Lecture : la proportion des germains dans le réseau de la même génération (G-0) des adolescents ayant 1 ou 2 frères/sœurs est de 9,8 % hors de la ZUS et de 21,2 % dans la ZUS. *Dans le Mantois la ZUS et la ZEP coïncident, si l'on admet qu'une partie du recrutement du collège des Plaisances se fait dans la ZUS de Mantes la Ville.

Une fois prise en compte la taille de la fratrie, la composition des réseaux de la génération de ego ne varie ni selon le sexe de ego, ni selon l'origine culturelle de ego. Si l'on se restreint aux membres des fratries de moins de trois frères et sœurs, les réseaux des adolescents de la ZUS du Val de Seine ou des ZEP sont plus familio-centrés, l'écart se réduit pour les fratries plus larges (cf. tableau ci-dessus).

La plus forte intensité des effets ZUS dans le Mantois en fait un cas paradigmatique. On peut faire l'hypothèse que, dans des quartiers assez clos comme la ZUS de Mantes, le familio-centrisme des adolescents des petites fratries est un effet d'interaction : ceux-ci se comportent comme les adolescents des grandes fratries, alors qu'à l'extérieur ils tendent à adopter les mœurs des adolescents des familles étroites. Sous cette hypothèse, on voit comment une valeur, le familio-centrisme des réseaux sociables des adolescents des cités vivant dans des familles étroites est véhiculé par l'immersion dans la cité. Là, le familio-centrisme de la sociabilité des adolescents est indissociablement un effet de la taille des fratries et d'un penchant familialiste ambiant induit par les grandes familles.

Du moins à ce stade de notre recherche, on peut faire l'hypothèse que dans les ZUS closes comme le Val Fourré, où, quelle que soit l'origine culturelle, la famille est plus large, elle est aussi plus valorisée. Cette

distorsion dans la composition des réseaux, conduit à nuancer l'interprétation de la place importante des germains dans les réseaux qui en ferait la conséquence mécanique de la taille des fratries. Il est raisonnable de penser qu'à l'effet mécanique sur le familio-centrisme des réseaux de la taille de la fratrie s'ajoute une inclination vers des amis qui sont aussi des frères ou des cousins, sans doute véhiculé par la valeur accordée à la descendance dans les familles venues d'Afrique noire ou du Maghreb.

4.2 LE SEXE RATIO

La composition sexuée de la portion du réseau de relations formé de copains et amis (G-0 moins les germains dont la répartition par sexe ne dépend pas des choix de ego) distingue-t-elle les adolescents selon le sexe, l'origine culturelle, le type de quartier habité ?

Les copains des filles sont le plus souvent des filles et ceux des garçons sont majoritairement des garçons. Ceci n'est pas surprenant et n'est pas nouveau. Il y a dix ans, en 1994, nous avons demandé à un échantillon représentatif d'adolescents de 15-18 ans de décrire leur groupe ou bande de copains et amis. Sachant que 86 % des adolescents revendiquent un groupe ou une bande mais que les 14 % d'adolescents qui ne revendiquent pas de groupe/bande sont entourés de copains et d'amis, et que la mixité de ces groupes augmente avec l'âge et l'expérience affective et sexuelle, on relevait alors qu'en moyenne, chez ceux qui n'ont pas d'expérience sexuelle et dont l'âge moyen est de 16 ans, donc très voisin de l'âge moyen dans notre échantillon de 2004-05, le taux de mixité était de 26 % pour les groupes de copains des garçons et de 31 % pour ceux des filles⁵⁸. Les taux de mixité actuels sont de 24 % pour les garçons et 31 % pour les filles dans le Val de Seine, de 18,3 % et 28,6 % à Paris 18^e, de 19,6 % et 30 % à Saint-Herblain. Au total les différences d'un site à l'autre ne sont pas très importantes : la moindre mixité des réseaux des adolescents parisiens et herblinois ne nous paraît pas interprétable. On retiendra un taux de mixité de l'ordre de 20 % à cet âge -16 ans- pour les réseaux des garçons et de 30 % pour ceux des filles. C'est un résultat proche des chiffres obtenus il y a dix ans (1994) dans l'enquête sur les comportements sexuels dans le contexte du Sida auprès des lycéens de 16 ans. Faut-il y voir une légère accentuation de l'écart des taux de mixité entre garçons et filles ? Le fait que l'enquête de 2004-05 ne soit pas représentative des adolescents de 16 ans mais des adolescents de cet âge en difficulté scolaire et vivant dans des quartiers ou des villes plus populaires incite à ne pas tirer de conséquences en termes d'évolution des mœurs.

Quels sont les effets du quartier et de l'origine culturelle aujourd'hui ? Par rapport aux garçons, nous avons constaté une meilleure réussite des filles au brevet des collèges (à niveau égal en sixième) dans les ZUS/ZEP de Mantes. Hors de la zone d'éducation prioritaire, le taux de réussite des filles et des garçons au brevet est identique. Cela suggère que la différence entre filles et garçons, dont il est question ne relève pas du sexe biologique mais du genre, c'est-à-dire de l'identité sexuée telle qu'elle est construite socialement. Ainsi s'articulent au sexe biologique certaines déterminations et caractéristiques qui ont notamment une incidence sur les dynamiques scolaires, sur la fréquentation de l'espace public. Prolongeant ce résultat, nous pensons qu'il faut s'interroger sur la construction du masculin et du féminin pour comprendre les différences en matière de performances scolaires ou de prise en charge des familles. Il convient notamment d'étudier les systèmes d'attentes et de gratification qui caractérisent chacun des rôles sexués. Ces différences normatives sont sans doute destinées à s'estomper mais gardent aujourd'hui une prégnance très forte dans les quartiers d'habitat social, sous l'effet du processus de ségrégation des populations dans l'espace. La concentration de populations issues de l'immigration induit le renforcement de normes qu'une dispersion de ces populations n'induirait pas de la même façon.

A titre d'exemple, la restriction de la liberté de mouvement des filles, en dehors de l'école et des sorties pour effectuer des achats, est patente dans ces quartiers, la question du voile n'en est qu'un des aspects les plus superficiels. Le contrôle effectué par les garçons, en particulier les frères, est ouvertement énoncé. Ainsi ces quelques propos de jeunes filles issues de l'immigration interviewées au Val Fourré : « Les filles ne doivent pas se montrer vulgairement ; les filles doivent faire attention dans les cités ; ici on n'est pas n'importe où ; il y a des gens qui ne savent pas qu'on a des frères et ils se permettent des choses »⁵⁹. Les filles reconnaissent donc cet état de fait et, à un certain degré, l'admettent : les garçons doivent surveiller leurs sœurs, dès leur plus jeune âge.

⁵⁸ Florence Maillolchon et André Mogoutov, Sociabilité et sexualité, in Lagrange et Lhomond, *L'entrée dans la sexualité*, Paris, La Découverte, 1997, p. 104.

⁵⁹ La catégorisation des jeunes filles en « filles sérieuses » ou en « filles faciles », voire en « putes », est une conséquence de la densité de l'espace social. On trouvait un phénomène identique dans les quartiers italo-américains des années 1940.

Pour les filles, l'accès limité à l'espace public a pour corollaire l'existence d'une sphère de liberté restreinte mais protégée qui se situe dans l'espace familial. Si les sœurs et les cousines sont des chaperons, elles sont aussi des partenaires de sortie et des confidentes privilégiées. Au-delà de la surveillance des frères, l'école représente pour les filles l'un des seuls domaines de l'espace public qu'elles peuvent investir sans faire l'objet d'une trop grande surveillance. Cet investissement des filles dans l'école se traduit en termes de réussite scolaire, au moins jusqu'à la fin du collège. La contrainte normative qui pèse sur les filles a donc un effet inattendu, qui prend la forme d'une injonction à réussir à l'école. Cela se traduit par une différence de résultats scolaires entre les filles et les garçons de la 6^e à la 3^e. Mais on imagine aussi que la sociabilité des filles et celle des garçons ont des structures différentes selon le type de quartier.

Ce qui caractérise les ZUS de grande taille, c'est en effet le contraste entre l'espace du dehors et l'espace du dedans. Lorsqu'on se promène au Val Fourré, la ségrégation des sexes saute aux yeux la journée et, a fortiori, à la tombée du soir. Aux heures du jour, on voit les filles marcher par petits groupes tandis que les groupes de jeunes qui « tiennent » ostensiblement les murs sont quasi exclusivement composés de garçons. Cette ségrégation existe partout dans l'univers urbain mais, en dehors de cités, elle a rarement cette intensité. Ainsi dans le 18^e arrondissement de Paris, on ne trouve qu'en de rares endroits dans la journée, une ségrégation des sexes aussi marquée. On imagine que la sociabilité des adolescents des cités, décalquant la séparation dans les lieux publics, va être plus ségréguée par sexe que celles des adolescents qui habitent hors des cités.

Pourcentages d'adolescents de l'autre sexe dans le réseau de ego selon le sexe de ego et l'origine culturelle, dans et hors des ZUS du Mantois

Origine culturelle	ZUS/ZEP : réseaux des...		Hors ZUS/ZEP: réseaux des...	
	garçons	filles	garçons	filles
Europe	23%	44%	34%	37%
Maghreb et Turquie	17%	34%	33%	43%
Afrique noire (Sahel)	22%	34%	25%	42%
Toutes origines	21%	34%	31%	39%

Nombre d'individus classés dans les réseaux = 1 150. Chi2 significatif pour les différences ZUS/hors ZUS toutes origines confondues et Maghreb/Turquie chez les garçons; pas de différences significatives chez les filles.

Lecture : il y a 23 % de filles dans les réseaux de copains des garçons de la ZUS dont les familles sont d'origine européenne.

Les taux de mixité des réseaux de copains et amis sont effectivement plus faibles chez les garçons qui habitent le Val Fourré ou les Plaisances qu'au dehors (10 points d'écart soit plus 50 % de mixité dans les réseaux des garçons hors des cités). Les garçons des ZUS mantaises retrouvent en dehors du collège principalement des garçons, c'est manifeste quand on les voit à l'extérieur, mais d'après nos calculs, derrière les murs des appartements, les choses ne sont pas si différentes : ils retrouvent plus rarement des filles que leurs homologues des autres quartiers. Cette différence de mixité des réseaux atteint 100 % d'écart chez les adolescents des familles maghrébines : il y a 17 % de mixité dans le réseau de ceux qui habitent les ZUS et plus de 33 % quand ils vivent en dehors.

On peut difficilement trouver une expression plus percutante du fait que l'origine culturelle, telle qu'elle est repérée par le patronyme, n'unifie pas les conduites. Le fait que l'on ne trouve pas d'écart chez les adolescents des familles noires, musulmanes pour la plupart, est remarquable aussi. On peut difficilement soutenir que ce soit l'islam - quel islam ?- qui informe ces pratiques. Il faut plutôt se demander quelle référence à l'islam est faite. Il paraît plus logique de chercher à ces différences de mœurs des raisons dans l'interaction groupe-contexte (maghrébins et ZUS). C'est en tout cas cette interaction qui rend compte de la ségrégation sexuée des sociabilités masculines au Val Fourré notamment. Le fait que les « petits franco-français » qui habitent les cités adoptent des réseaux ségrégués suggère qu'un modèle culturel, qui est celui du groupe dominant des cités, exerce sur eux une pression, à laquelle les garçons d'origine sahélienne résistent mieux.

Dans le 18^e arrondissement, les ZUS, sont géographiquement dispersées et n'induisent aucune différence. De plus, alors que nous avons observé des différences de degré de familio-centrisme dans la ZEP et hors de la ZEP, les taux de mixité des réseaux de sociabilité copains-amis des adolescents sont identiques en ZEP et hors ZEP : 18 % de copines chez les garçons, 29 % de copains chez les filles quelque soit les lieux de résidence. Sous cet angle le contexte scolaire qui délimite, à Paris aussi, des écarts de performances n'est pas associé à des différences de sociabilité.

Quand on prend en compte l'origine culturelle, on n'observe pas non plus à Paris de variation importante de la mixité des réseaux de sociabilité. Il y a certes, dans le 18^e, des différences de taux de mixité des réseaux sociables des garçons africains ou maghrébins un peu plus marqués que dans ceux des garçons européens. Mais, de ce point de vue, la grande ville semble mêler les *habitus* de telle sorte que les différences associées à la culture d'origine sont faibles.

Taux de mixité des réseaux de sociabilité des élèves interviewés dans les collèges publics de Paris 18^e

Origine culturelle	Réseaux des...	
	garçons	filles
Europe	24,3	28,4
Maghreb et Turquie	24,5	33,3
Afrique noire	16,0	27,3
Toutes origines	18,3	28,6

Nombre de réseaux de sociabilité 91

Nous avons reconstitué de la même façon les réseaux de sociabilité de jeunes tirés au sort au sein de la cohorte des jeunes scolarisés en 6^e en 2001 dans les collèges publics de Saint-Herblain. Cet échantillon, rappelons le, sur-représente les élèves de la cohorte qui sont dans la seconde moitié pour la réussite aux épreuves de maths et de français en 6^e.

Le nombre total de réseaux de sociabilité reconstitué à Saint-Herblain est de quarante quatre. Pour les jeunes élevés dans des familles venus d'Afrique noire, le nombre des réseaux est trop faible pour que nous puissions distinguer simultanément les effets du sexe et de l'origine. De plus la moitié des collégiens interviewés à Saint-Herblain n'ont pas encore 15 ans, ils sont donc de près de un an les cadets des collégiens parisiens et mantais, ce qui tend en principe à abaisser le taux de mixité de leurs réseaux. Cependant on note à Saint-Herblain comme dans les autres sites une différence de mixité des réseaux de sociabilité des filles et des garçons.

Taux de mixité des réseaux de sociabilité des élèves interviewés dans les collèges publics de Saint-Herblain

Origine culturelle	Réseaux des...	
	garçons	filles
Europe	17,2	28,5
Maghreb et Turquie	15,3	17,2
Afrique noire	25,4	
Toutes origines	19,6	29,9

Nombre de réseaux 44.

Nous retenons de cette comparaison, premièrement la moindre mixité de la sociabilité des garçons, ensuite le fait que, dans les ZUS comme celles de Mantes, les taux de mixité des réseaux des deux sexes sont sensiblement plus faibles qu'en dehors de ces zones, enfin que l'origine culturelle n'ajoute pas de différences importantes dans les taux de mixité, une fois contrôlés le sexe et le type de quartier⁶⁰.

⁶⁰ Si l'on devait préciser ce point il faudrait utiliser un modèle log-linéaire en croisant sexe, origine et zone.

Les contraintes qui pèsent sur la sociabilité des filles des cités sont très ostensibles. Si les magasins, les centres sociaux, les cours d'école et la plupart des lieux publics ou ouverts au public leurs sont accessibles, elles sont sensées ne pas traîner dans la rue ou devant les halls d'immeubles comme le font les garçons. Pourtant, elles développent une sociabilité dans leur génération qui n'est pas moins riche numériquement que celle des garçons. Et, si les copains des filles sont aussi, de façon dominante des filles, leurs réseaux *ne sont pas significativement moins mixtes que ceux des adolescentes hors des cités*.

Telle est le premier élément contre intuitif. La pression normative et les restrictions explicites qui portent sur la sociabilité des filles ne paraissent pas avoir autant d'impact sur leur sociabilité que sur celle des garçons -qui ne fait pourtant l'objet d'aucune restriction implicite ou explicite. Une des hypothèses que l'on peut suggérer est que les filles des cités fabriquent de la sociabilité au sein du collège, c'est à dire dans un des rares lieux où la mixité est délibérément produite par les règles publiques. Alors que la sociabilité des garçons, du moins vers 15-16 ans, traduit les conséquences de la « loi » qu'ils contribuent à imposer -la ségrégation des sexes dans l'espace public⁶¹-, celle des filles s'en affranchit partiellement. On est aussi tenté de penser que l'énonciation par les garçons des cités d'une nécessaire limitation des libertés des filles est une façon de justifier ce qu'ils vivent de fait : une difficulté, surtout avant 17 ans, à rencontrer des filles comme amies ou comme partenaires. Leur moralisme plus ou moins enrobé de prescriptions religieuses serait au fond le meilleur antidote à leur frustration.

Cette accentuation de la ségrégation sexuée⁶² traduit une contrainte morale qui pèse sur les conduites des adolescents des grandes ZUS et déborde les préférences personnelles. Cette pression normative qui a plus d'effet en valeur relative sur la sociabilité des garçons que sur celle des filles, s'impose à eux, mais nous ne pouvons pas dire qu'elle est exercée par la génération adulte sur celle des adolescents. Elle serait un produit spécifique du mode de vie dans les quartiers ségrégués.

Cette pression normative ne transparaît guère en tant que telle dans le discours des jeunes eux-mêmes, la séparation des univers est naturalisée. Les propos des adolescents véhiculent en surface un principe d'égalité des sexes au-dessous duquel transparaît une adhésion assez largement partagée au traitement différentiel. En effet, les propos sont embarrassés et contradictoires, affirmant souvent d'abord la nécessaire symétrie de traitement suivie d'une justification pratique ou morale de la distinction. Si quelques-uns des garçons disent expressément que les filles ne doivent pas avoir les mêmes libertés, ils ne voient pas toujours l'effet de ces restrictions, leur rôle actif dans la ségrégation sexuée à l'extérieur et, plus profondément, dans la sociabilité des deux sexes. Cet embarras exprime aussi la complexité des choses. A l'encontre de ce que nous anticipions spontanément, s'il y a ségrégation des sexes dans l'espace public dans la cité plus qu'ailleurs, s'il y a des différences non négligeables entre les taux de mixité des groupes de copains dans la cité et au dehors, il n'y a pas sur le plan des sociabilités la discontinuité qu'on observe dans l'espace public.

4.3 L'ANCIENNETE DE L'INTERCONNAISSANCE

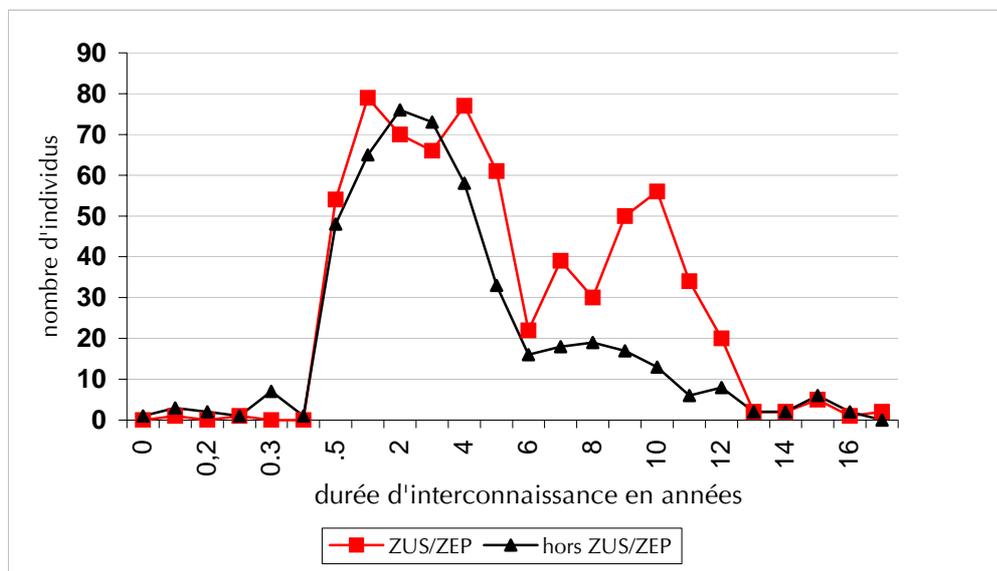
Une société individualiste fait prévaloir les liens électifs sur les liens sélectifs et ménage ensuite des degrés d'électivité. Une dimension de la sociabilité se prête à l'interprétation de ce processus : l'ancienneté de l'interconnaissance. Les adolescents forment des relations au cours de l'enfance, notamment à l'école primaire, certains renouvellent les relations de sorte que leur réseau actuel ne comporte pas beaucoup de copains du primaire ou d'amis d'enfance, tandis que d'autres, quelles que soient leurs trajectoires, restent avec les mêmes personnes, les voisins, les copains de maternelle ou de primaire que la contingence des dispositions administratives au sein de l'école a placé sur leur chemin. Les liens formés plus tard sont en général plus électifs que les liens précoces, ils sont plus figuratifs des goûts et des inclinations de ego. Ainsi, le degré de renouvellement du réseau de sociabilité à l'adolescence est un indice de son individualisation.

⁶¹ On voit se développer depuis 2002 ou 2003 notamment à la frontière du 9^e et du 18^e arrondissement de Paris, un type de salon de thé d'un genre nouveau où l'on peut voir les post-adolescents des grandes cités de Seine St-Denis et du Val de Marne se donner des rendez-vous galant autour d'un thé à la menthe. Ils réalisent dans l'anonymat de la grande ville ce qu'ils ont eux-mêmes tendu à prohiber dans la cité : personne n'est à l'abri des contradictions.

⁶² Qui n'est pas une conséquence du fait que les garçons des cités socialisent volontiers dehors et que cet espace est peu accessible aux filles, puisqu'elle affecte aussi la sociabilité des filles mais peut en être corrélative.

Par ailleurs, il existe une spécificité du phénomène scolaire en tant que pourvoyeur de liens. L'école en distribuant les élèves en classe, non pas indépendamment de leur performance mais indépendamment de leur préférence renouvelle l'offre de la sociabilité. Les jeunes les plus éloignés de la norme scolaire sont ceux qui malgré ces propositions nouvelles gardent le plus de copains anciens. De plus, ceux qui redoublent ont moins tendance à changer leurs réseaux, ils ont un peu de mépris ou de jalousie envers ces « morveux » qui sont désormais leurs égaux, aussi privilégient-ils le maintien des liens anciens.

Distribution des durées d'interconnaissance entre les interviewés et leurs copains selon le type de quartier, dans le Mantois



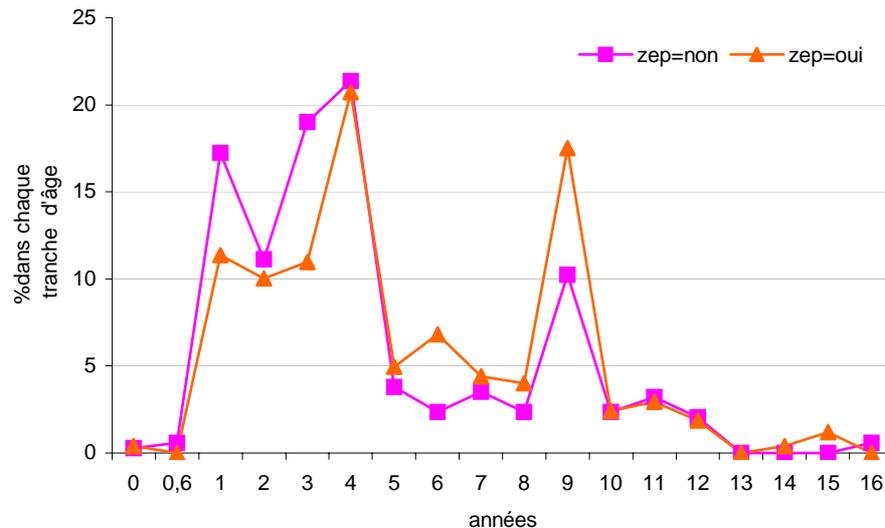
Nous avons calculé l'ancienneté de la connaissance de copains de la génération de ego, en excluant bien sûr les germains et les parents pour que la comparaison témoigne des sélections de chacun. Les réseaux de copains/copines des filles sont en moyenne plus récents que ceux des garçons dans chacun des trois sites.

Durées moyennes d'interconnaissance entre les interviewés et leurs copains selon le type de quartier et le sexe (nombre d'années)

Site	Réseaux des...	
	garçons	filles
Mantois en ZUS/ZEP	5,8	4,5
Mantois hors ZUS/ZEP	4,3	3,5
Saint-Herblain en ZEP	6,3	5,2
Saint-Herblain hors ZEP	5,2	5,0
Paris 18° en ZEP	5,3	4,6
Paris 18° hors ZEP	4,3	3,8

De même, les réseaux des jeunes qui sont dans les 6^e et 7^e déciles ont moins d'ancienneté que les réseaux des jeunes qui sont dans les 8^e ou 9^e décile, cela n'est pas vrai pour le dixième⁶³. L'ancienneté des réseaux varie avec le quartier de résidence : en moyenne l'ancienneté de réseaux des filles et surtout des garçons qui habitent la ZUS est sensiblement plus grande que celle des adolescents des quartiers ordinaires, leur distribution est nettement bi-modale. Ce qui traduit nous l'avons dit, une sociabilité moins élective et surtout moins affectée par les évolutions scolaires. Là encore, le lieu de résidence est tout sauf contingent il détermine les formes de la sociabilité et par là pèse sur les trajectoires individuelles, notamment scolaires.

⁶³ Ce fait est corrélé avec l'observation que les élèves les plus en difficulté scolaire sont un peu à part, ils ont une sociabilité plus étroite, sont nettement moins souvent impliqués dans des conduites délibérées.



On retrouve à Paris 18^e une différence de durée d'inter connaissance entre les élèves scolarisés dans des collèges en ZEP et ceux qui sont scolarisés hors ZEP. Pour les deux groupes d'élèves elle est ici nettement bimodale, ce qui traduit l'importance du rôle de l'école dans la formation des liens de copinage et d'amitié : il y a les copains de primaire et les copains de collège. Mais à Paris, les deux courbes des durées d'inter-connaissance, et non une seule, sont bi-modales (ZEP et hors ZEP), les collégiens des ZEP ne se distinguent pas autant que dans le Mantois par une forte présence des copains de longue date. L'ancienneté des réseaux de copains est aussi différenciée à Saint-Herblain selon le sexe et le la zone scolaire. Les durées d'inter-connaissance à Saint-Herblain sont voisines de celles de Mantes et beaucoup plus élevées qu'à Paris, ce qui renvoie à la plus forte instabilité résidentielle dans la capitale.

*

Nous sommes face à une hétérogénéité territoriale des modes de vie en fonction du statut des zones. L'espace des cités semble avoir été le théâtre d'un mouvement de re-traditionalisation –séparation des sexes, familio-centrisme, moindre électivité des amitiés- et en même temps d'altération de ces normes traditionnelles importées par les migrants. Le processus d'altération de la solidité des structures familiales est moins visible dans le discours et les conduites des adolescents que l'effet de retraditionnalisation des mœurs. Cette retraditionnalisation se diffuse hors des cités à travers des pressions normatives qui vont dans le sens d'une démodernisation, tandis que réciproquement la ville désagrège le code moral de ceux qui viennent des cités. Une nouvelle hybridation des mœurs nourrie par les tendances contraires s'opère. Parlant de la modernité, A Giddens a suggéré qu'on est en présence d'une « *declining significance of place* ». Il faut nuancer ce constat. La haute modernité produit comme par effet de compensation dans les espaces qu'elle concède aux gens venus d'Afrique une anti-modernité ou une dé-modernisation. Tout ce que l'on a observé traduit un retour de l'importance du lieu, non pas de l'espace, mais de ce que l'on peut appeler « le local » dans les quartiers pauvres. Cette re-traditionnalisation n'est pas simplement la transposition dans les pays développés de l'importance du local en Afrique mais une production *sui generis* de normes d'opposition à la modernité comme par exemple la réduction de la mixité.

Les études déjà réalisées montrent premièrement que les taux de réussite scolaire sont nettement inférieurs dans les ZUS/ZEP à ce qu'ils sont à l'extérieur de ces quartiers et deuxièmement que l'écart de performance que l'on observe au brevet est déjà marqué au moment des évaluations nationales de sixième en français et en mathématiques. Cet écart de réussite scolaire des élèves que l'on observe en sixième prolonge des difficultés d'acquisition des bases du français et des mathématiques déjà inscrites dans les résultats des épreuves nationales de CE2. Pour une part, les situations d'échec scolaire constatées au moment du collège sont l'expression de lacunes ou de difficultés repérables précocement et dont on est tenté de chercher la source dans les contextes de socialisation des enfants.

Ce qui suit n'est pas une étude de sociologie scolaire mais une réflexion sur les conditions d'un progrès dans les accomplissements scolaires des jeunes de quartiers pauvres qui ont commencé le collège avec un handicap. Il ne s'agit donc pas de revenir sur les écarts de performances qui affectent les résultats des collégiens en ZEP ou en ZUS mais de réfléchir aux conditions non strictement liées à l'institution scolaire d'une progression de leurs performances. Comme l'analyse des dynamiques de réussite scolaire ou de décrochage concernant les élèves des collèges de la CAMY a été développé dans le rapport rédigé pour l'EPAMSA, nous ne la reprenons pas ici, nous donnerons assez succinctement de résultats concernant l'ensemble des cohortes d'élèves à Saint-Herblain et Paris 18^e et par ailleurs nous présenterons, selon le même protocole, trois études des relations entre sociabilité et réussite scolaire.

5.1 LES LOGIQUES DE L'INFLUENCE

On envisage souvent un mimétisme entre les individus qui sont en interaction. Ainsi, au sein des classes scolaires, les moins bons élèves sont tirés vers le haut par les meilleurs, et les meilleurs peuvent être freinés par les moins bons. L'attraction, qui se produit indépendamment des affinités, est ce qu'on appelle l'émulation. Une certaine hétérogénéité des classes est nécessaire pour permettre, grâce à une « tête de classe » à des effets d'entraînement de se manifester, une trop grande hétérogénéité risque de créer des fractures. Tout est affaire de dosage. A l'inverse des classes scolaires, les réseaux sociables sont des espaces affinitaires : ce qui produit deux conséquences contraires du point de vue de l'attraction : les individus sont moins dissemblables – ce qui réduit l'attraction potentielle – et d'autre part les relations sont plus investies affectivement, de ce fait l'effet d'entraînement peut être plus puissant.

En moyenne les copains des bons élèves sont des bons élèves et inversement. Selon l'adage ancien -le geai cherche le geai-, on conçoit que la sociabilité, plus elle est choisie, plus elle est mimétique, et moins elle est susceptible d'entraîner ego dans une direction différente de ses penchants actuels ou de l'ouvrir à d'autres choses. Ainsi, il est peu probable que les mauvais élèves aient en majorité des copains parmi les bons élèves qu'ils « taxent » volontiers de bouffons. Mais les réseaux de sociabilité sont des compromis entre une offre de copains potentiels nécessairement limitée et les affinités. Les réseaux de sociabilité sont constitués en fonction des ressources en copains que propose chaque établissement - l'offre locale de copains-, et sur la base d'affinités interindividuelles pour lesquelles la performance scolaire n'est pas nécessairement importante. Les interviewés ont été sélectionnés de façon délibérée parmi les moins bons élèves (5 derniers déciles en 6^e), leurs copains ne présentent pas, à un degré aussi fort, ce biais de sélection. Comme le suggère la distribution des notes et les écarts-types (non reproduits ici), figurent dans ces réseaux de bons élèves et en moyenne de meilleurs élèves que les interviewés. De ce fait, les réseaux de sociabilité des élèves les plus médiocres constituent potentiellement un attracteur vers le haut : c'est une ressource sociale et sociable susceptible de produire des effets positifs sur les élèves.

Plusieurs études suggèrent par ailleurs que les attractions ne sont pas symétriques, c'est la limite de l'analogie gravitationnelle : il y a un ordre de valeurs, du plus ou du moins désirable, et pas seulement un jeu de forces défini par les masses et les distances. Ressembler aux meilleurs peut être plus désirable que de ressembler aux plus médiocres ; cependant plusieurs observateurs des écoles des quartiers pauvres ont souligné

L'importance de la figure du « bouffon⁶⁴ » : c'est à dire du manque de séduction du bon élève parce qu'il est « du côté du prof ». Autre façon de dire que l'émulation positive est neutralisée par une idéologie qui rassure les « perdants » ou les « vaincus » en dévalorisant d'avance les « vainqueurs » de la compétition scolaire. Si les accomplissements et les contre-performances ne sont pas également attrayants, on peut aussi supposer qu'il y a des asymétries tenant aux affinités⁶⁵. Et, dans cette perspective, faire l'hypothèse que l'émulation positive ne fonctionne qu'à l'égard de ceux avec lesquels ego a un lien privilégié ou du moins que l'influence d'individus par ailleurs valorisés sur le plan affectif est plus forte. Ce qui implique que les copains sont des personnages plus stratégiques pour entraîner ego que les autres élèves de la classe auxquels il n'est pas lié par l'affect.

En ce qui concerne les dynamiques scolaires et les réseaux, on pourrait suggérer qu'à mesure qu'ils progressent, les adolescents s'entourent de jeunes gens qui leur ressemblent sur le plan scolaire. Mais cela supposerait beaucoup de rotation ce qui n'est pas le cas, en ZUS en particulier où les réseaux sont anciens et peu renouvelés. On peut aussi supposer que, sans que la composition du réseau de ego ne se modifie, les progrès scolaires de ego et de ses copains s'effectuent parallèlement. Dans ce cas, le groupe n'aurait pas d'influence sur ego, pas plus que lui sur ses copains. Si, en revanche, comme on l'a vu, il y a un écart entre les notes de ego et la moyenne des notes de son réseau, un effet d'attraction est possible. On peut supposer que l'influence va, comme dans la loi gravitationnelle, des grandes masses vers les petites masses : le destin du groupe entraînant l'individu (le groupe a plus d'inertie qu'un individu). Si le réseau est vaste, ego est peu susceptible d'influer sur son évolution d'ensemble : si ego décroche, il s'isole, s'il s'envole, le groupe ne suivra pas. Donc s'il y a corrélation, on peut soutenir que ce n'est pas ego qui pousse son réseau vers le haut ou vers le bas, mais le réseau qui stimule ego ou l'incite à décrocher sans nier une part d'autonomie à ce dernier⁶⁶.

Pour assurer le sens de l'influence et contourner la difficulté liée au fait qu'une partie du réseau actuel reflète les goûts mais aussi les performances de ego, on a utilisé la temporalité des situations scolaires des membres du réseau. Pour ce faire, on a pris en compte l'influence éventuelle des membres « anciens » du réseau qui sont soit de bons élèves soit de mauvais élèves. L'influence positive liée à de bons élèves dans un réseau de sociabilité est due à la sédimentation dans les réseaux des élèves médiocres de rencontres avec des jeunes qui se trouvent être de bons élèves (De même pour l'influence négative). Ces rencontres qui ont souvent eu pour base un registre extra-scolaire se sont, pour diverses raisons, maintenues. Pour rendre compte de ces influences possibles on a calculé le nombre de bons élèves (ils ont plus de 15 en moyenne en 3^e) et de mauvais élèves (ils ont moins de 6 en moyenne en 3^e) présents dans le réseau de ego depuis trois ans ou plus (ce qui correspond à l'essentiel de l'intervalle des années de collège).

Qu'en est-il empiriquement ? Que le contexte de socialisation ait un effet sur la réussite scolaire, c'est ce qui est suggéré par beaucoup d'études et parfois démontré de façon indirecte (cf. E. Maurin, *Le ghetto français*, 2004). Il est rare qu'on dispose de mesures précises de performances scolaires au sein des réseaux de sociabilité des jeunes scolarisés. D'abord, parce qu'il est irréaliste de demander à des adolescents de se souvenir ou de déclarer de manière précise les notes qu'ils ont eues et, a fortiori, invraisemblable de leur demander les notes de leurs copains. La reconstruction des notes dans les réseaux de sociabilité a été rendue possible du fait que, pour l'essentiel, les membres des réseaux de sociabilité des jeunes interviewés sont eux-mêmes scolarisés dans les mêmes établissements et que nous avons recueilli les notes de tous les élèves du bassin scolaire. Cela a été plus facile dans le Mantois en raison de la clôture du bassin scolaire. Nous avons recueilli les notes aux épreuves de 6^e en septembre 2000 (respectivement en 2001 à Paris 18^e et Saint-Herblain) et les notes obtenues en moyenne, quatre ans plus tard, lorsqu'ils étaient en troisième ou en quatrième, et enfin les résultats du Brevet. De sorte que l'on peut comparer la progression en maths et en français de chacun des interviewés. Pour mesurer l'influence des performances scolaires des membres du réseau de ego, on a calculé d'une part la moyenne en français et en maths dans le réseau des copains en 2003-2004 (resp. en 2004-05), d'autre part la progression (ou la régression) de chaque interviewé et la progression (ou régression) dans ces deux matières des membres de son réseau entre 2000 et 2003-04 (resp. 2001 et 2004-05). Le protocole que nous avons utilisé permet de vérifier s'il y a des effets d'émulation au sein des classes, nous développerons ultérieurement l'analyse de ces dynamiques. Commençons par analyser le rapport entre les progrès (et reculs) de ego avec ceux de son réseau sociable. Pour éviter d'attribuer à la sociabilité des effets qui pourraient provenir d'autres facteurs nous avons pris en compte des éléments du contexte : le type de quartier, les caractéristiques de la fratrie et de la famille, la participation au soutien scolaire. Nous avons normalisé les notes et pondéré les

⁶⁴ Notamment F. Dubet, 2001, 2004.

⁶⁵ Cette question des attracteurs et des coefficients émotionnels est très complexe et modulée par le talent du pédagogue qui peut faire prendre la dynamique ou n'y point parvenir.

⁶⁶ Bien sûr si A influence B, B influence A mais les poids de ces vecteurs ne sont pas les mêmes.

progressions pour tenir compte de la disparité des sections –un 15 en troisième d’insertion n’est pas équivalent à un 15 en troisième générale. Les calculs impliqués par cette normalisation figurent en annexe.

5.2 DYNAMIQUES SCOLAIRES DANS LE MANTOIS

Les taux de réussite au Brevet des collèges que nous avons calculé *peuvent être assez différents des taux des établissements* puisqu’ils concernent les élèves de la cohorte 2000 et non les élèves de l’établissement inscrits au brevet. C’est la proportion des élèves qui étaient en 6^e en 2000 (hors SEGPA) dans un des collèges de la CAMY et qui ont obtenu le Brevet au terme d’un parcours normal en quatre ans. Les résultats scolaires au brevet dans le Mantois sont modestes. On ne peut comprendre ces résultats que si l’on prend en compte la situation de départ des élèves qui en raison de nombreux facteurs au premier rang desquels figurent la faiblesse du niveau aux épreuves des CE2 des enfants des ZUS, eux-mêmes liés aux conditions de vie dans le quartier notamment des grandes familles de migrants.

Mantois : proportion des élèves de la cohorte 2000 qui ont plus de 50% en maths, en français et ont eu le brevet en 2004 selon le lieu de scolarisation en 6^e

Scolarisés en 6 ^e à ...	français	maths	Brevet
Cézanne	52,9	34,3	31,4
Chénier	40,0	61,3	30,3
Clemenceau	63,8	52,0	30,3
Gassicourt	62,5	50,0	25,8
Pasteur	56,2	19,0	35
Ferry	84,9	81,0	50
Sand	73,6	58,6	51,4
Plaisances	47,5	48,0	41,4
Vaucouleurs	89,4	76,7	37,6
Sully	52,5	50,5	39,6

Mais ce qui est l’objet de notre analyse ce sont les conditions du progrès ou au contraire du maintien de ce handicap parmi les enfants des ZUS notamment. C’est pourquoi l’analyse s’oriente sur les progrès relatifs.

Si la moyenne en 6^e des élèves interviewés qui sont dans les cinq derniers déciles est nécessairement plus faible que la moyenne d’ensemble de la cohorte 2000, les scores dans les réseaux de sociabilité des élèves médiocres seront plus ou moins éloignés des scores de ces élèves selon le degré d’hétérogénéité scolaire de ces réseaux. S’il existe un fort degré de congruence au sein du réseau de sociabilité en terme de profils scolaires, la moyenne dans le réseau devra être proche de celle de ego, sinon elle sera plus éloignée. Il est donc probable mais pas nécessaire que la moyenne des notes dans le réseau de sociabilité des élèves médiocres soit plus faible que la moyenne générale. Comme le montrent les tableaux ci-dessus, la moyenne des notes dans les réseaux des interviewés est quasiment toujours supérieure à celle des interviewés et prend des valeurs intermédiaires entre la moyenne générale de la cohorte (ensemble des élèves) et celle des interviewés dont ils sont les copains (comparer pour chaque établissement les chiffres dans les colonnes 2 et 3 et dans les colonnes 5 et 6).

Maths : scores réussite en 6^e en 2000 et moyenne en 2003 de l'ensemble des élèves de la cohorte, des interviewés et des membres de leurs réseaux de sociabilité.

	Scores réussite en 6 ^e –de la cohorte 2000-03*	Scores moyens des interviewés –élèves des 5 derniers déciles- en 6 ^e	Scores réussite en 6 ^e des copains des élèves des 5 derniers déciles	Moyenne (en maths) au 1 ^{er} trimestre en 2003-04 de la cohorte	Moyenne au 1 ^{er} trimestre en 2003-04 des interviewés	Moyenne au 1 ^{er} trimestre en 2003-04, des copains des élèves des 5 derniers déciles
	2000			2003		
Chénier	11,3	8,8	10,1	9,1	5,4	7,3
Clemenceau	10,3	6,2	9,1	8,6	5,6	7,4
Cézanne	8,0	6,0	6,8	10,2	7,0	8,8
Ferry	13,0	9,6	12,3	10,7	6,1	8,8
Gassicourt	9,8	6,3	8,5	9,4	6,8	9,2
Pasteur	8,0	6,1	8,3	9,4	7,8	8,9
Plaisances	11,5	8,7	10,6	11,2	9,7	10,8
Sully	13,5	7,8	10,8	10,4	7,8	10,7

* les scores ont été recalculés sur 20

Français : scores de réussite en 6^e en 2000 et moyenne au 1^{er} trim. 2003-04 de l'ensemble des élèves de la cohorte, des interviewés et des membres de leurs réseaux de sociabilité

	Scores réussite en 6 ^e de la cohorte 2000-03	Scores moyens des interviewés –élèves des 5 derniers déciles- en 6 ^e	Scores de réussite en 6 ^e des copains élèves des 5 derniers déciles	Moyenn es au 1 ^{er} trimestre 2003-04 de la cohorte (en français)	Moyennes des interviewés au 1 ^{er} trimestre 2003-04	Moyennes au 1 ^{er} trimestre 2003-04 des copains élèves des 5 derniers déciles e
	2000			2003		
Chénier	9,0	5,5	7,4	9,6	8,0	8,5
Clemenceau	11,1	7,7	9,9	9,3	7,6	9,1
Cézanne	9,3	7,3	8,6	9,6	8,9	10,2
Ferry	13,5	10,0	12,4	10,9	7,7	9,3
Gassicourt	11,2	8,1	9,9	10,6	8,1	9,3
Pasteur	11,6	7,4	11,0	9,1	7,7	8,6
Plaisances	12,7	8,3	11,4	9,8	9,1	9,6
Sully	14,1	9,6	11,8	12,0	10,0	11,5

Qu'observe-t-on en prenant en compte les effets lisibles dans les croisements de variables simples ? Dans la cohorte mantoise, les progrès des adolescents sont positivement liés à la progression d'une majorité des membres de leur réseau et négativement liés à la présence de plusieurs « mauvais » élèves dans le réseau de ego. Le lien entre progrès du réseau et progrès de ego est dans l'ensemble significatif, sans que la liaison soit très étroite. Pour les filles l'évolution des notes est plus étroitement corrélée à celle de leur réseau que pour les garçons. Pour les garçons le lien est plus lâche comme si le groupe dans son ensemble n'était pas instituteur de progrès.

La présence de très médiocres et de très bons élèves joue aussi. Les adolescents qui comptent parmi les « vieux copains » (3 ans d'interconnaissance ou plus) de bons élèves progressent plus que ceux qui n'en comptent pas ou peu. Mais la détermination la plus forte découle dans cette cohorte de la grandeur du nombre de mauvais élèves qui sont des copains de « longue date ». Là encore, il est moins probable qu'ego influence ces élèves et plus probable que ceux-ci l'attirent parce qu'ils sont plusieurs. L'effet est plus sensible pour les garçons, c'est peut être un témoignage de la plus grande influence sur les garçons des anti-modèles accomplis.

Progrès ou régression de la moyenne en maths et français 2000-2003 des interviewés du Mantois, selon les caractéristiques de leur réseau et de leur famille

		Progrès (reculs) de ego en % par rapport à sa moyenne en 6 ^e
Selon que la moyenne (en maths et français) des copains cités par ego...	recule	+3
	progresses	+21
Selon que l'ancienneté du réseau de copains est ...	faible	+15
	moyenne	+11
	forte	-4
Que le nombre de copains connus depuis plus de 3 ans qui ont moins de 6/20 de moyenne en 2003 est...	zéro	+16
	un*	+8
	deux ou plus *	-28
Que la mère de ego a une activité professionnelle...	Non	+1
	Oui	+23
Selon l'origine de sa famille	-Europe	+16
	-Maghreb et Turquie	+22
	-Afrique noire	-2
	-Reste du monde	-2
Selon le sexe de l'interviewé	Fille	+17
	Garçon	+3

* Comme il y a deux notes, en réalité « 0.5 » à 1 copain, « 1.5 » deux copains et plus.

L'ancienneté du réseau de sociabilité est associée à une moindre progression voire à une régression en maths et en français. Cet effet n'est pas si surprenant qu'il semble, dès lors qu'on a pris en compte le sens qu'a le renouvellement du réseau de sociabilité (cf. supra).

Le lien entre la réussite de ego et l'implication des mères dans une activité professionnelle hors du domicile est remarquable au sein de cette cohorte. Il reproduit au niveau micro un constat fait dans l'analyse des dynamiques scolaires pour l'ensemble des ZUS qui montre que les zones dans lesquelles les taux d'activité féminins ont augmenté dans l'intervalle inter-censitaire 1990-99 sont aussi des zones dans lesquelles le taux de non diplômés a baissé (cf. chap. « L'activité des femmes »).

Nous avons pris en compte les interactions entre ces différentes déterminations du progrès scolaire des élèves qui étaient dans la seconde moitié lors des épreuves nationales de 6^e par une analyse multivariée. Nous parlons de *progrès* pas seulement pour adopter une posture optimiste ou considérer le verre à moitié plein, mais parce que le progrès domine presque nécessairement quand on s'intéresse aux trajectoires des élèves qui étaient dans les cinq derniers déciles en 6^e. En effet, comme on le constate dans les analyses de régression présentées ci-dessous, les progrès moyens dans le Mantois (en maths et français) sont d'autant plus faibles que le niveau de l'enquête était élevé, ce qui se conçoit aisément⁶⁷, le niveau en 6^e est mécaniquement la variable la plus discriminante. Mais au-delà de cet effet mécanique, on observe des liaisons plus intéressantes.

⁶⁷ Encore que l'on puisse attendre des progrès plus importants dans la zone moyenne que chez les plus faibles.

Modélisation des progrès (reculs) des adolescents interviewés de la cohorte 2000-04 de la CAMY selon la dynamique scolaire de leur réseau de sociabilité et quelques caractéristiques contextuelles : régressions linéaires robustes

	Interviewés du				
	Mantois	I	II	III	IV
Moyenne des notes en maths et en français aux épreuves nationales de 6 ^e	-.12* (.00)	-.11 (.02)	-.12 (.00)	-.11 (.00)	
Nombre de copains qui ont plus de 15/20 de moyenne en 2003 connus depuis plus de 3 ans					.08 (.32)
Nombre de copains qui ont moins de 6/20 de moyenne en 2003 connus depuis plus de 3 ans		-.17 (.01)	-.13 (.06)	-.17 (.01)	
Activité professionnelle de la mère=oui	.17 (.01)	.17 (.01)	.12 (.12)	.16 (.01)	
Ancienneté des relations (en années)	-.035 (.06)				
Origine des familles des élèves	-Europe -Maghreb et Turquie -Afrique noire -Reste du monde			Réf. -.12 (.20) -.20 (.03) -.17 (.08)	
Constante de régression	.86	.94	1.11	.93	
Nombre de réseaux utilisés pour les calculs	113	113	113	113	
F	33	37	23	27	
R2	.46	.48	.50	.49	

*Coefficients des régressions, entre parenthèses : significativité des t de Student.

Les variables qui témoignent du progrès ou du recul moyen de l'ensemble des copains sont certes corrélées au progrès (resp. au recul de ego), mais n'atteignent pas le seuil de significativité de 5% dans l'analyse multivariée : elles ne figurent pas dans les tableaux présentés. L'influence du réseau se manifeste plutôt dans ce contexte du Mantois sous une forme négative. L'évolution de la moyenne de ego entre la 6^e et la 3^e est affectée négativement par le nombre des membres de son réseau de sociabilité qui sont de mauvais élèves connus depuis longtemps. Autrement dit, à niveau scolaire égal, on repère des effets de synergie négative associés à la présence d'individus de référence « fortement négatifs » au sein du réseau de sociabilité. Les effets du réseau de sociabilité sur la dynamique scolaire de ego passent moins par le progrès ou les reculs moyens que par les effets d'entraînement, vers le haut ou vers le bas, liés à la présence de très bons ou, surtout, de très mauvais élèves qui sont des copains de longue date. Tels sont les déterminants sociables généraux d'un maintien en échec scolaire dans le Mantois.

Il est notable que l'activité professionnelle de la mère, plus que l'existence des séparations ou divorces, ou encore que la différence d'âge entre les parents, constitue une détermination forte des progrès scolaires des jeunes des derniers déciles. Les progrès ou reculs des interviewés sont indépendants du sexe de ego. Le taux de mixité sexuelle de son réseau sociable n'apparaît pas comme un facteur significatif de progression ou de régression d'un individu.

Les progrès scolaires dépendent-ils dans le Mantois du contexte social des quartiers ? Les facteurs qui affectent la progression ou la régression des élèves en difficulté sont-ils les mêmes au sein des ZUS et hors des ZUS ?

Symptomatiquement c'est en ZUS que la détermination la plus forte est la détermination négative : le nombre d'élèves ayant des notes très faibles (<6/20) et hors ZUS, le facteur le plus puissant est le nombre d'élèves ayant de très bonnes notes (>15/20). Quand on distingue les élèves des ZUS des élèves hors ZUS, l'effet de l'activité de la mère n'est significatif que pour les adolescents de la ZUS, précisément là où l'activité des mères est en moyenne la plus faible.

Dans les familles venues d'Afrique sahélienne notamment, cette activité représente un élément d'intégration des parents à la société française. On peut penser que le fait d'avoir une activité fonctionne comme une posture, une *hexis*, plus que comme une ressource. Ces mères n'ont pas plus de diplôme que celles qui ne travaillent pas, mais elles sont « tournées vers le monde » et cette posture témoigne d'une volonté d'affronter elles-mêmes les exigences de la vie en France en dépit de leur faible bagage. Cette posture est comme telle capable de stimuler la réussite des enfants.

Si la participation au soutien ou à l'accompagnement scolaire au cours de la scolarité au collège ou en fin de primaire affecte positivement les résultats des interviewés, l'impact de ce recours n'est pas statistiquement significatif. Ce qui peut recouvrir avant tout deux problèmes : l'inconstance du suivi, le fait que les élèves touchés ne sont pas ceux qui en ont le plus besoin.

L'origine culturelle des élèves, dont on sait qu'elle pèse fortement sur les résultats scolaires initiaux (au CE2) joue ici un rôle modeste. Certes elle élève légèrement le pouvoir explicatif du modèle, cependant quand on considère la parcimonie de l'explication (coefficient F), le modèle III incluant l'origine culturelle est nettement moins bon que ceux qui ignorent cette variable. C'est à dire que l'interprétation des progrès ou de l'absence de progrès des élèves en difficulté, proposée par les modèles de régression ne comportant pas l'origine culturelle, mais seulement des variables plus spécifiques qui décrivent les conditions de socialisation, est plus pertinente⁶⁸. Non moins satisfaisants sur le plan du pouvoir explicatif, les modèles ignorant l'origine culturelle, mais faisant intervenir des variables plus spécifiques comme la sociabilité et l'activité des mères ont l'avantage de préciser pourquoi les enfants issus de l'immigration sahélienne ont une moindre progression –comme d'ailleurs, nous l'avons vu, de plus mauvais résultats en 6^e.

Ces caractéristiques sont associées à l'origine culturelle, mais elles pointent toutes des facteurs qui ont un caractère plus ou moins transitoire. Ainsi, on sait que les taux de fécondité et par conséquent la taille des fratries est appelée à baisser et à se rapprocher sensiblement de la moyenne française en l'espace de une à deux générations. D'autres aspects, comme le taux de scolarisation des parents, évoluent avec la durée d'installation. Une politique publique de prévention du décrochage scolaire peut s'appuyer sur les effets d'une autonomie plus forte des mères au sein des familles larges.

⁶⁸ Pour une fois, il nous paraît justifié de dire qu'il faut en quelque sorte déconstruire l'effet de l'origine culturelle –analytiquement–.

Modèle n°	Interviewés en ZUS				Interviewés hors ZUS		
	V	VI	VII	VIIb	VIII	IX	X
Moyenne des notes en maths et en français aux épreuves nationales de 6 ^e	-.13 (.00)	-.12 (.00)	-.13 (.00)	-.13 (.00)	-.13 (.00)	-.13 (.00)	-.12 (.00)
Nombre de copains qui ont plus de 15/20 de moyenne en 2003 connus depuis plus de 3 ans			.08 (.40)	.08 (.37)	.28 (.06)	.18 (.27)	.32 (.04)
Nombre de copains qui ont moins de 6/20 de moyenne en 2003 connus depuis plus de 3 ans	-.15 (.05)	-.12 (.13)	-.16 (.05)	-.16 (.05)			-.21 (.11)
Activité professionnelle de la mère=oui	.15 (.06)	.12 (.18)	.15 (.06)	.15 (.06)			
Origine des familles des élèves	-Europe	Réf.				Réf.	
	-Maghreb et Turquie		-.11 (.34)			-.11 (.45)	
	-Afrique noire		-.18			-.23	
	-Reste du monde		(.12)			(.22)	
			-.21 (.05)			-.14 (.33)	
Constante de régression	.99	1.10	1.07	.99	1.13	1.27	1.12
Nombre de réseaux utilisés pour les calculs	72	72	72	72	41	41	41
F	22	13	21	17	19	11	15
R2	.45	.46	.45	.45	.56	.59	.58

5.3 DYNAMIQUES SCOLAIRES A PARIS 18^e

Dans le 18^e arrondissement de Paris, les adolescents sont scolarisés dans 13 collèges - trois établissements privés et dix établissements publics. Parmi les établissements privés deux sont catholiques : Saint Vincent et Saint Louis, un juif, Sinaï. Et dans l'ensemble des dix collèges publics, seuls trois sont classés hors ZEP – Coysevox, Dorgelès, Yvonne Le Tac–, quatre établissements sont classés « ZEP-ordinaire » –Berlioz, Marie-Curie, Marx Dormoy, Daniel Mayer– et trois « ZEP- sensible » – Gérard Philippe, Clemenceau, et Utrillo. De plus, il y a trois SEGPA réparties dans cinq collèges, certains collèges abritant les 6^e et 5^e d'une SEGPA tandis que d'autres hébergent les élèves de 4^e et 3^e. Ces sections scolarisent des élèves qui présentent depuis l'école primaire des lacunes cognitives, à la différence des classes relais, ce ne sont pas des sections conçues pour socialiser les adolescents qui posent des problèmes en classe ou ont commis des délits.

La cohorte des adolescents dont nous avons suivi à la fois les parcours scolaires et les inconduites à Paris est doublement échantillonnée des meilleurs élèves et des moins bons. Cette cohorte constituée par les 937 élèves scolarisés en 2001 dans l'ensembles des collèges publics du 18^e arrondissement de Paris, a été constituée exactement de la même façon que la cohorte des élèves scolarisés dans les collèges du Mantois en 2000-04. Ces adolescents ont, pour la majorité, terminé leur scolarité au collège en juin 2005.

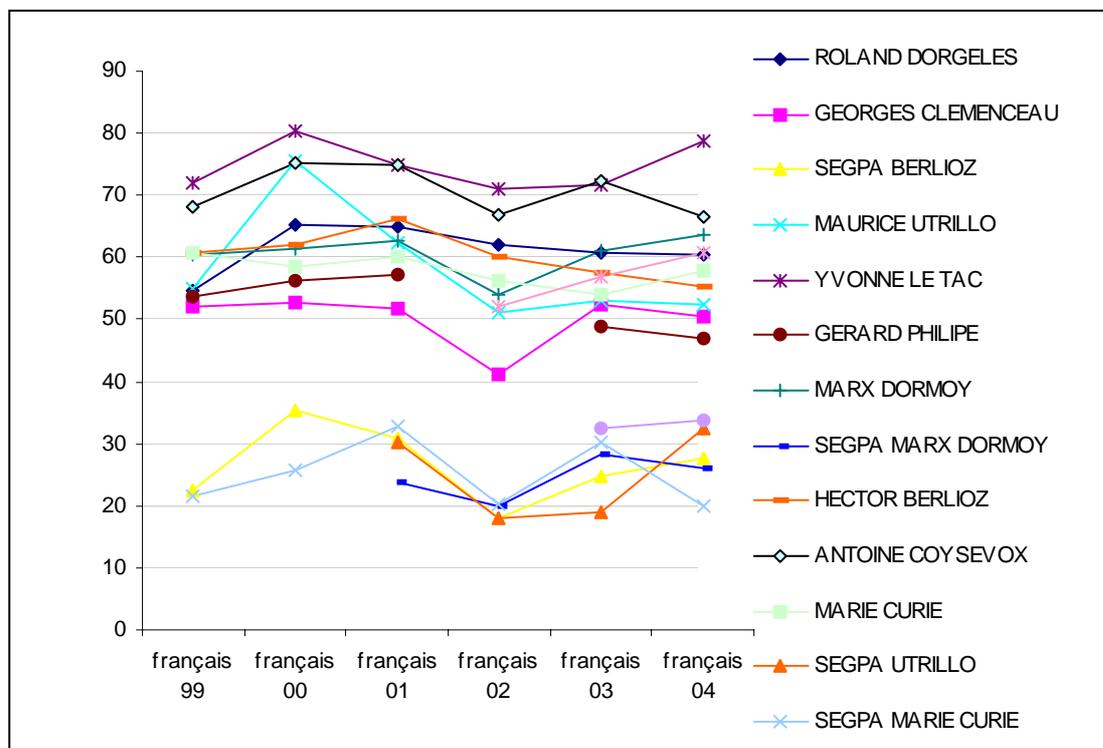
Paris 18^e : proportion des élèves de la cohorte 2001 qui ont plus de 50% en math, en français et ont eu le brevet en 2005 selon le lieu de scolarisation en 6^e

Scolarisés en 6 ^e à *	français	maths	Brevet
Berlioz	69,2	65,4	35,7
Clemenceau	52,1	34,5	24,4
Coysevox	95,2	86,9	49,7
Marie Curie	69,7	65,8	35,5
Dorgelès	77,5	74,5	36,3
Marx Dormoy	80,3	52,4	36,1
Y. Le Tac	98,7	92,0	- **
Utrillo	74,5	59,3	30,3

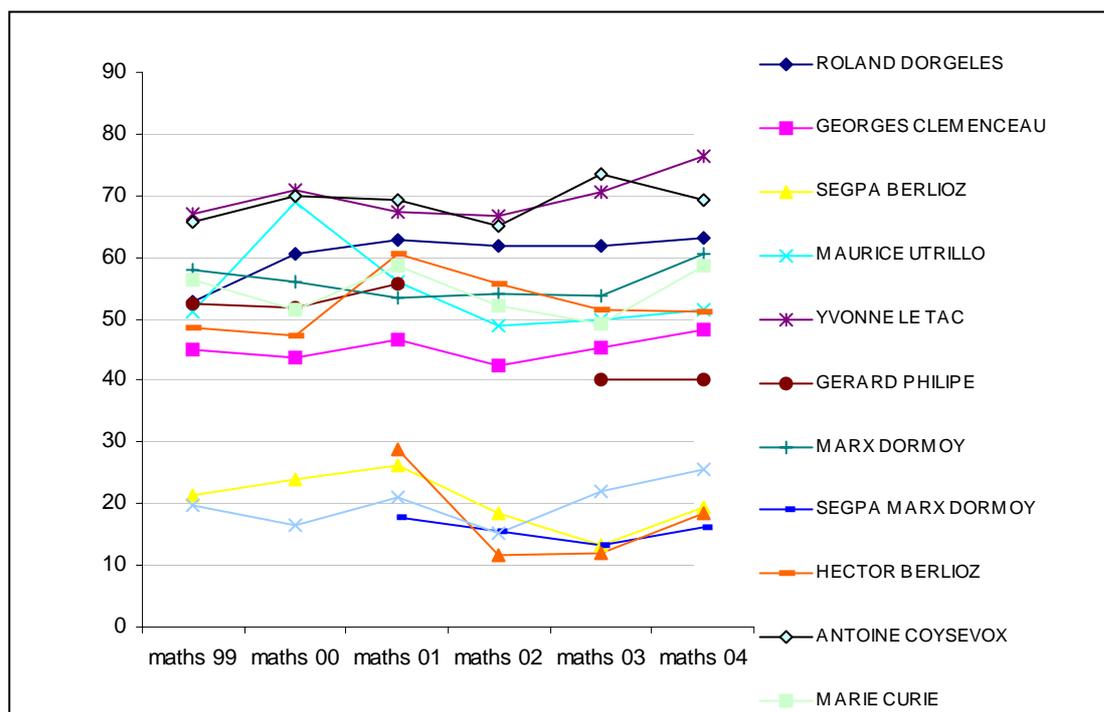
* D. Meyer a été nouvellement créé et nous n'avons pas eu de notes pour G. Philippe.

** Le nombre d'élèves de la cohorte n'étant pas connu, le pourcentage d'élèves qui ont eu le brevet a été calculé sur le nombre d'élèves qui sont scolarisé dans l'établissement depuis septembre 2001 et qui sont encore présents dans l'établissement en septembre 2001. Il est de 64%.

Résultats des évaluations nationales des 6^e des collèges publics du 18^e arrondissement entre 1999 et 2004 : français



Résultats des évaluations nationales des 6^e des collèges publics du 18^e arrondissement entre 1999 et 2004 : mathématiques



Les collèges publics classés ZEP scolarisent en grande proportion des enfants issus de l'immigration africaine –Maghreb et Sahel. Au sein de la cohorte scolarisée en 6^e en 2001, au collège Clemenceau, plus de 82% des enfants portent des patronymes africains, 7% ont des patronymes de diverses régions d'Europe et 11% du reste du monde. C'est là une situation particulièrement polarisée mais les autres collèges ZEP scolarisent tous une majorité d'adolescents dont les familles sont des migrants africains. Parmi les élèves scolarisés dans les collèges publics en 2001, les enfants dont les noms et prénoms sont d'origine européenne représentent environ 40% des élèves. Au sein de ce groupe, les adolescents élevés dans des familles dont les patronymes sont typiquement français représentent à peine deux-tiers de ce groupe. Cette faible fréquence des patronymes dont le patronyme est français dans les collèges publics témoigne du fait que beaucoup de familles autochtones scolarisent leurs enfants dans les collèges privés, voire hors du quartier pour ceux qui habitent sur le versant sud de la colline de Montmartre.

Distribution selon l'origine culturelle de la population des collèges publics du 18^e arrondissement de Paris

Collèges*	Europe & Turquie	Maghreb	Afrique	Reste du monde	
ZEP					
BERLIOZ	35%	37%	23%	6%	100%
CLEMENCEAU	7%	45%	37%	11%	100%
CURIE	32%	34%	24%	11%	100%
DORMOY	27%	46%	18%	10%	100%
UTRILLO	39%	34%	21%	6%	100%
Hors ZEP					
COYSEVOX	68%	17%	11%	3%	100%
DORGELES	41%	38%	17%	4%	100%
LE TAC	79%	15%	5%	1%	100%
Total	39%	34%	20%	7%	100%

*Nous n'avons pas obtenu les listes d'élèves de G PHILIPPE.

Au total, au sein des collèges publics, un tiers des adolescents ont été élevés dans de familles venues d’Afrique du nord et un cinquième dans des familles d’Afrique noire. Les parents de ces derniers viennent principalement des pays du Sahel –Mali, Mauritanie, Sénégal– mais aussi de Côte d’Ivoire, du Cameroun, du Togo, du Gabon, des Congo⁶⁹. On rencontre dans le 18^e arrondissement trois autres groupes culturels remarquables. D’une part des familles tamoules : elles sont originaires du Sri-Lanka plutôt que du Tamil Nadu, au sud de l’Inde. Il y a une minorité d’enfants de familles asiatiques, chinoises notamment, qui sont surtout installées dans la partie nord-est du quartier. Enfin une minorité significative de familles turques dont les patronymes sont aisément identifiables. Les élèves appartenant à ces minorités culturelles représentent 1 à 3% de l’ensemble.

Nous avons modélisé les progrès des élèves interviewés dans les collèges publics du 18^e arrondissement d’une manière homologue à ce qui a été fait pour le Mantois. Nous présentons ici les résultats en mathématiques en utilisant les effets de réseaux. Nous présentons plus loin les résultats en mathématiques et en français pour l’ensemble des élèves de la cohorte.

Paris 18^e : Modélisation par régression linéaire robuste des progrès scolaires en mathématiques des interviewés de la cohorte 2001-05 des collèges publics

Modèle numéro	I	II	III
Moyenne des notes de ego en maths (resp. en aux épreuves nationales de 6 ^e)	-.008 (.01)	-.008 (.02)	-.009 (.002)
Nombre de copains qui ont plus de 10/20 de moyenne en 2004-05 connus depuis 3 ans ou plus	.03 (.01)		
Nombre de copains qui ont moins de 6/20 de moyenne en 2004-05 connus depuis plus de 3 ans	-.09 (.01)	-.05 (.08)	-.13 (.06)
Progrès en maths moyen des membres du réseau (hors ego)	.81 (.002)	1.03 (.000)	.12 (.12)
Age de ego en 6 ^e		-0.15 (.07)	
Origine des familles des élèves	-Europe		Réf.
	-France		-.27
	-Maghreb		(.03)
	-Af. noire (hors Sahel)		-.09
	-Sahel		(.62)
	-Turquie		-.06
	-Asie		(.60)
		-.32 (.02)	
		.05 (.88)	
		.37 (.16)	
Constante de régression	.38	2.9	.62
Nombre de réseaux utilisés pour les calculs	91	91	91
F	9.4	7.5	5.5
R2	.33	.34	.40

*Coefficients des régressions, entre parenthèses : significativité des t de Student.

⁶⁹ Nous y avons adjoint les enfants élevés dans des familles malgaches.

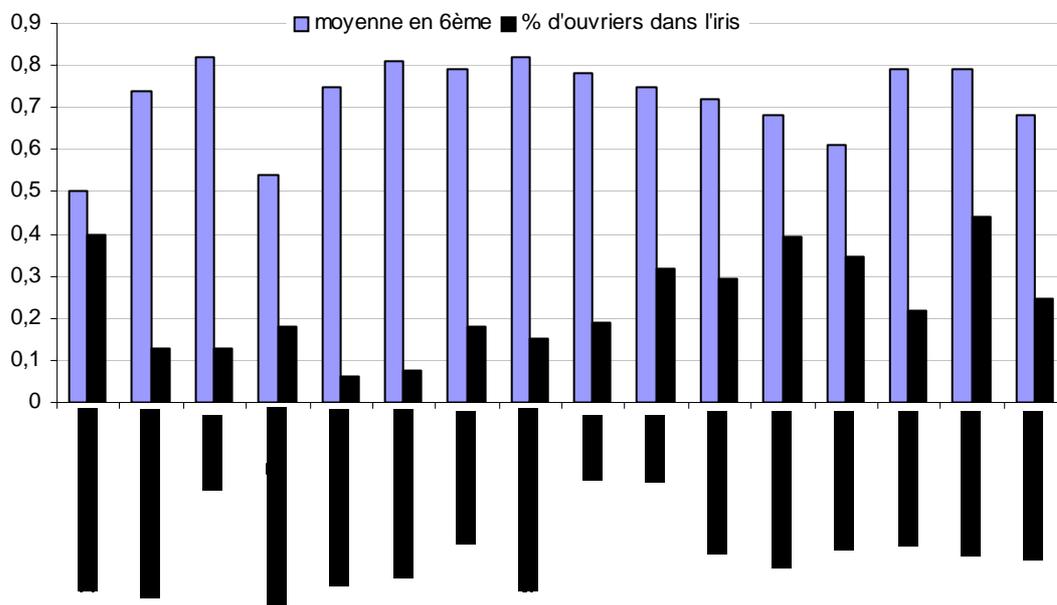
A Paris, comme nous l'avons vu dans le Mantois, ce sont d'abord les élèves qui avaient des notes médiocres qui mécaniquement progressent le plus en mathématiques, comme d'ailleurs en français. On retrouve un effet positif significatif de la présence de bons élèves qui figurent durablement dans le réseau de sociabilité des interviewés sur leur progression en maths. Dans le contexte parisien, l'effet d'entraînement vers le bas des « copains durables » qui ont de mauvaises notes est moins net que dans la ZEP de Mantes. Il ne passe le seuil de 0.05 que dans un modèle, celui qui ne prend pas en compte le retard scolaire, en revanche l'effet des progrès moyens de l'ensemble du réseau l'est (équations I et II). Les effets de l'origine culturelle sur la progression des élèves sont rarement significatifs. Les élèves des collèges publics du nord de Paris élevés dans les familles françaises d'une part et dans celles du Sahel d'autre part, progressent moins que les élèves élevés dans des familles européennes. Quand on traite isolément le site parisien, l'effet observé dans le Mantois de l'activité des mères sur la progression des élèves n'entre pas en ligne de compte, ni le statut matrimonial des parents (famille unie, monoparentale, recomposée).

5.4 DYNAMIQUES SCOLAIRES A SAINT-HERBLAIN

Les caractéristiques de la cohorte enquêtée à Saint-Herblain diffèrent quelque peu de celles des cohortes interviewées à Mantes et à Paris. Le niveau de réussite scolaire y est globalement plus élevé et les déficits sont moindres.

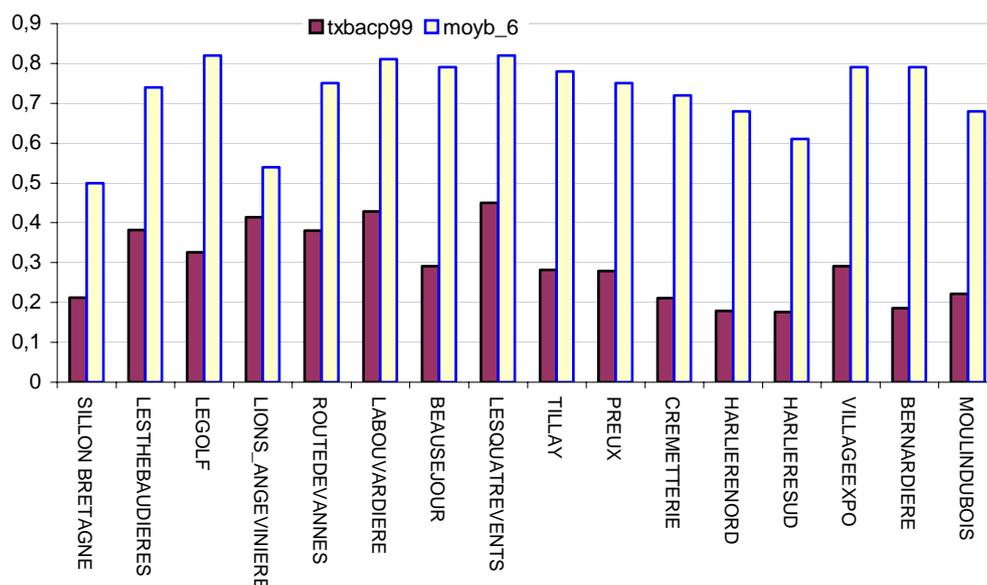
S'agissant d'abord du retard scolaire, sont considérés comme en retard les élèves nés en 1989 ou avant c'est-à-dire ceux qui ont plus de 11 ans et huit mois en septembre 2001. Le retard scolaire est inégalement réparti, il est le plus faible au collège du Hérault (< 19 %), légèrement supérieur à 25 % dans les collèges Renan et Gutenberg. Il faut noter d'ailleurs que l'intégralité des élèves de SEGPA sont en retard. En ce qui concerne les résultats en maths et en français lors des épreuves d'entrée en sixième, on observe des différences de niveau de recrutement entre les collèges qui sont importantes.

Moyenne en 6^e et pourcentage d'ouvriers dans les Iris



Ces différences renvoient pour l'essentiel aux écarts en termes de milieux sociaux. Ainsi, le niveau moyen des résultats en sixième est négativement corrélé avec la proportion d'ouvriers dans les Iris (-0,21). Cela correspond en particulier à la situation des élèves résidant au Sillon et à la Harlière. En revanche cela est moins vrai pour les élèves venant de la Bernardière : il y a lieu de s'interroger sur les raisons de leurs meilleures performances par rapport à ce que laisserait attendre la situation des parents.

Moyenne en 6^e et proportion de bacheliers dans les Iris



S'ils sont inversement corrélés à l'importance de la population ouvrière, les résultats aux épreuves de sixième en 2001 sont corrélés positivement avec la proportion de la population des Iris qui a le niveau du bac ou plus (+0,30). Les élèves du quartier de la Bernardière et celui de Preux font mieux que ce que le bagage culturel des parents laisserait attendre, tandis que les enfants de l'Angevinière font moins bien. Ces observations, soulignant que les héritages n'ont pas un effet mécanique sur les compétences acquises, suggèrent de s'interroger sur ce qui peut avoir un impact positif dans les deux premiers quartiers et négatif dans le dernier.

Comme on le voit sur le tableau qui suit, les résultats de « départ » en 6^e à Saint-Herblain sont nettement plus élevés qu'en moyenne dans le 18^e arrondissement et plus encore que dans le Mantois.

Scores de réussite des élèves de la cohorte scolarisée en 6^e en 2001 et % de succès au brevet en 2005

Collèges suivis...	Maths 6 ^e	Français 6 ^e	% de succès au brevet en 2005 (hors Segpa)
Gutenberg	55,7	74,3	76
Herault	96,9	98,5	81
Renan	86,4	91,8	54

Nous avons rapporté le fait d'avoir réussi le brevet au terme de quatre ans de scolarisation à des déterminations sociales et individuelles. Il ne s'agit pas du taux de réussite enregistrée par les collèges au brevet mais de la proportion de la cohorte scolarisée en sixième en 2001 qui a eu le brevet en 2005. Ainsi construit, le taux de réussite est homologué à celui que nous avons utilisé dans les deux autres sites, et n'a de sens que par rapport à l'objectif de suivre des cohortes.

Parmi les élèves de la cohorte 2001, environ une centaine ont quitté les collèges de Saint-Herblain. Il reste 350 élèves que nous avons pu suivre⁷⁰. Les déterminations que nous avons retenues sont les caractéristiques biographiques des élèves qui ont un caractère hérité - sexe, origine culturelle, lieu de résidence - d'une part, les caractéristiques biographiques acquises - âge en sixième, notes aux évaluations de sixième des élèves et de leurs copains - d'autre part. La profession des parents des élèves ne nous étant pas connue pour l'ensemble de la cohorte et il n'était pas possible de faire entrer cette variable dans les analyses des facteurs de réussite scolaire à l'échelle de l'ensemble de la cohorte.

⁷⁰ Parmi ces élèves, 25 % n'ont pas passé le brevet, étant pour l'essentiel en quatrième.

Globalement, parmi les élèves de la cohorte, 66,3 % ont obtenu le brevet au terme des quatre ans. Le succès au brevet dépasse 80 % au collège du Hérault, il atteint 76 % à Gutenberg et 54 % à Renan. Ce « tiercé » est un peu surprenant car si le collège du Hérault se distinguait par les meilleurs résultats en sixième, Gutenberg et Renan avaient des résultats proches. Pourquoi ce changement d'ordre entre les collèges ? Nous avons d'abord corrigé ce résultat en supprimant les effets de la prise en compte des résultats en 6^e des élèves de SEGPA : mais cela ne modifie pas radicalement l'ordre. Nous avons imaginé qu'il pouvait y avoir des biais de sélection, soit que les élèves médiocres de Gutenberg aient quitté le collège entre la sixième et la troisième, soit que Renan ait perdu une partie de ses bons élèves. On s'aperçoit que les élèves qui sont partis de Gutenberg (29), avaient une moyenne en sixième de 49/100 alors que la moyenne du collège était de 58, tandis que ceux qui sont partis de Renan avaient à peu près la même moyenne 66/100 pour une moyenne de 69. Nous n'avons pas d'hypothèse précise sur les raisons de ces départs ni sur leur destination⁷¹.

Modélisation par régression logistique du succès au brevet en 2005 dans trois des quatre collèges publics de Saint-Herblain, cohorte scolarisée en 6^e en 2001 (N=350)

	Valeurs des odds -ratios	Significativité du test du coef.
Plus de 50% de réussite en maths aux épreuves de 6 ^e	6.6	.000
Plus de 50% de réussite en français aux épreuves de 6 ^e	1.4	.51
Retard	Ref.	
Age normal	7.7	0.000
Réside en Zus ou Sillon	Ref.	
Hors ZUS	3.51	.006
Famille de France	Réf.	
Famille d'Europe	.71	.589
Famille du Maghreb	1.71	.375
Famille d'Afrique ou des Antilles	.92	.947
Famille du reste du monde	1.22	.875
Log ratio chi2 (8)	88.6	0.000
Pseudo R2	0,24	

L'analyse statistique montre que la réussite au brevet au terme de quatre années de collège est surtout déterminée par le résultat en maths en 6^e, par le fait d'être en avance ou à l'âge normal. La probabilité de réussir le brevet est nettement moins forte pour les élèves qui résident dans le Sillon ou les Iris qui forment la ZUS (Harlière et Bernardière) ce qui recoupe évidemment des effets du milieu social des élèves que nous n'avons pu intégrer dans l'analyse car la profession des parents ne nous est pas connue pour l'ensemble de la cohorte. En revanche les différences liées à l'origine culturelle ne sont pas associées à la probabilité de réussite au brevet.

Il y a un « effet collège » que nous n'avons pas modélisé ici car il recoupe des processus de sélection au sein de la cohorte dont les mécanismes ne tiennent pas à la qualité de l'enseignement. Il convient donc de ne pas attribuer aux différences entre collèges ces effets de sélection que nous ne pouvions neutraliser.

A Saint-Herblain, une analyse des effets de la sociabilité sur les progrès scolaires des élèves qui avaient moins de 50 % de réussite en 6^e complètement homologue à celle des deux autres sites n'a pu être menée faute de disposer de suffisamment de notes de contrôle continu pour l'année scolaire 2004-2005. Nous avons cependant construit une mesure des progrès scolaires au collège en utilisant les résultats aux épreuves nationales de 6^e et les résultats du brevet. Les variables associées à un progrès scolaire au cours des années de collège sont en grande partie celles que nous avons mises en évidence dans le Mantois et dans le 18^e arrondissement de Paris.

⁷¹ L'hypothèse d'un départ vers le privé ne semblant pas devoir être retenue.

Saint-Herblain : Modélisation par régression linéaire robuste des progrès scolaires (épreuves de 6^e – brevet)
des interviewés de la cohorte 2001-05 des collèges publics*

Modèle numéro	I	II	III
Moyenne des notes de ego en maths/français aux épreuves de 6 ^e	-	-	-
Progrès scolaire moyen des membres du réseau de ego, (hors ego)*	+0.27 (.03)**	+0.28 (.04)	+0.40 (0.000)
Ego scolarisé en ZEP (vs hors ZEP)	+0.50 (.007)		+0.39 (.03)
Pas en retard en 6 ^e (écart à l'âge normal)	+0.25 (.04)	+0.28 (.03)	+0.28 (.03)
Origine de la famille de l'interviewé			
-Europe	-	Ref.	Ref.
-Maghreb		+0.03 (.82)	-0.05 (.55)
-Afrique. noire		+0.33 (.06)	+0.17 (.28)
Constante de régression	-0.12	-0.21	-0.39
Nombre de réseaux utilisés pour les calculs	44	44	44
F	18.8	12.6	22.1
R2	.41	.40	.42

Les « - » désignent des variables non prises en compte dans la régression ; * On a codé 1 pour les membres du réseau qui avaient un taux de réussite en 6^e inférieur à 60% et qui ont leur brevet, 0 pour ceux qui avaient moins de 60% et n'ont pas eu le brevet ou avaient plus de 60% et l'ont eu, et -1 pour ceux qui avaient plus de 60% et n'ont pas eu le brevet. (Etant donné que la moyenne de réussite en 6^e à Saint-Herblain dépasse 60%. ** significativité du t de Student entre parenthèses.

La moyenne en maths et français en 6^e ne joue aucun rôle sur les progrès, cela vient du fait que, n'ayant pas les notes en 3^e des élèves de deux collèges, nous avons adopté une mesure du progrès scolaire fondée sur les résultats du brevet, mesure différente de celle utilisée pour les deux autres sites (cf. note * du tableau ci-dessus). Les progrès scolaires des interviewés sont favorisés par le nombre de copains qui ont eux-mêmes progressé scolairement, les progrès sont plus marqués chez les élèves scolarisés en ZEP que chez ceux qui sont hors ZEP, ils sont plus fréquents chez les élèves qui n'ont pas de retard scolaire en 6^e. Cet effet est peut être en partie dû à la mesure que nous avons des progrès à Saint-Herblain qui est construite avec les résultats du brevet et de l'évaluation de 6^e ce qui fait que la presque totalité des élèves hors ZEP (Hérault) ne progressent pas étant de bons élèves en 6^e qui ont eu le brevet. L'origine culturelle des élèves n'a pas d'effet significatif sur leurs progrès au collège.

Au total on retrouve à Saint-Herblain les effets de la sociabilité adolescente et celui du retard. En outre, l'effet ZEP sur la progression scolaire est notable : est-il amplifié par la mesure prise des progrès ? L'effet de la situation matrimoniale des parents –famille monoparentale versus famille bi-parentale–, dont l'analyse qualitative suggère qu'il est important quand cette situation est associée à un faible capital scolaire des parents, a été testé : il ne passe pas les seuils de significativité habituels.

5.5 LES CONDITIONS DES PROGRES SCOLAIRES DES MOINS BONS ELEVES : ANALYSE COMPAREE

Pour mieux comprendre les conditions sociales des progrès scolaires des élèves en difficulté, nous avons intégré dans l'analyse qui suit les effets imputables à la sociabilité des jeunes, c'est à dire pour l'essentiel aux effets d'émulation –positifs ou négatifs– qui résultent de la dynamique et du niveau de performances des copains des élèves au sein d'un ensemble unique regroupant les réseaux de sociabilités des interviewés des trois sites. Cela ampute l'échantillon de Saint-Herblain car les notes de 2004-05 manquaient.

Pour l'essentiel on retrouve les résultats obtenus pour chaque site. Toutefois, l'effet des réseaux est distinct en maths et en français. En maths, il y a globalement un effet significatif des progrès moyens en maths des copains. Pas d'effets des progrès dans le réseau sur les notes de ego en français. L'effet « vieux copains » qui ont plus de la moyenne est sensible pour les deux matières mais plus significatif en maths. Le sexe n'induit pas de différence significative. De même l'effet ZEP n'apparaît pas significatif. Les situations matrimoniales n'induisent pas en tant que telles d'effet sur les progressions scolaires, si l'on excepte un impact négatif en français du fait d'être élevé dans une famille polygame.

Il peut paraître surprenant que la profession des parents n'ait pas d'impact. Il faut avoir à l'esprit que nous ne nous intéressons pas ici aux performances scolaires qui sont fortement affectées par le milieu professionnel mais aux dynamiques.

En ce qui concerne l'origine familiale son effet sur les progressions est non significatif à l'exception d'un groupe : les adolescents élevés dans des familles venues du Sahel qui progressent moins que la moyenne des enfants de familles européennes.

Analyse par régressions robustes des déterminants sociaux et sociables des progrès scolaires des élèves en difficulté dans l'ensemble des trois sites.

Modèle numéro ...	Progrès en maths		Progrès en français	
	I	II	III	IV
Moyenne des notes en maths (resp. en français) aux épreuves nationales de 6 ^e	-.02*(.000)	.02(.000)	-.03 (.000)	-
Progrès moyen en maths (resp. en français) des membres du réseau de ego	+.35 (.03)	+.39(.01)	+.037(.79)	-
Nombre de copains qui ont plus de 10/20 de moyenne en 2004-05, connus depuis 3 ans ou plus en maths (resp. en français)	+.06 (.001)	+.06 (.001)	+.04 (.02)	+.05 (.01)
Sexe			Réf.	Réf.
fille	-	-		
garçon			-.18(.06)	-.16 (.09)
Interviewé scolarisé en ZEP (vs hors ZEP)	-	-	-.15 (.09)	-.16 (.09)
Situation matrimoniale				
Ensemble	-	Réf.		Réf.
Recomposée		-.30 (.08)		+.02 (.91)
Polygame		+.08 (.64)		-.35 (.01)
Monoparentale		-.11 (.27)		-.10 (.34)
Artisan/Commer.	-	-	Réf.	-
Cadre			+.21 (.21)	
Activité professionnelle du père				
Intermédiaire			+.26 (.11)	
Employé			+.15 (.42)	
Ouvrier			+.21 (.23)	
Chôm/retraité/invalid/dispar u			-.16 (.21)	
Origine de la famille				
-Europe	Réf.	Réf.		-
-France	-.19 (.17)	-.19 (.17)		
-Maghreb	-.11 (.46)	-.11 (.46)		
-Sahel	-.42 (.00)	-.46 (.00)		
-Autre Afrique noire	-.20 (.15)	-.20 (.15)		
-Turquie	-.02 (.94)	-.03 (.94)		
-Reste du monde	-.18 (.22)	-.18 (.22)		
Constante de régression	1.62	.93	1.11	1.56
Nombre de réseaux utilisés pour les calculs	245	245	245	245
F	6.7	5.6	7.3	7.4
R2	.29	.30	.43	.40

* Entre parenthèses les valeurs des t de Student.

La comparaison des progrès ou des régressions en maths et en français au cours des quatre années de collège dans les deux sites parisien et mantois est l'occasion de réfléchir sur les effets de l'inscription en ZEP. En effet, dans le modèle présenté ci-dessus, le fait d'être en ZEP ne paraît pas favoriser les progrès scolaires.

De 1982 à 1999 le nombre de ZEP a pratiquement doublé, les ZEP couvrent aujourd'hui environ 5500 écoles et plus de 820 collèges. L'effet des ZEP sur la scolarité des élèves, en général de milieux modestes, qui en bénéficient a fait l'objet d'appréciations ambivalentes. P Merle, dans une synthèse de travaux parle d'un bilan décevant, J.-P. Caillé de la DEP⁷² note que les élèves scolarisés en ZEP de manière continue atteignent plus souvent la seconde générale sans avoir redoublé (Education et Formation n° 61, oct-déc, 2001). La plupart des auteurs notent que les petites ZEP, celles qui sont animés par un réseau de pédagogues très engagés et innovants ont de meilleurs résultats que les grandes. Ils insistent aussi sur l'effet positif des coordinations entre la ZEP et les dispositifs d'accompagnement scolaire.

L'effet d'interaction ZEP-origine culturelle sur les progrès en maths et en français : régressions linéaires sur l'ensemble des élèves des cohortes du Mantois, de Paris 18^e

Modèle numéro ...	Progrès en maths		Progrès en français	
	Paris 18 ^e	Mantois	Paris 18 ^e	Mantois
Moyenne des notes en maths (resp. en français) aux épreuves nationales de 6 ^e	-.006 (.000)	-.015 (.000)	-.009 (.000)	-.019 (.000)
Sexe fille	.10 (.001)	-	.10 (.000)	.13 (.000)
garçon				
Interacti on				
-Europe hors ZEP	Réf.	Réf	Réf.	Réf.
-Maghreb hors ZEP	-.019 (.66)	+04 (.58)	-.0009 (.97)	+11 (.09)
-Afrique noire hors ZEP		-.13 (.49)		-.04 (.74)
origine et	-.12 (.02)	-.04 (.32)	-.0003 (.99)	-.07 (.12)
contexte de			+02 (.67)	
-Europe en ZEP	+11 (.01)	+17 (.000)	+01 (.74)	-.01 (.73)
-Maghreb en ZEP	+09 (.03)		+04 (.19)	-.02 (.43)
-Afrique noire en ZEP	+10 (.06)	+11 (.002)	+004 (.89)	+03 (.61)
-Reste du monde en ZEP	+18 (.03)		+05 (.50)	+05 (.57)
		+04 (.045)		
		-.06 (.540)		
Age en 6 ^e	-.006 (.08)	-.007 (.83)	-.009 (.000)	-
Constante de régression	.91	.27	.91	.16
Nombre d'individus pris en compte	650	994	650	995
F	8.8	15.1	9.8	17.8
R2	.13	.15	.24	.24

On s'est interrogé sur l'aide qu'apporte la ZEP aux élèves de deux des sites étudiés pour lesquels les situations sont les plus homogènes. L'analyse porte sur un ensemble de plus de 1500 élèves suivis de 2000 à 2004 ou 2005 dans le Mantois ou à Paris 18^e. Nous avons pris en compte les résultats en 6^e sachant, comme on l'a vu, que les élèves qui ont eu de mauvaises notes en 6^e ont une marge de progression beaucoup plus importante que les élèves qui ont eu de bonnes notes. On a pris en compte les effets du retard scolaire en 6^e dont plusieurs recherches montrent qu'il affecte la dynamique scolaire ultérieure. Nous avons également pris en compte le sexe et l'origine culturelle.

⁷² Direction des Etudes et de la Prospective du ministère de l'Education Nationale.

Une étude de D. Fabre-Cornali et A. Stéfanou déjà ancienne (Note d'information de la DEP, n°21, 1996), soulignait que si les effets des ZEP sur les progrès en maths sont significatifs, il n'y a aucun effet sur les progrès en français.

Nous avons construit un effet ZEP différencié selon l'origine culturelle des familles pour en percevoir l'apport spécifique selon les contextes de socialisation des enfants des quartiers pauvres. Pour apprécier cet effet ZEP sur les jeunes issus de l'immigration nous avons construit une série de variables indicatrices qui croisent l'origine culturelle et le fait d'être scolarisé en ZEP ou hors ZEP. On a introduit dans l'équation les résultats en 6^e, ce qui neutralise le fait que les élèves de ZEP progressent parce qu'ils partent de résultats plus médiocres en 6^e que les élèves scolarisés hors ZEP. Dans le Mantois, comme on le voit sur le tableau ci-dessus, il y a un effet positif (significatif) en maths pour les enfants élevés dans des familles « françaises » et « maghrébines », l'effet sur les enfants élevés dans des familles venues d'Afrique noire est positif mais moins significatif. En français les effets de la scolarisation en ZEP ne sont positifs et significatifs pour aucun des groupes.

Dans le 18^e, l'effet positif en maths de la scolarisation en ZEP s'étend aux enfants issus de tous les groupes culturels, à résultats en 6^e contrôlés. Alors que réciproquement par rapport aux enfants élevés dans des familles françaises hors ZEP, les jeunes élevés dans des familles d'Afrique noire et scolarisés hors ZEP accroissent leurs difficultés. L'effet négatif de la scolarisation hors ZEP pour les autres groupes culturels n'est pas significatif. En français il n'y a pas d'effet positif ou négatif sur les progrès de la scolarisation en ZEP dans le 18^e arrondissement.

Au moment où les programmes ZEP font l'objet d'appréciations contradictoires, c'est un résultat qui souligne que dans deux des trois sites considérés, l'effet des ZEP, en mathématiques du moins, semble favorable aux enfants issus de l'immigration et aux enfants des familles françaises modestes.

Dans les sites que nous avons étudiés, il n'est pas légitime de rejeter en bloc la dynamique de progrès dans les ZEP dont il faudrait plutôt chercher à prolonger les effets dans les domaines où elles n'apportent pas d'amélioration évidente. Une des hypothèses que l'on peut formuler pour expliquer la dissymétrie des effets des ZEP en maths et en français concerne les difficultés des ZEP à suppléer ce qui relève non pas d'un apprentissage spécial –mathématiques– mais de compétences ordinaires pour lesquelles les ressources familiales sont très importantes.

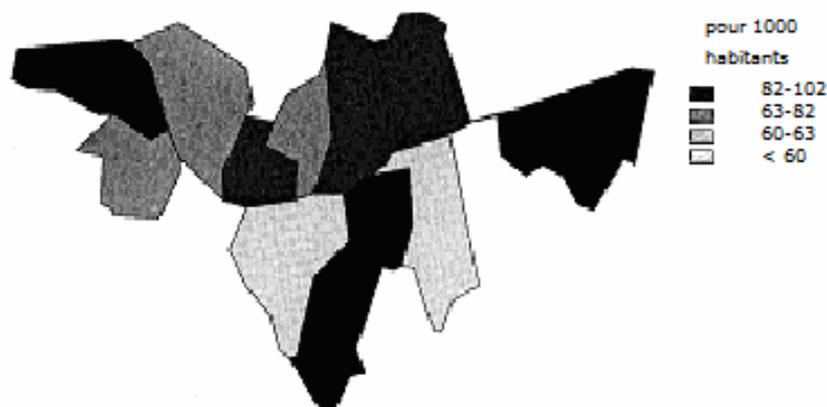
Au terme de ce premier lustre des années 2000, on peut porter un regard plus distancié sur la délinquance en Ile de France qu'on ne le faisait à la fin des années 1990. Prenant beaucoup de liberté avec les paradigmes en vogue, on s'attachera moins à produire une explication causale, même si l'usage d'équations le laisse penser, qu'une interprétation écologique des conduites des jeunes. Si l'on nous permet de prendre l'écologie dans le sens large qu'a suggéré Gregory Bateson dans son *Ecologie de l'Esprit*. Il s'agit de mettre en évidence les contextes favorisant ou inhibant l'engagement dans de telles activités, des contextes qui comprennent le cadre scolaire, le quartier et la ville mais aussi l'état d'esprit des adolescents, leurs performances scolaires.

Une première idée est qu'il y a un lien entre les performances cognitives et la conformation aux normes sociales : aux yeux des élèves qui ont une maîtrise relative des savoirs scolaires les normes paraissent comme plus fondées et dignes de respect qu'aux autres. Une seconde catégorie d'interprétation suggère que les élèves qui ont de bonnes notes en 6^e s'appartient avec des jeunes plus respectueux de la loi ou plus obéissants que les mauvais élèves. La performance cognitive n'est alors qu'une variable 'proxy' pour le contexte. Une troisième hypothèse, s'inscrit dans une filiation mertonienne, un peu modifiée. En effet, la typologie des conduites de Merton est fondée sur une évaluation de la conformité des buts de vie d'une part, sur la conformité des moyens de l'autre. A travers de nombreux entretiens qualitatifs, nous avons été amenés à penser que la question des buts ne se posait guère. La quasi-totalité des adolescents, impliqués dans des délits, interviewés, et spécialement les plus déviants, se sont montrés hyper-conformistes quant aux buts de vie. La seule question qui fait clivage, c'est la capacité à réaliser ces buts par des moyens réguliers ou déviants et les occasions et conditions dans lesquelles les transgressions vont pouvoir s'opérer. Dès lors, une part de l'analyse doit consister à préciser les conditions d'accessibilité des moyens conformes et déviants. On peut le faire de plusieurs manières, un courant important de la sociologie de la déviance nord-américaine s'est attaché à réfléchir en termes de degré d'inhibition et de techniques de neutralisation, le courant interactionniste. Sans méconnaître l'intérêt de cette démarche, il nous a semblé important de prendre en compte le fait que la puissance des motifs de déviance est variable selon les segments de la jeunesse et les contextes sociaux et historiques – on pense en particulier à un ressentiment marqué chez les jeunes issus de l'immigration algérienne. Dès lors le problème n'est pas seulement d'étudier les techniques de neutralisation morale des conduites déviantes –comme y invitait naguère Matza– mais surtout d'apprécier les facteurs que élèvent les frustrations et le ressentiment d'un côté et les contextes qui fournissent des opportunités délinquantes ou encore l'acquisition des savoir-faire délinquants de l'autre.

Plusieurs des résultats présentés ici tendent à illustrer la manière dont les contextes institutionnels et la carrière scolaire produisent des frustrations d'un côté et de l'autre favorisent les passages à l'acte par le développement des opportunités et des savoir-faire. Si nous nous sommes attachés à distinguer les élèves selon l'origine culturelle de leur famille c'est d'abord pour répondre à une question posée de manière souvent indirecte, qui est sous-jacente et insidieuse durant la fin des années 1990 – celle de l'implication forte dans la délinquance des adolescents issus de l'immigration africaine. Comme souvent, le stéréotype, aussi politiquement incorrect fut-il, reflète une réalité mais, et c'est l'aspect dramatique de ce stéréotype, il convertit une différence sociale et historique en une propriété ontologique, en racialisant l'origine culturelle, en confondant l'histoire et la mélanine. Il interdit de ce fait de penser cette implication des jeunes d'origine africaine comme un fait social attaché aux caractéristiques sociales de leur famille, à leurs parcours scolaires.

Le schéma interprétatif auquel on a fait allusion suggère de considérer l'importance à la fois des héritages et des performances pour comprendre ce désajustement social d'une fraction des adolescents. Ainsi doit-on considérer les notes obtenues à l'école sous le double point de vue de la frustration et de la socialisation. On peut d'abord soutenir que les élèves qui ont de bonnes notes ou pas de trop mauvaises notes sont moins frustrés dans leur condition de collégiens et peuvent envisager plus sereinement leurs relations à autrui et à la société, d'où une moindre implication dans des délits. On peut également soutenir que les bons élèves tendent à évoluer dans un univers moral plus respectueux et obéissant. Pour aller plus loin il faut disposer de données sur la sociabilité des élèves de manière à désimbriquer performance scolaire et sociabilité. Je ne les ai pas mobilisées ici.

Taux de délinquance observée dans la vallée de la Seine 1997-99



Dans le Val de Seine, pour la cohorte 2000-04, la délinquance mentionnée dans la Nouvelle Chaîne Pénale se présente au premier abord comme un ensemble d'actes un peu plus graves que ceux qui ont été énoncés par les élèves interviewés. Pour une part cela tient à la mise en forme par les procès verbaux de police. L'usage de la notion de vol en réunion désigne la plupart du temps des situations où deux ou trois adolescents se trouvent ensemble pour voler un CD au supermarché. Les mots utilisés dans les procès verbaux laisse penser à l'œuvre d'un petit gang qui agit de concert. En 2004, on ne dénombre qu'un vol avec effraction (cambriolage), une seule violence avec ITT de plus de 8 jours et 3 avec ITT de moins de 8 jours ; 3 ports d'armes de la sixième catégorie (armes blanches et aérosols lacrymogènes), 2 cas de vols avec violence « en bande organisée », 3 infractions à la loi sur les stupéfiants⁷³ (un seul acte de cession les deux autres procédures correspondant à de la détention de produits illicites) et une mise en cause pour viol. Aucun meurtre n'a été imputé par les services de police (nous avons rencontré une situation de meurtre aux Mureaux en 2000-01). L'inspection de la liste exhaustive des délits présumés fait d'abord ressortir le caractère rarissime des actes graves repérés par la police chez ces adolescents d'un ensemble de quartiers de France réputés parmi les plus difficiles.

Il y a un raisonnement qu'on entend fréquemment qui suggère que la police n'appréhende qu'une petite fraction des auteurs de délits, du fait même que pour certaines catégories d'actes, notamment les vols, les taux d'élucidation sont faibles. Prenons un taux moyen actuel d'élucidation de 20%. Lorsqu'on commet un seul acte on a 8 chances sur 10 de ne pas être repéré, lorsqu'on en commet trois on a 1 chance sur 2 d'avoir été interpellé. Autrement dit, les jeunes qui ont commis un délit occasionnel et n'ont pas répété cet acte n'ont généralement été ni repérés ni sanctionnés, mais dès qu'il ne s'agit plus d'un comportement exceptionnel mais d'actes répétés – même un petit nombre de fois – la probabilité de ne pas avoir été interpellé devient vite faible. Après, il est clair que tout jeune interpellé ne fait pas l'objet d'une procédure mais il s'inscrit déjà dans les registres de main courante et son « compteur tourne », si l'on nous passe l'expression. De plus, il ressort à l'évidence que les jeunes qui commettent les actes les plus graves sont aussi les plus actifs dans la délinquance. On ne passe pas à l'agression au couteau ou au cambriolage de but en blanc sans avoir fait une propédeutique avec des délits plus anodins. Dès lors, la probabilité d'une méconnaissance de situations graves et des auteurs d'actes graves est faible. Par conséquent, il semble injustifié de considérer que la délinquance qui est repérée par les procès verbaux de police n'est que la partie émergée de l'iceberg⁷⁴. Elle représente la grosse majorité de la délinquance réitérante.

Au 30 septembre 2004, sur les 1563 adolescents de la cohorte 2000-04 (qui étaient en 6^e en 2000 en 3^e ou 4^e en 2004), on dénombre 95 mineurs ayant fait l'objet d'un PV transmis au parquet de Versailles dont 22 filles. Trois garçons font l'objet de 11 procédures, un de 8, les autres en ont moins, pour un total de 209 procédures

⁷³ Ce qui ne signifie évidemment pas qu'il n'y a pas de fumeurs de cannabis parmi nos collégiens.

⁷⁴ Les procédures d'enquête sur la délinquance auto-révélee ont d'autres mérites et d'autres biais.

pénales (soit environ 2 procédures par jeune mis en cause). Pour prendre une vue synthétique, nous avons regroupé une série d'actes en gardant les libellés tels qu'ils ont été inscrits par le greffe du tribunal de Versailles d'après les PV. Les catégories formées sont les vols simples ; les vols aggravés par une ou plusieurs circonstances (auxquels on a adjoint les vols en réunion, les vols avec violences, vols avec arme ou menace d'une arme, les extorsions et le vol avec effraction). On a regroupé les mentions de port d'arme, fabrication ou commerce d'armes ou d'engins explosifs sous le label port d'armes ; les refus d'obtempérer, outrages, entrave à la circulation, intrusion dans un établissement scolaire sous le terme d'insubordination. Le tableaux suivants résumant la distribution de nombre des auteurs sans double-compte selon le type d'infractions qui leurs sont imputées.

Cohorte 2000-04 : élèves des collèges de la CAMY⁷⁵, mis en cause pour différents types d'infractions à la date du 30 septembre 2004 (N=1463)

	Vols simples	Vols aggravés, port d'armes recels & ILS	Violences	Dégradations	Insubordinations	Toutes infractions
Nombre d'auteurs	28	47	35	20	22	95
% de la cohorte	1,9	3,2	2,4	1,4	1,5	6,4

*Les jeunes qui étaient scolarisés en 6^e en 2000, sont nés pour la plupart en 1988 et 1989.

A titre de comparaison, voici la distribution des délits selon la même classification, dans les deux cohortes d'adolescents de 3^e constituées dans l'autre pôle urbain étudié au sein du bassin aval de la Seine –aux Mureaux et à Vernouillet–, quelques années plus tôt.

Cohorte 1997-01 élèves des collèges de Mante- la-Ville, des Mureaux et de Vernouillet, mis en cause pour différents types d'infractions à la date du 30 septembre 2001 (N=938)

	Vols simples	Vols aggravés, port d'armes recels & ILS	Violences	Dégradations	Insubordinations	Toutes infractions
Nombre d'auteurs	21	15	28	13	2	65
% de la cohorte	2,2	1,6	3,0	1,4	0,2	6,9

*Les jeunes qui étaient scolarisés en 6^e en 1997, sont nés pour la plupart en 1985 et 1986.

Cohorte 1995-99, élèves des collèges de Mantes la Ville et des Mureaux, mis en cause pour différents types d'infractions à la date du 30 septembre 1999 (N=562)

	Vols simples	Vols aggravés, port d'armes recels & ILS	Violences	Dégradations	Insubordinations	Toutes infractions
Nombre d'auteurs	10	23	19	11	4	45
% de la cohorte	1,3	4,0	3,4	2,0	0,7	8,0

*Les jeunes qui étaient scolarisés en 6^e en 1995, sont nés pour la plupart en 1983 et 1984.

Avec de tels nombres d'élèves mis en cause pour des infractions pénales, on est loin de l'image de violence généralisée qui est parfois donnée de cette partie de la vallée de la Seine, de l'agglomération mantaise et du Val Fourré.

A Paris 18^e, sur 937 adolescents scolarisés dans les collèges publics hors SEGPA, 84 sont impliqués en tant qu'auteurs de délits d'après les PV enregistrés au Tribunal de grande instance de Paris, dans la Nouvelle Chaîne Pénale, soit 8,9% de l'échantillon.

Ce pourcentage d'adolescents impliqués dans des délits est sensiblement supérieur au pourcentage –6,4%– observé dans la communauté d'agglomération de Mantes pour la cohorte scolarisée en troisième en 2004. Le

⁷⁵ Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines.

taux de délinquance observé chez les adolescents du 18^e représente une fois et demi le taux mantais. Nous reviendrons un peu plus loin sur les raisons possibles de ce surcroît de délinquance à Paris.

Les contentieux dans lesquels sont impliqués les adolescents parisiens sont pour l'essentiel des vols simples ou aggravés –dans ce dernier cas ce sont soit des vols en réunion, soit avec menaces, mais jamais sous la menace d'une arme à feu – et des violences légères. On enregistre aussi des contentieux typiques des adolescents qui ont une forte dimension conflictuelle ou expressive –outrages à agents, fraudes dans le métro, dégradations de voitures. Parmi les actes les plus graves, figurent des violences sexuelles et des coups et blessures. Les auteurs des violences à caractère sexuel –atteintes ou agressions⁷⁶ selon l'enregistrement policier– sont au nombre de quatre. Un seul élève est mis en cause pour viol. Deux élèves ont été mis en cause pour des violences sans caractère sexuel ayant entraîné une interruption totale d'activité de plus de 8 jours.

Trois aspects distinguent la délinquance imputée aux adolescents parisiens de celle qui est imputée aux adolescents du Mantois. Première différence : il y a seulement deux cas dans la cohorte parisiennes d'adolescents ayant plus de 5 PV et aucun cas où ils en ont plus de 10, alors qu'il y en avait 5 dans le Mantois dont 2 plus de 10. Quelques adolescents des Mureaux interviewés en 1998-99 cumulaient plus de 20 procédures. On observe donc à Paris une rareté de la délinquance fortement réitérante. En second lieu, la délinquance parisienne enregistrée fait plus de place à la violence que celle enregistrée à Mantes en 2004, le taux d'auteurs de violences est proche en niveau de celui des adolescents des Mureaux en 1999, dans une cohorte constituée de la même façon quelque six ans plus tôt. Troisième différence notable : l'implication des filles dans la délinquance est sensiblement plus forte à Paris –elles comptent pour 30% des auteurs– alors qu'elles sont à peine plus de 20% à être impliquées dans des délits à Mantes en 2004.

Cohorte 2001-05 de Paris 18^e : élèves mis en cause pour différents types d'infractions à la date du 1^{er} septembre 2005, hors SEGPA (N=937)

	Vols simples	Vols aggravés, ports d'armes, recels & ILS	Violences	Dégradations	Insubordinations (outrages, contentieux des transports)	Toutes infractions
Nombre d'auteurs	18	29	35	5	19	84
% de la cohorte	1,9%	3,1%	3,7%	0,5%	2,0%	8,9%

Les délits attribués aux filles scolarisées dans le 18^e arrondissement de Paris sont moins souvent de nature acquisitifs que les délits imputés aux garçons : deux tiers des filles mises en cause le sont pour des violences, contre un tiers des garçons. Nous avons recueilli quelques récits de filles qui s'en prennent à plusieurs à d'autres filles pour les « dépouiller », dans le style « crapuleuses », mais les infractions les plus courantes sont des bagarres dans le cadre du collège sans utilisation d'armes d'aucune sorte. On ne trouve pas de garçons parmi les co-impliqués des filles mises en cause pour des violences légères. Ces bagarres entre collégiennes, comme les jeux et les amitiés sont encore fortement sexuées, les filles jouent et se battent entre elles et les garçons entre eux, du moins jusqu'à 15-16 ans.

Seul trois garçons et aucune fille sont mis en cause pour infraction à la loi sur les stupéfiants : ce qui paraît bien peu dans un arrondissement de Paris qui « héberge » une vaste population de toxicomanes. D'après les animateurs de la coordination toxicomanie 18^e, l'effectif cumulé des files actives –c'est à dire le nombre de personnes distinctes suivies par les association de prévention de la toxicomanie– d'usagers de drogues qui consomment ou squattent dans le quartier avoisine 5000 personnes en 2002, pour 180 000 résidents dans le quartier. Il semble que les usages de cannabis qui se développent rapidement durant l'adolescence à partir de 15 ans ne mettent pas les adolescents de moins de 17 ans directement en relation avec le *deal* d'autres produits comme l'héroïne ou le crack. Il faudra élucider les raisons pour lesquelles cet environnement, chargé de risques et de sollicitations dangereuses, n'atteint pas plus les adolescents.

⁷⁶ On distingue les atteintes sexuelles des agressions comme des actes moins graves, n'impliquant pas toujours directement une interaction physique.

6.1 L'AGE ET LE SEXE

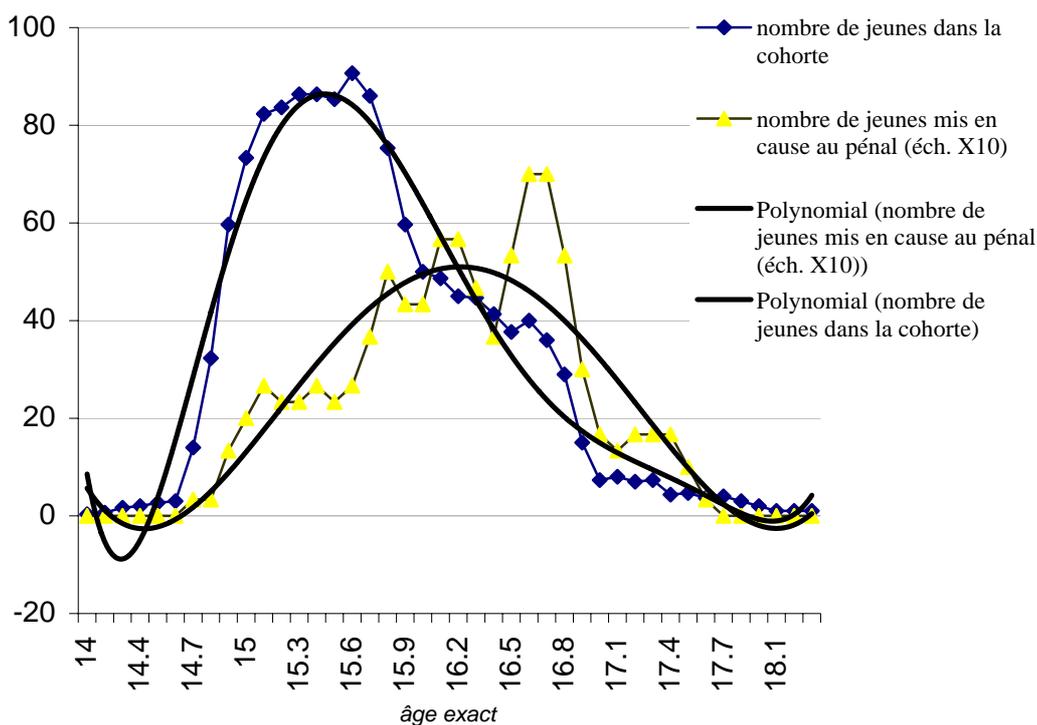
La proportion des auteurs d'infractions est de 3,1% parmi les filles et de 9,4% parmi les garçons de la cohorte 2000-04 à Mantes. Nous n'avons aucun indice de féminisation des auteurs présumés au cours des années 1999-2004. Il faut pour se faire une idée des conduites préciser que l'âge moyen atteint par les adolescents de la cohorte 2000-04 est de 15,8 ans au moment du relevé des faits. Il s'agit donc de mineurs et en moyenne de mineurs de 16 ans. On ne peut donc pas comparer avec la délinquance des grands adolescents mineurs âgés de 17 ans.

La distribution des âges dans la cohorte 2000-04 est quasi bi-modale. En septembre 2004, la majorité des élèves a entre 14,8 et 15,9 ans mais une fraction importante a entre 15,9 et 16,9 ans. C'est dans ce second groupe d'âge que se recrutent pour l'essentiel les jeunes mis en cause. Les jeunes qui sont impliqués dans des vols et des violences sont en général un peu plus âgés que leurs camarades de classe : ainsi l'âge moyen des jeunes mis en cause est de 16,1 ans, l'âge moyen des jeunes qui ne sont pas mis en cause est de 15,6 ans. On a calculé l'âge moyen des quelques 281 co-impliqués de ces 95 jeunes de la cohorte 2000-04, il est de 16,6 ans.

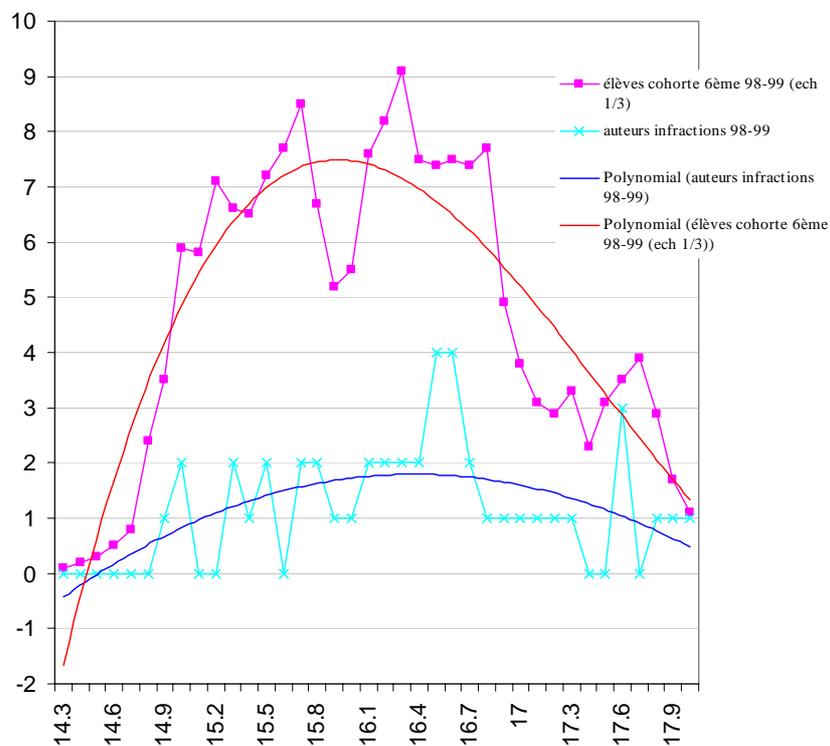
Dans la cohorte 1997-2001 d'élèves qui viennent de finir leur troisième à Mantes la Ville, aux Mureaux ou à Vernouillet, l'âge moyen des co-impliqués est de 16,5 ans tandis que l'âge moyen des auteurs dans cette cohorte est de 16,2 ans. Au sein de la cohorte la plus ancienne interviewée en 1999, la distribution par âge des élèves de troisième, auteurs présumés d'infractions et celle de l'ensemble des élèves de la cohorte coïncident aussi à peu près : l'âge moyen des élèves est de 16,1 ans, l'âge moyen des auteurs de délits est de 16,4 ans, l'âge moyens des jeunes co-impliqués avec les élèves auteurs est de 16,4 ans également.

Ce qui indique clairement que les jeunes mis en cause se trouvent dans des groupes de leur âge, le réseau de sociabilité hors frères et sœurs est comme nous l'avons remarqué en 2001, à parité d'âge stricte avec les auteurs collégiens. Il n'y a aucun indice de rajeunissement ni de vieillissement des auteurs présumés au cours de ces dernières années. Une des différences est la gravité des actes enregistrés en 1999. Le fait qu'en 2001 et plus encore en 2004 les délits des élèves sont moins graves et que le pourcentage d'auteurs parmi les élèves est plus faible que cinq ans avant suggèrent que la délinquance, loin d'augmenter, est en déclin dans cette zone, ce qui ressort des indications fournies par la police d'une manière malheureusement purement impressionniste.

Distribution par âge des élèves mis en cause et de l'ensemble des élèves de la cohorte 2000-04 dans dix collèges du Mantois (CAMY) (interviewés en 2004)

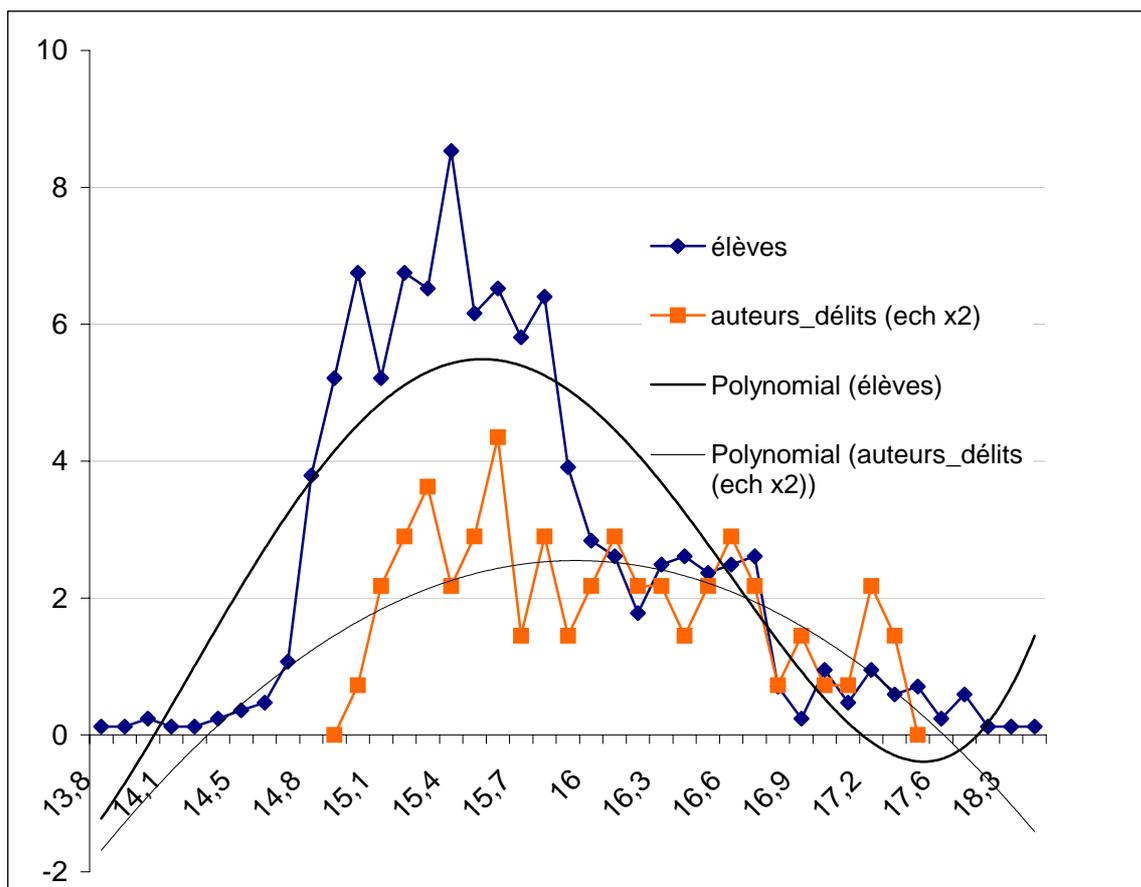


Distribution par âge des élèves mis en cause et de l'ensemble des élèves de la cohorte qui était en troisième en 1998-99 dans trois collèges des Mureaux et de Mantes la Ville



La distribution par âge des adolescents parisiens est en complète analogie avec celle des adolescents du Mantois que nous avons interviewés un an plus tôt (cohorte 2000-04). L'âge médian au 1^{er} septembre 2005 des élèves de cette cohorte est 15,5 ans ; quatre vingt quinze pour cent de ces jeunes avaient, au moment où nous avons arrêté la reconstitution des dossiers pénaux qu'ils ont pu avoir, moins de 17 ans, quasi aucun avait moins de 15 ans. Comme dans le Val de Seine, il ne s'agit pas d'une population représentative des mineurs, il y manque essentiellement les adolescents âgés de 17 ans, cette restriction est importante quand on examine la nature et la fréquence des délits qui sont imputés aux adolescents : on ne peut pas comparer les taux de délits imputés à ces adolescents à la délinquance des mineurs en raison de cette restriction d'âge.

Distribution par âge de la cohorte 2001-05 des adolescents scolarisés dans les collèges publics du 18^e arrondissement de Paris, au 1^{er} septembre 2005



6.2 L'ORIGINE CULTURELLE DES JEUNES MIS EN CAUSE

Dans le Val de Seine, la propension à la délinquance durant l'adolescence est - toutes choses inégales par ailleurs - plus élevée chez les garçons des grandes familles agnatiques venues d'Afrique noire et la sur-représentation des jeunes élevés dans des familles du Sahel est particulièrement importante pour les vols aggravés. Cette délinquance est le fait de garçons qui se trouvent en porte à faux avec les exigences de la culture scolaire et qui tentent de compenser leur retard ou leur difficulté scolaire en s'affirmant dans un registre délinquant. Il est probable que cette propension va baisser avec l'intégration de ces familles et l'apparition d'une génération de parents qui ne sont pas eux-mêmes migrants. Mais ce sont pour l'instant des familles dans lesquelles les normes éducatives appliquées aux garçons diffèrent radicalement de celles qui concernent les filles.

La dimension d'insubordination est relativement forte encore chez les jeunes d'origine maghrébine. Les adolescents issus de familles turques qui habitent le Val de Seine ne sont pas plus souvent impliqués que les adolescents issus de familles européennes.

Activités délictueuses, « danger » et décrochages scolaires

Pour préciser l'apport de la sociabilité, nous allons d'abord résumer les résultats acquis en ce qui concerne la cohorte 2000-04 du Mantois.

Les études déjà réalisées dans le Val de Seine montrent que la probabilité d'une implication dans la délinquance ou d'un suivi par les services de l'Aide sociale à l'enfance est sensiblement plus forte pour les enfants de ces quartiers⁷⁷. Mais si l'on devait résumer schématiquement les résultats de la première partie de notre recherche dans le Val de Seine, nous dirions que les familles dont les enfants sont suivis par la Protection judiciaire de la Jeunesse et celles qui font l'objet d'une intervention de l'Aide sociale à l'enfance ne sont pas les mêmes. Certes, les familles suivies par l'Aide sociale à l'enfance sont bien, ou du moins en plus grande proportion, des familles qui habitent les quartiers d'habitat social, mais au sein de ces quartiers, ce sont rarement des familles issues de l'immigration africaine mais pour l'essentiel des familles dont le patronyme est français et qui ne sont pas des immigrants récents. C'est une sorte de quart-monde marqué par des situations d'alcoolisme, de toxicomanie et souvent, dans la génération même des parents, par des abandons et des mauvais traitements. Dans la manière d'élever leurs enfants, ces familles reproduisent les tares qui ont été celles de leur propre socialisation.

Pour la plupart, les adolescents du Val de Seine qui commettent des infractions pénales ne viennent pas des mêmes familles que les adolescents « en danger ». Ce sont, beaucoup plus que proportionnellement, les enfants des familles migrantes venues d'Afrique noire et, à un moindre degré, des enfants des familles venues du Maghreb. Les conduites actives et les actions délinquantes n'ont pas la même source que le mal-être. Elles ne sont guère alimentées, on l'a vu encore avec les entretiens rapportés précédemment, par les dissociations familiales. C'est plutôt la divergence entre les ressources dont disposent ces familles migrantes d'une part et d'autre part les exigences et les attentes du système scolaire et de la société d'une manière générale qui sont à l'origine des conduites. En quelque sorte, anticipant sur les conclusions, disons que les conduites adolescentes qui relèvent de l'atteinte contre autrui posent un problème de socialisation, d'autorité et d'intériorisation des normes plus qu'un problème d'assistance sociale au sens classique, tel qu'il dominait dans les années 1950-70. Il relève rarement d'une prise en charge de dysfonctionnements, d'altérations et de conflits au sein du couple parental, typiquement l'alcoolisme ou les séparations. Il suffit de considérer les taux de prises en charge par l'ASE selon l'origine culturelle et les taux d'intervention de la justice pénale pour apprécier l'étendue de cette divergence (cf. cartes et tableau ci-dessous).

Au sein de la cohorte 2000-04, d'après les patronymes des élèves, nous avons évalué que 15,5% des jeunes élevés dans des familles venues d'Afrique noire ont été mis en cause comme auteurs, 8,6% dans enfants des familles maghrébines, 4,3% dans les familles turques, 2,7% dans des familles françaises de longue date. Les différences brutes sont donc considérables. Certes il peut y avoir des biais liés à une propension policière à appréhender plus que proportionnellement les jeunes « noirs » ou « arabes ». Ces biais, dont l'ampleur est mal connue, sont difficilement susceptibles de rendre intégralement compte de tels écarts.

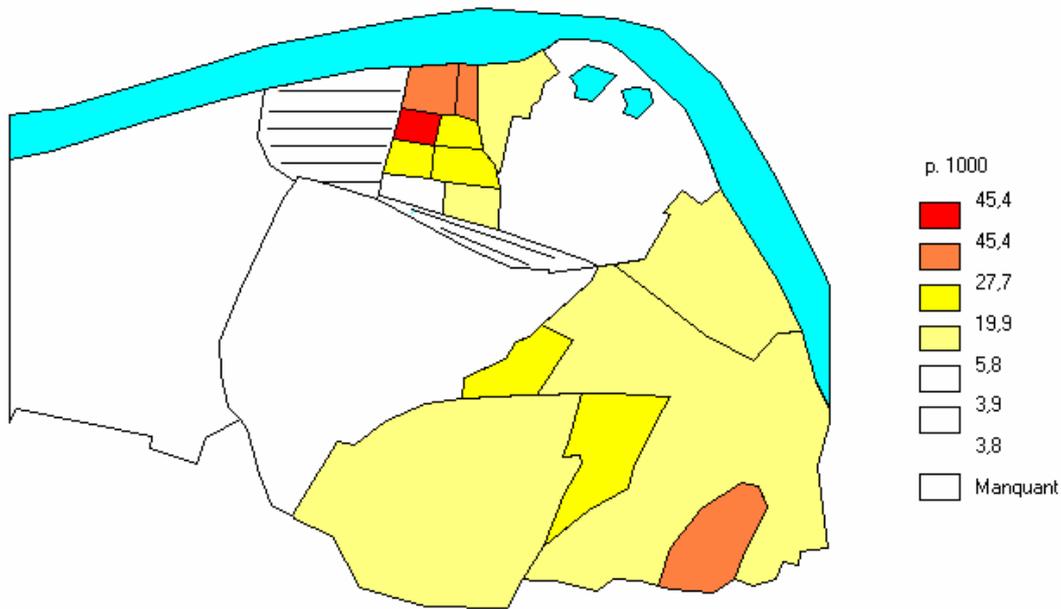
Pourcentage de jeunes mis en cause pour des infractions pénales selon l'origine culturelle des patronymes familiaux au sein de la cohorte 2000-04 du Mantois

	Afrique noire	Maghreb	Turquie	France	Autres régions	Origine non identifiée
Nombre d'auteurs	32	36	2	18	3	3
Importance de chaque groupe dans la cohorte	206	416	47	660	88	46
% des auteurs au sein des groupes culturels	15,5%	8,6%	4,3%	2,7%	3,4%	6,5%

N=1463 ; Chi2 (5)=46, significatif à 0,000.

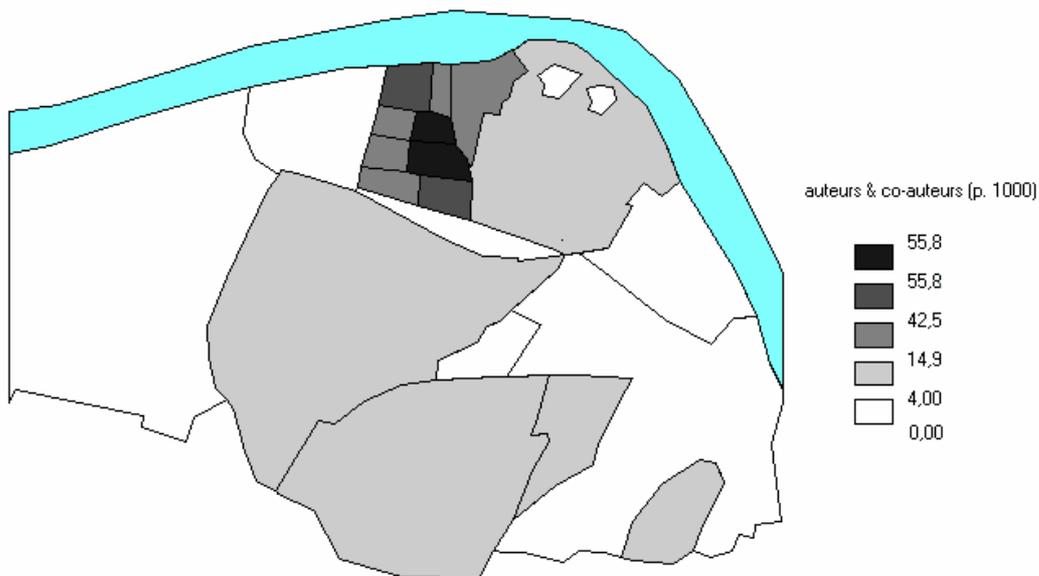
⁷⁷ A côté de ce mal être des enfants des familles populaires, il y a un mal être adolescent des classes moyennes, dont témoignent aussi les travailleurs sociaux, qui relève moins d'une crise de la socialisation que d'une fatigue précoce d'être soi. Nous ne l'aborderons pas ici.

Proportion de la population des moins de 21 ans pris en charge par les services de l'ASE en 2003-04



Lorsqu'on compare la carte ci-dessous, qui figure la propension à la délinquance selon les quartiers du Val de Seine (Selon le découpage de l'AUMA), et les deux cartes précédentes, concernant les taux de prise en charge au titre de l'aide sociale à l'enfance par quartier, on réalise qu'elles ne se recoupent pas. En particulier si les taux de délinquance sont élevés dans la partie est du Val-Fourré, le taux de prise en charges des familles est faible.

Distribution géographique de la proportion des auteurs présumés appartenant à la cohorte 2000-04 et de leurs co-impliqués en 2004 (p.1000, moins de 21 ans, N=396)



Fait avec Philcarto - <http://perso.club-internet.fr/philgeo> [discrétisation 'Q6']

La propension brute à la délinquance durant l'adolescence est plus élevée chez les garçons des grandes familles agnatiques venues d'Afrique noire et la sur-représentation des jeunes élevés dans des familles du Sahel est particulièrement importante pour les vols aggravés.

Les décrochages cognitifs, les retards dans l'accomplissement du cycle primaire, dont on a vu, sous de multiples angles, qu'ils constituent des facteurs étroitement liés aux difficultés scolaires au collège, sont associés à l'implication dans la délinquance. Si nous prenons en compte le modèle 1, (colonnes 2 et 3), les constats suivants ressortent : un élève arrivé en 6^e en retard a 5 fois plus de risque d'être impliqué dans des infractions qu'un élève entré à l'âge normal (< 11,8 ans en septembre). La comparaison du modèle 2 avec le modèle 1 montre que les élèves qui ont de mauvais scores –en français ou en maths- en 6^e ont une probabilité d'être mis en cause plus forte : la probabilité de participation à la délinquance baisse de deux points chaque fois que le score de succès en 6^e s'élève de 1 point. Ainsi lorsqu'on passe d'un score de 50% en 6^e à un score de 70% le risque ajusté⁷⁸ d'avoir été mis en cause pour un délit est divisé par 2,3. De plus, l'impact du retard scolaire se réduit de 5 à 2,6. Le modèle 3 inclut une distinction selon que l'élève était en 6^e en Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ou dans une sixième générale : les élèves scolarisés en SEGPA ont, toutes choses égales, 3,5 fois plus de risques d'être mis en cause pour des infractions pénales que les élèves de 6^e générale⁷⁹.

Modélisation logistique de l'implication en tant qu'auteurs présumés d'infraction (adolescents mis en cause) dans la cohorte 2000-04 du Mantois (N=1120 à 1325)

Variable expliquée	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	Odds Ratio	P>t	Odds Ratio	P>t	Odds Ratio	P>t
Mis en cause au pénal (=oui)						
Variabiles explicatives						
Entrée 6 ^e générale	-	-	-	-	1	(référence)
Entrée SEGPA	-	-	-	-	3,4	0,007
Score en maths en 6 ^e	-	-	0,98	0,043	-	-
Score en français en 6 ^e	-	-	0,98	0,024	-	-
Age normal	1	(référence)	1	(référence)	1	(référence)
Retard	5,0	0,000	2,27	0,010	3,45	0,000
fam. de France	1	(référence)	1	(référence)	1	(référence)
fam. du Maghreb	3,1	0,000	2,41	0,016	3,03	0,000
fam. de Turquie	0,5	0,489	0,42	0,386	0,52	0,539
fam. autre pays d'Europe	1,3	0,660	1,04	0,960	1,32	0,664
fam. d'Afrique noire	7,3	0,000	3,42	0,001	6,0	0,000
filles	1	(référence)	1	(référence)	1	(référence)
garçons	3,6	0,000	4,3	0,000	3,24	0,000

Statistique sur la régression F(6,1326)=17 F(7,1310)=15 F(8,1121)=13

- Variable non prise en compte dans ce modèle

Dans tous les modèles, le sexe est extrêmement discriminant pour l'implication dans des infractions. Selon le modèle 1, par rapport à une fille, un garçon a une probabilité 3,6 fois plus forte d'avoir été mis en cause, un risque ajusté analogue dans le modèle 3, l'effet du sexe s'élève dans le modèle 2 à un risque ajusté de 4 contre 1 entre garçons et filles.

De même, d'après le modèle 1, un adolescent élevé dans une famille du Sahel a 7 fois plus de risques d'être mis en cause qu'un enfant élevé dans une famille française d'origine, 3 fois plus de risques s'il vient d'une famille du Maghreb ; d'après le modèle 2, qui prend en compte les résultats scolaires en 6^e, le surcroît de propension imputé à l'origine maghrébine s'atténue (2,4), et le risque ajusté pour les adolescents d'origine sahélienne baisse de 7,3 à 3,4. En d'autres termes, les résultats scolaires médient beaucoup de l'influence

⁷⁸ Nous utilisons cette expression pour traduire l'anglais « odds ratio ».

⁷⁹ Une variante avec l'opposition ZEP hors ZEP ne donne pas des résultats significatifs pour l'effet ZEP.

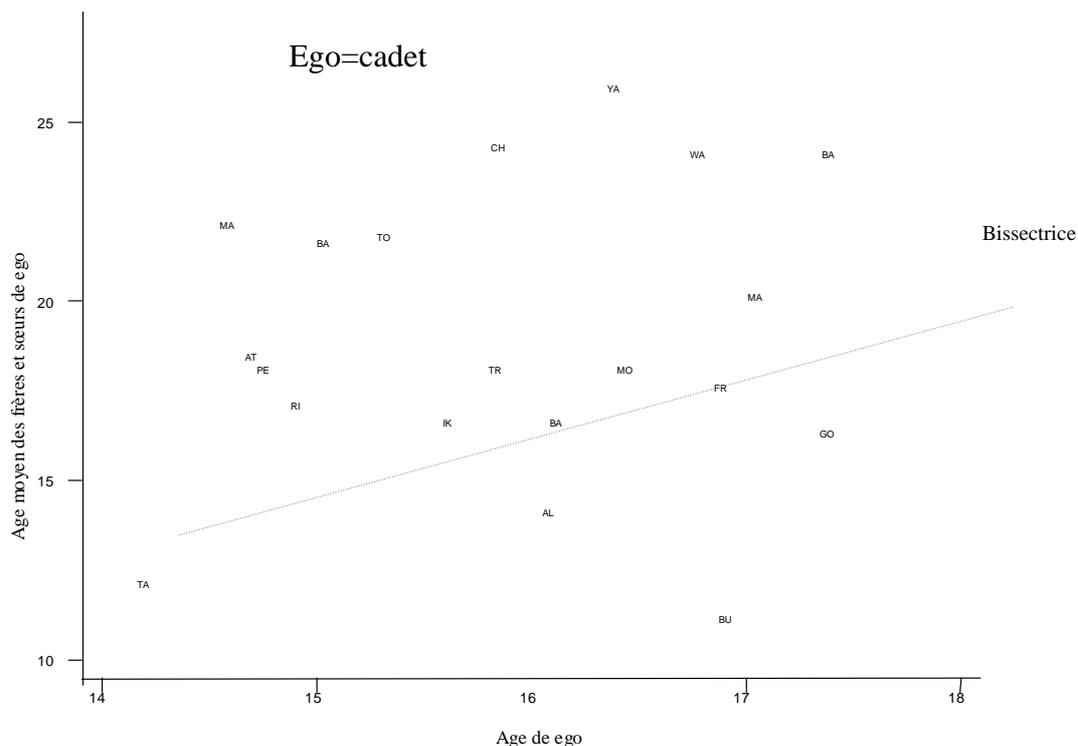
qu'on attribue à l'origine culturelle, notamment pour les jeunes issus des familles sahéliennes. Le différentiel de propension à commettre des infractions, ou en tous cas à être interpellé, est lié aux conditions de socialisation des enfants de migrants et à leur scolarité primaire. Faute d'avoir des données concernant la taille de la fratrie ou l'activité des parents concernant toute la cohorte, nous n'avons pu faire entrer ces variables dans le modèle explicatif. On va voir cependant qu'en incluant la taille de la fratrie, le surcroît de délinquance imputé aux migrants venus d'Afrique disparaît dans l'échantillon qui a été interviewé.

6.3 FRATRIES ET DELINQUANCE PARMIS LES INTERVIEWES DANS LE VAL DE SEINE

De nombreux garçons issus de l'immigration africaine sont investis d'une forte responsabilité dans leur culture d'origine – ils portent les couleurs de la famille – ce qui ne s'accompagne toutefois pas d'exigences au quotidien, en particulier peu de participation à la vie domestique. Leur investissement dans l'école est moindre que celui de filles et leur implication dans les conduites délictueuses plus élevée. Précisant ce constat, nous avons observé en 1998-99 que les jeunes les plus impliqués dans la délinquance étaient des enfants des grandes familles et plus précisément des cadets ou des benjamins des grandes fratries dont le père se trouve être très distant par l'âge. Les calculs effectués en 2004 confirment en partie ce fait, bizarre en apparence. La délinquance ne sélectionne pas au hasard des adolescents des grandes familles, elle recrute de façon privilégiée des cadets et des benjamins (cf. graphiques ci-contre). Toutefois ce phénomène tend à s'estomper à mesure que l'on trouve moins de jeunes de la seconde génération parmi les adolescents et plus de jeunes de la troisième, qui n'ont pas les mêmes rapports avec leurs pères.

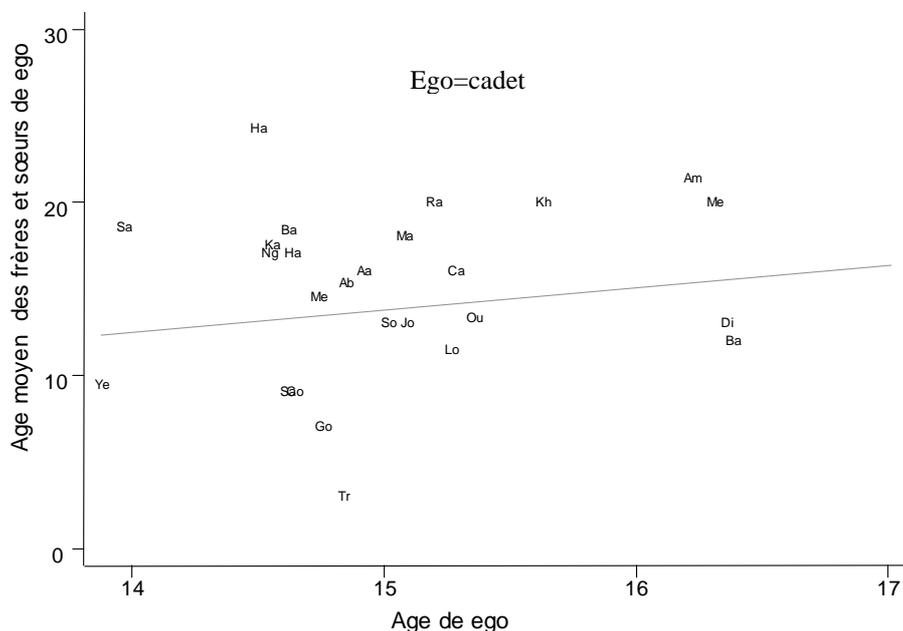
On a distingué trois niveaux d'inconduites auto-déclarées. Les jeunes qui reconnaissent des chapardages et des fraudes diverses et/ou une implication tout à fait exceptionnelle dans de bagarres (niv-1). Ceux qui revendiquent une implication dans des bagarres à plusieurs reprises (niv-2), ceux qui se disent avoir volé plusieurs fois et pas seulement des bonbons mais des objets de plus grande valeur comme un stylo plume ou plusieurs fois des CD (niv-3). Pour les quelque 120 interviewés, qui ne représentent pas l'ensemble des élèves mais un échantillon de ceux qui étaient dans la seconde moitié en 6^e, nous avons construit une partie du réseau de sociabilité. Il est possible de préciser en s'appuyant sur cette construction quelques-uns des facteurs qui favorisent les inconduites ou au contraire en éloignent.

Mureaux-Vernouillet 1998-99 : âge de ego et âge de la fratrie parmi les mineurs auteurs de délits



Pour ce qui est des vols auto-déclarés, les variables associées à une plus grande implication sont la différence d'âge entre ego et sa fratrie, le fait d'être un garçon. L'origine culturelle ne distingue pas les probabilités d'être impliqué. Ni le taux de mixité du réseau, ni l'ancienneté des relations ne sont corrélés avec la revendication de vols. La participation au soutien scolaire est liée à une moindre revendication de vols.

Mantois 2003-04 : âge de ego et âge de la fratrie parmi les mineurs auteurs de délits



Délinquance (PV transmis au parquet ou auto-implication dans des vols) : modélisation logistique de la propension à commettre des délits parmi les interviewés du Mantois (N=120)

Modèle n°	I		II	
	Odds ratio	P> t	Odds ratio	P> t
Progrès scolaire moyen de ego 2000-03*	.34	.05		
Taille de la fratrie	1.14	.03	1.16	.01
Origine des familles des élèves	-Europe (réf.)	-	1	.
	-Maghreb et Turquie		.92	.88
	-Afrique noire		.75	.65
	-Reste du monde		.72	.64
Sexe de ego	Filles (réf.)	1	1	.
	Garçons	5.2	.003	4.3
F : valeur et significativité	6.5	.0004	7	.030
Degrés de liberté de la statistique F	(3, 109)		(5, 116)	

- Variable non prise en considération.

* La variable progrès scolaire (ou déclin) est définie comme la différence entre la moyenne des notes en français et en maths au premier trimestre (ajustée pour tenir compte des différences de notation par les scores de l'établissement au brevet) et la moyenne en français et maths aux épreuves nationales de 6.

Pour ce qui est des bagarres, c'est un comportement très répandu parmi les élèves et naturellement parmi les interviewés, et pour lequel la sociabilité ne précise rien de spécifique. Pour élargir un peu le spectre des inconduites prises en compte nous avons construit une variable « délinquance » qui vaut 0 lorsqu'il n'y a que des bagarres ou des fraudes, 1 lorsqu'il y a des vols autres que de bonbons ou un PV transmis au parquet ou lorsqu'il y a un vol et PV à la fois. Cela représente 37 adolescents sur 121.

La variable la plus discriminante pour expliquer l'implication dans la délinquance (au-delà des bagarres) parmi les adolescents des quartiers pauvres est la taille de la fratrie. Les progrès scolaires accomplis au cours du collège protègent en quelque sorte de l'entrée dans la délinquance : les jeunes qui ont progressé ont trois fois moins de chances d'être impliqués dans la délinquance que ceux qui n'ont pas progressé.

Les membres des réseaux de sociabilité des jeunes impliqués dans la délinquance sont composés de connaissances nettement plus anciennes que celle des jeunes qui se tiennent à l'écart des délits, mais cette variable n'atteint pas le seuil de significativité. Aucune autre variable de sociabilité n'entre dans l'équation de régression, c'est à dire que contrairement à une idée admise, l'effet d'entraînement dans des activités délinquantes dues à de mauvaises fréquentations – parmi les copains connus depuis longtemps n'est pas repérable.

Ce que nous retiendrons une fois encore de cette décomposition analytique des facteurs d'implication dans la délinquance c'est la possibilité de substituer à une explication en termes de culture un faisceau d'éléments circonstanciés – comme la taille de la fratrie, le nombre de copains en échec scolaire- qui expliquent pourquoi, dans le contexte normatif et performatif qui est le nôtre, ces enfants de familles africaines sont plus souvent inscrits dans des parcours délinquants. L'origine culturelle fonctionne comme un marqueur associé à une série d'éléments qui, comme tels, fournissent une part de l'explication de la plus grande propension à la délinquance.

Par ailleurs, il faut souligner que l'implication dans des consommations de psychotropes –tabac, alcool, cannabis-, bien que globalement faible parmi les adolescents interviewés est nettement plus fréquente de la part des filles que des garçons et que ce sont, dans la majorité des cas, des jeunes filles dont la situation familiale est difficile qui en consomment.

Contexte de scolarisation et délinquance à Paris 18^e

Dans les zones urbaines où la ségrégation résidentielle de la population en raison de l'origine culturelle est importante –comme dans le bassin aval de la Seine–, il n'y a ni évitement ni contournement de la carte scolaire. La composition socioculturelle des collèges et, à un moindre degré des lycées, reflète le contexte socioculturel des quartiers dans lesquels ils se trouvent. Dans le 18^e arrondissement en revanche, où habitent à quelques centaines de mètres de distance, les plus riches –propriétaires de l'avenue Junot et des villas alentours- et les plus pauvres –ZUS de la Porte Montmartre, HBM de la Porte d'Aubervilliers –, les évitements scolaires jouent à plein. La proximité spatiale n'abolit pas la distance sociale. Les familles moyennes ou aisées évitent les effets, négatifs à leurs yeux, des interactions entre leurs enfants et ceux des familles africaines en choisissant massivement le privé ou « au pire », en scolarisant leurs enfants dans les collèges publics hors ZEP.

S'agissant du contexte scolaire, il y a en principe, jusqu'à l'entrée en seconde, un contexte unifié, en réalité les cadres de scolarisation des adolescents sont fort hétérogènes. Du fait de la possibilité de scolarisation dans des collèges publics ou privés, de la séparation complète des Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA)⁸⁰ du reste des filières scolaires et, en raison de distinctions plus subtiles : en quatrième et troisième entre des classes générales et les 4^e aide et soutien, 3^e CPA et 3^e d'insertion, sans parler des options linguistiques. Le collège unique est donc déjà très morcelé institutionnellement. Ce morcellement institutionnel s'ajoute à, et sans doute renforce, l'hétérogénéité sociale du recrutement des collèges.

Les conduites adolescentes s'insèrent dans ces dispositifs et sont affectées par les cadres institutionnels de socialisation. La déclinaison des structures allant des collèges privés aux collèges publics, non-ZEP puis ZEP et ZEP-sensible et, en leur sein, des sections générales aux SEGPA, instaure une graduation fine de contextes institutionnels étroitement corrélés avec les performances scolaires enregistrées aux épreuves nationales dites de 6^e. Ainsi, les notes moyennes obtenues en français et en mathématiques sont, on l'a vu, les plus faibles en

⁸⁰ En 2001, Les SEGPA scolarisent environ 100 000 élèves sur un peu plus de 3 millions, de la 6^e à la 3^e en 2000, soit environ 3% des élèves. Un des objets de l'étude sera de préciser les besoins et les critères qui président en pratique à l'orientation en SEGPA. Le texte du présent appel d'offre souligne que les SEGPA paraissent parfois être utilisées pour répondre non à ce qui est leur vocation -un déficit cognitif ou un retard dans les apprentissages de base- mais pour accueillir les élèves perturbateurs. Cette pratique, dont il faudrait évaluer l'importance, aurait deux conséquences négatives : elle mobiliserait à l'excès les enseignants des SEGPA pour quelques élèves privant les autres des progrès qu'ils auraient pu faire. De plus, des élèves qui auraient naturellement du en bénéficier n'y sont pas admis.

SEGPA : les scores de réussite voisinent 20% en maths et 30% en français. Les collèges classés ZEP ont des scores proche de 50% de réussite. Si Gérard Philippe –ZEP sensible- a au cours des années 98-2003 les moyennes les plus basses, ce n'est pas le cas d'Utrillo, pourtant également dans cette catégorie. Les trois collèges publics hors ZEP ont une moyenne plus élevée aux épreuves de 6^e, comme on le voit sur les graphiques, mais ils laissent le haut de la hiérarchie aux collèges privés. Ces cadres institutionnels déterminent également des écarts dans les performances moyennes au brevet des collèges.

Il n'y a pratiquement aucun élève des trois collèges classés hors ZEP qui soit impliqué comme auteur de délits et, il est plus que vraisemblable, mais nous n'avons pu le vérifier, que l'on ne trouve guère parmi les auteurs de délits d'adolescents scolarisés dans les établissements privés.

Des modélisations logistiques de la propension à la délinquance –calculée sur la base des procès verbaux de police transmis au Tribunal de Grande instance de Paris – ont été réalisées pour tenter de préciser les configurations de caractéristiques ascriptives ou acquises qui la spécifient. Cette propension est affectée par l'âge relatif, les performances scolaires, le type de collège, le sexe, et l'origine culturelle. Précisons qu'ici l'âge n'est pas une caractéristique ascriptive, c'est l'âge en troisième, c'est donc sous la forme d'une avance ou d'un retard par rapport à un âge normal une caractéristique de performance individuelle des élèves.

Le retard scolaire est un des déterminants les plus nets de l'engagement dans de pratiques délinquantes. Il se traduit par un déséquilibre entre la perception de soi que donne l'école et celle que suggère la vie ordinaire. Il est aussi puissant dans la cohorte parisienne que dans la cohorte mantaise.

Modélisation logistique de l'implication en tant qu'auteurs présumés d'infraction (adolescents mis en cause) dans la cohorte 2001-2005 de Paris 18^e

<i>Variable expliquée : Mis en cause au pénal</i>	<i>Modèle 1</i>		<i>Modèle 2</i>		<i>Modèle 3</i>	
	<i>Odds Ratio</i>	<i>P>t</i>	<i>Odds Ratio</i>	<i>P>t</i>	<i>Odds Ratio</i>	<i>P>t</i>
<i>Variabes explicatives</i>						
Pas mineur en danger avant PV	*	*	*	*	1	(référence)
Mineur en danger avant PV	*	*	*	*	4,26	0,000
Score en maths en 6 ^e	*	*	ns	-	ns	-
Score en français en 6 ^e	*	*	0,98	0,008	0,98	0,01
Retard scolaire (var. continue)	1,09	0,000	1,06	0,001	1,071	0,001
ZEP (=non)	1	(référence)	1	(référence)	1	(référence)
ZEP (=oui)	2,15	0,026	1,57	0,10	1,78	0,11
fam. d'Europe	1	(référence)	1	(référence)	1	(référence)
fam. du Maghreb	3,11	0,002	3,15	0,001	2,82	0,005
fam. d'Afrique noire	2,66	0,015	2,71	0,012	2,15	0,063
fam. d'autres pays	ns	-	ns	-	ns	-
filles	1	(référence)	1	(référence)	1	(référence)
garçons	2,49	0,001	2,38	0,003	2,56	0,002
Statistique sur la régression	Pseudo R2=0,132		Pseudo R2=0,153		Pseudo R2=0,205	

* Variable non prise en compte dans ce modèle

Performances

L'effet du niveau scolaire en 6^e sur les inconduites repérées est moins fort dans la cohorte parisienne qu'à Mantes : le coefficient des performances en mathématiques est non significatif, et celui des performance en français est un peu plus faible. De même, l'effet du classement du collège en ZEP sur les inconduites est nettement moins significatif (il ne passe pas à Paris le seuil habituel de 5% dès qu'on neutralise les effets de performance). Pour une part, on peut imaginer que cela tient à la prise en compte de l'offre scolaire. Nous n'avons pas eu accès aux listes des élèves scolarisés dans le privé. De ce fait une partie des variations liées aux performances scolaire a été écrêtée et la scolarisation en ZEP est de ce fait la seule modalité prise en compte. De plus nous n'avons pas eu accès, dans un premier temps, à la liste des élèves des SEGPA. Or, l'exclusion des

élèves de SEGPA conduit à minimiser l'implication des élèves dans la délinquance.

Pour mesurer l'ampleur de ce fait nous avons refait des calculs sur la cohorte mantaise avec et sans les SEGPA. On constate que 28,6% des élèves scolarisés en SEGPA ont été impliqués dans de délits au cours de leur scolarité au collège, contre 5,8% d'élèves impliqués parmi ceux qui sont scolarisés hors SEGPA. La différence est considérable. Pour préciser l'effet sur la délinquance de ce qui peut être dû aux mauvaises performances scolaires et de ce qui tient au cadre d'interaction défini par la SEGPA, nous avons tiré de la cohorte mantaise un sous-échantillon d'élèves qui ont les mêmes résultats scolaires que les élèves de la SEGPA (soit un taux de réussite aux épreuves de 6^e de 26,8% en maths et de 18,4% en français), mais qui ont été scolarisés dans les classes ordinaires depuis la sixième (ils ont pu redoubler). Au sein de cet échantillon de 80 élèves, la proportion d'élèves impliqués dans des délits est de 7,9% contre 28,6% parmi les élèves de SEGPA. Certes, il y a sans doute un biais de sens opposé du fait que nous n'avons pas eu toutes les SEGPA à Mantes mais seulement la liste correspondant aux collèges « les plus difficiles. » Cela suggère que l'implication des adolescents dans la délinquance doit beaucoup à leurs interactions avec d'autres élèves qui ont eux-mêmes moins d'inhibitions ou plus de motifs de s'engager dans des conduites délictueuses que les bons élèves.

La contre performance cognitive pousse moins aux inconduites que l'immersion dans un cadre d'interaction avec de mauvais élèves ou que la concentration d'élèves médiocres dans des sections spéciales. Les données disponibles sur l'ensemble de la cohorte ne permettent pas de distinguer l'impact de la sociabilité avec de « mauvais garçons » de l'impact spécifique lié à la concentration dans une filière de relégation d'élèves en difficulté. La frustration liée au sentiment de relégation est sans doute plus forte que celle qui résulte des contre performances. Ce regroupement, même s'il s'avérait favoriser les activités délictueuses, pourrait avoir des mérites, il trouve sans doute d'autres justifications, qu'il n'est pas dans notre propos d'aborder ici.

Effets des caractéristiques ascriptives

L'effet du sexe est fort à Paris, mais il est beaucoup plus faible que dans le Mantois : l'odds-ratio garçon impliqué par rapport à fille impliquée est à Paris compris entre 2,4 et 2,6 contre des odds-ratio oscillant entre 3,2 et 4,3 chez les adolescents mantais. Cela est cohérent avec les observations faites à propos des tris croisés. Ce constat suggère un contrôle des filles beaucoup plus étroit dans le Mantois dont nous avons par ailleurs de nombreux indices dont la très forte restriction de la liberté de circulation des filles dans les lieux publics en dehors du collège.

Le rôle de l'origine culturelle est « toutes choses égales » sensible à Paris. Comme toutes les déterminations ascriptives -le sexe, l'âge, etc.-, l'origine culturelle, ici distincte d'une identité revendiquée est une variable dont la signification est extrêmement difficile à déterminer.

Comparés aux adolescents élevés dans des familles européennes, les adolescents élevés dans des familles maghrébines ont des odds-ratio de 3,1 à 3,2 (cf. les modèles 1 et 2 du tableau ci-dessus), du moins tant qu'on ne prend pas en compte l'éventualité que les familles aient pu faire l'objet d'une prise en charge dans le cadre de l'ASE. Pour les adolescents issus des familles d'Afrique noire les odds-ratio sont de 2,6 à 2,7. Ces résultats sont à comparer avec les odds-ratios calculés dans le Mantois : de 2,4 à 3,1 pour les jeunes maghrébins et de 3,4 à 7,3 pour les enfants des familles du Sahel selon que l'on contrôle ou pas les résultats scolaires. Il y a donc dans le 18^e une sur-implication des jeunes Maghrébins analogue à celle observée dans le Mantois. Avec une nuance, c'est que le contrôle des résultats scolaires réduit sensiblement cette sur-implication des enfants issus de l'immigration maghrébine à Mantes et la laisse inchangée à Paris. De même pour les adolescents des familles du Sahel, la sur-implication très forte 7,3 se réduit à 3,4 une fois pris en compte les résultats scolaires à Mantes. A Paris, la prise en compte des résultats scolaires diminue très peu l'odds-ratio des enfants noirs et maghrébins. A quoi est-ce dû ? Nous avons vu que le spectre scolaire a été écrasé, ce qui prive cette variable d'une partie de son pouvoir discriminant. A Mantes, être un enfant noir, c'est grandir au sein d'une fratrie large -avec peu de contrôle parental et pas de chambre à soi, avec des parents souvent analphabètes. Voilà, selon nous, où se situent pour l'essentiel les raisons de la sur-implication de jeunes Noirs de Mantes : quand on peut analytiquement contrôler le niveau culturel des parents, la taille de la fratrie et les performances scolaires antérieures on annule les différences d'implication des adolescents noirs.

Un des aspects de cette étude est de pouvoir réfléchir sur le triangle défini par le cadre familial, la scolarité et la délinquance. S'agissant du lien entre *danger* et *délinquance*, les constats que suggère l'analyse de la cohorte parisienne permettent de préciser un constat déjà fait à partir de la cohorte d'adolescents mantaise. Les univers sociaux définis par l'enfance en danger et l'enfance délinquante sont radicalement distincts. Ce qui n'empêche pas que, pour une minorité significative d'adolescents, le fait de s'être trouvés « en danger » a contribué à ce qu'ils commettent des délits.

A l'origine de la conception prévalant aujourd'hui en France, et dans nombre de pays d'Europe, concernant la délinquance juvénile, on trouve ce constat que beaucoup de praticiens ont énoncé au lendemain de la seconde guerre mondiale : les altérations familiales –violences dans le couple, alcoolisme ou usages d'autres drogues–, les inconséquences éducatives des parents conduisent à un mal-être adolescent et sont une des sources indirectes majeures de l'inscription d'un adolescent dans une dérive délinquante. Le mal-être va s'exprimer dans un ensemble d'inconduites qui visent autrui –vols, chapardages, menaces, violences– ou parfois soi-même et qui ne sont au fond qu'autant de manières de le signifier.

Ce paradigme ne nous semble pas être adéquat pour rendre compte de la délinquance qu'on observe dans les quartiers urbains du milieu des années 1980 au début des années 2000. Pour préciser ce point nous avons distingué les situations où un mineur interpellé pour un délit a été antérieurement pris en charge au titre de l'enfance en danger des situations où, après avoir été interpellé, le juge a pris des dispositions pour traiter ce mineur au titre de l'enfance en danger et considéré qu'il y avait des mesures à ordonner concernant son cadre familial. Sur 84 mineurs mis en cause pour des actes relevant du pénal à Paris 18^e, il y a une trentaine qui sont aussi mineurs en danger mais seulement une dizaine de situations (12%) où les faits susceptibles de produire un mal-être –violences, mauvais traitements, conflits– sont antérieurs aux délits reprochés aux mineurs en question. Ce faible recoupement de l'enfance en danger et de l'enfance délinquante, est aussi remarquable dans l'enquête mantaise.

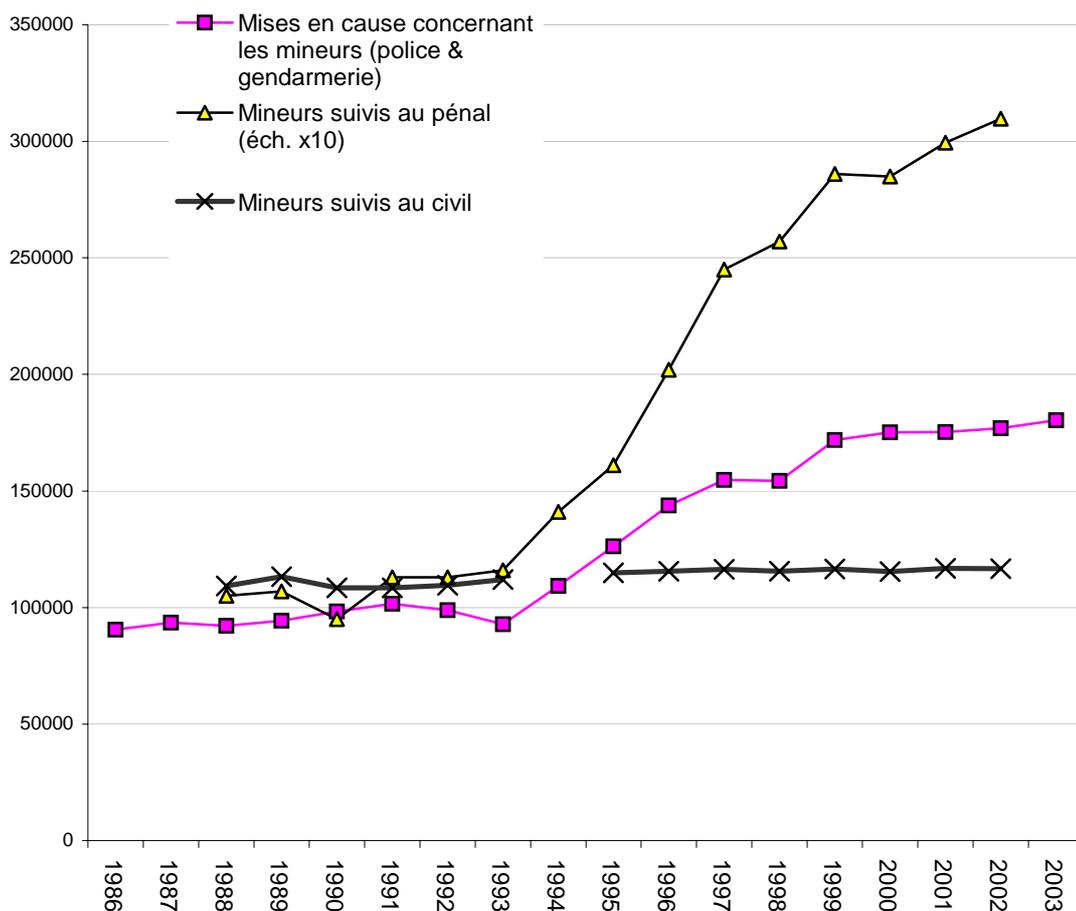
Dans la cohorte des adolescents scolarisés dans le Mantois, environ 20% de mineurs ont fait l'objet d'un suivi dans le cadre de l'ASE et se sont trouvés ultérieurement impliqués dans des délits. Deux études réalisées auprès des tribunaux pour enfants de Pau et Caen, à la fin des années 1990, donnent des proportions analogues⁸¹. Le pourcentage des mineurs en danger qui commettent des délits pénaux est extrêmement réduit même s'il est significatif. On peut difficilement faire de la délinquance juvénile une conséquence généralement associée aux dysfonctionnements des familles, sans nier pour autant que ces dysfonctionnements contribuent à la délinquance.

Pour être plus précis, il ressort des modélisations de la délinquance des adolescents parisiens que cette contribution réduit le pouvoir interprétatif de l'origine culturelle. Dans les modélisations parisiennes lorsqu'on introduit dans l'équation le fait que la famille de certains jeunes est prise en charge on réduit le pouvoir explicatif de l'origine culturelle, et notamment le fait d'être élevé dans une famille noire cesse d'être significatif. Ce qui est une autre manière de dire que le surcroît de délinquance des adolescents noirs est largement imputable aux conduites des adolescents élevés dans des familles noires qui dysfonctionnent. Cela a évidemment de conséquences en termes de politiques publiques. A Mantes, l'enjeu central est d'abord une égalisation des résultats scolaires pour les enfants dont les familles sont venues, d'Afrique noire, tandis qu'à Paris cette égalisation des chances aura sans doute moins d'effet sur la délinquance qu'une attention spécifique aux familles en difficulté quelle que soit leur origine.

⁸¹ Robert Bidart, François Touret de Coucy, Jessie Larouelle et Sandra Larrouy, *Anciens mineurs délinquants : bilan à l'âge de 22 ans*, Mimeo, Caen, septembre 2003.

Face à une délinquance dont les sources n'apparaissent pas primordialement liées aux altérations familiales dont s'occupent les services de l'Aide sociale à l'enfance, il y a une montée de la réponse pénale alors que les prises en charge au titre de l'assistance éducative stagnent. Ne faudrait-il pas encourager une évolution du travail avec les familles en amont, une intervention précoce dans le domaine de l'accompagnement à la scolarité comme une des démarches les plus conséquentes pour réduire la probabilité d'entrée dans la délinquance, réduire la place de cette réponse tardive et désastreuse qu'est le recours croissant en matière de délinquance juvénile à l'incarcération ?

Evolution des mesures civiles et pénales



Les ZUS concentrent une sous-classe urbaine qui, au cours des années 1990, a été largement rejetée hors de la sphère du travail. Ce rejet s'est exercé surtout sur les hommes aux deux extrémités du spectre des âges – chômage des jeunes peu diplômés, puis diplômés, mise en préretraite de la génération aînée qui occupait les emplois industriels. Le retour dans le monde du travail se fait aujourd'hui par le tertiaire et par une extension de l'activité des femmes.

L'activité professionnelle des femmes, moins fréquente que celle des hommes, est un indice d'une grande richesse culturelle, c'est un témoin indirect des aspirations qui battent dans les veines de la société. Alors que les feux de la rampe sont braqués sur le divorce et la monoparentalité, dont les effets délétères en matière d'éducation ne seraient plus à démontrer, on ignore largement les effets positifs, en termes de cohésion sociale, du travail des femmes et de leur implication dans la vie sociale.

Nous n'aurions sans doute pas remarqué l'importance que revêt l'activité des femmes pour la socialisation si cette question n'était pas apparue dans les entretiens que nous avons eus avec les adolescents des collèges, en particulier ceux dont les familles sont venues d'Afrique noire. Plusieurs d'entre eux ont affirmé avec fierté que leur mère travaillait. Au commencement des entretiens nous avions des réticences à aborder ce sujet sachant l'importance de la proportion de mères au foyer. En posant la question : « Ta mère, que fait-elle ? », nous nous sommes rapidement aperçu qu'il n'y avait, de la part des adolescents élevés dans les familles du Sahel, aucune gêne ni aucune réticence à dire : « ma mère est femme de ménage à l'hôtel ...Campanile » ou bien « elle fait les bureaux à Paris ». Ce qui entraînait chez d'autres adolescents, même de milieux populaires, une expression de confusion avait dans la bouche de ces jeunes interlocuteurs un accent de fierté. Du point de vue de la réussite scolaire et de l'évitement de la délinquance, l'activité des femmes apparaît aujourd'hui comme un élément crucial précisément dans les familles pauvres⁸². Sur la base des données individuelles, nous avons vu que le fait d'avoir une mère active « protège » de la délinquance. Ce résultat obtenu sur un échantillon étroit d'individus demande confirmation. Avant d'envisager les relations entre le taux d'activité des femmes dans les quartiers et la réussite scolaire ou l'élévation du niveau scolaire, voyons comment ce taux d'activité des femmes a évolué dans la Seine aval.

Dans le val de Seine, depuis 1982, la baisse du taux d'activité est particulièrement marquée dans les quartiers d'habitat social. Cette baisse est une conséquence du déclin de l'emploi industriel non compensée par le tertiaire : le déclin porte sur les emplois qu'occupent les hommes. La baisse de l'activité masculine, s'explique aussi par le vieillissement de la population, il y a beaucoup plus de retraités et de préretraités, et par les difficultés d'accès à l'emploi des jeunes hommes dues à leur manque de qualification ou à leur refus des activités dans des domaines comme le bâtiment ou la métallurgie. En outre, dans les quartiers d'habitat social de la Seine Aval, il y a des raisons spécifiques à la réduction des taux d'activité au cours des années 1990 : ce sont les fuites migratoires des ménages doublement actifs⁸³. Mais les taux d'activité féminins ne diminuent guère. Certes, dans les quartiers pauvres, la poursuite d'études supérieures, caractéristique des filles, réduit l'activité dans les tranches d'âges jeunes, mais elle est compensée dans ces mêmes tranches d'âges par une hausse des taux d'activité chez les femmes qui ne poursuivent pas d'études longues.

Le rapport des femmes au travail n'est pas le même pour les femmes d'ouvriers et pour les femmes de cadres ; il varie pour les Françaises et les étrangères enfin, pour les femmes en âge de procréer, selon le nombre d'enfants et leurs âges. Dans le bassin de la Seine, ces trois variables – statut social du quartier, place des étrangers et taille moyenne des familles – définissent une seule opposition : les quartiers où dominent une population de cadres sont aussi des quartiers où la taille des ménages est relativement restreinte et où la proportion d'étrangers dans la population est faible ; inversement les quartiers dans lesquels les ménages de plus de six personnes sont nombreux sont aussi des quartiers où la proportion des étrangers est élevée et où la part des ouvriers et employés dans la population domine largement celle des cadres et des intermédiaires⁸⁴. Cette opposition entre les quartiers de cadres avec peu d'étrangers et des familles restreintes et des quartiers où

⁸² Nous nous limitons dans l'analyse réalisée à partir des données IRIS à la question des taux de scolarisation, une analyse détaillée des effets sur la délinquance et la réussite mesurée à l'échelle individuelle figure plus haut.

⁸³ Qui ont accès à des logements situés dans des zones plus attrayantes.

⁸⁴ Une analyse en composantes principales de la distribution des quartiers sur ces trois termes de la proportion de cadres intermédiaires de deux la proportion de ménage de plus de six personnes et de la proportion d'étrangers dans la population produit un unique facteur significatif, représentant 90 % de la variance, tant en 1990 qu'en 1999.

il y a de plus grandes familles venues de l'étranger et peu de cadres ou de professions intermédiaires propose une lecture simple des taux d'activité féminins.

La formule standard du taux d'activité des femmes est le nombre des femmes qui travaillent ou cherchent du travail rapporté à la population des femmes de 15 ans ou plus. Ainsi défini, au cours des années 1990, le taux d'activité féminin se maintient autour de 55 % hors des quartiers d'habitat social tandis qu'il baisse de 45% à 41 % dans les quartiers sensibles de cette zone. Ce qui est peut-être le plus intéressant pour notre propos, c'est l'hétérogénéité des situations selon les quartiers d'habitat social. Pour saisir les dimensions qui sont les plus révélatrices de l'évolution des taux d'activité des femmes on va s'intéresser à l'évolution de ce taux dans la tranche d'âge des femmes de 20 à 40 ans et dans celle des femmes de 40 à 60 ans⁸⁵.

La relation entre le statut du quartier et le taux d'activité des femmes est toujours de même sens en 1990 et en 1999 : les taux d'activité des femmes de 20-40 ans et de 40-60 ans croissent avec le statut social du quartier. Plus on monte dans l'échelle sociale, plus les taux d'activité féminins sont élevés. En somme, il y a un gradient d'activité lié à la présence dans le quartier des couches tertiaires et supérieures. Les femmes qui ont fait des études ont plus souvent une activité professionnelle que les femmes qui n'ont pas de bagage scolaire. De ce fait, quand on passe des quartiers ouvriers à des quartiers constitués par des couches moyennes ou moyennes supérieures, les taux d'activité féminins s'élèvent et l'écart de taux d'activité entre hommes et femmes s'amenuise. En quelque sorte, c'est dans les quartiers ouvriers que les femmes sont le plus fortement assignées à une extériorité au monde du travail. Dans le monde ouvrier, et surtout là où le travail garde les caractères d'une mise à l'épreuve physique, d'un contact avec la matière et la saleté, le travail est masculin, ou du moins l'était encore souvent en 1990. Corrélativement, l'univers domestique était féminin. Olivier Schwartz décrit avec finesse l'importance pour les ouvriers du Nord du fait d'avoir une femme à la maison, de la trouver lorsqu'ils rentrent du travail, tôt, l'après-midi. Schwartz décrit une aspiration au « cocooning » et montre même qu'au cours des années 90, où le chômage est élevé, il y a eu un désir de repli domestique chez ces ouvriers du Nord et une pression des hommes sur les femmes pour qu'elles soient à la maison. Il s'agissait moins d'une crainte qu'elles « rencontrent des hommes » ou d'une attitude dogmatique favorable à ce que la femme reste au foyer, que du désir de trouver, quand ils rentrent chez eux, un accueil, une présence qui est comme la contrepartie de la dureté du dehors. Même ceux qui ne sont pas ouvriers du bâtiment, mineurs ou dockers cherchent dans l'espace du dedans une compensation. Ils aimeraient rédimier leur rugueuse apparence avec le poli, la chaleur de l'espace domestique, du moins quand ils ont un travail régulier. Ce modèle, d'ailleurs favorisé par le système français de protection sociale qui donne une prime extraordinaire au salaire unique, s'est imposé avec force dans les milieux populaires. Est-ce parce que le désir d'autonomie des femmes était moins affirmé ou parce que ce désir ne passait pas par une activité professionnelle ? Toujours est-il que ce qui constitue la modernité des classes moyennes du tertiaire c'est au contraire le fait que l'assignation sexuée des rôles entre l'intérieur et l'extérieur du domicile est réduite.

Au cours des années 1990, dans le bassin aval de la Seine, une fraction des femmes des quartiers pauvres s'est retirée du marché du travail tandis qu'une autre fraction y entrait. Pourquoi certaines femmes des quartiers sensibles veulent-elles travailler ? Pour gagner de l'argent ? Par désir d'autonomie ? Pourquoi d'autres femmes ne le font-elles pas ? En raison d'un manque de motivation, d'une absence d'expérience professionnelle ou de pressions normatives ? Sans doute pour une combinaison de ces raisons, mais ces intentions ou ces inclinations sont partout subordonnées au contexte familial et social dans lequel les femmes vivent⁸⁶.

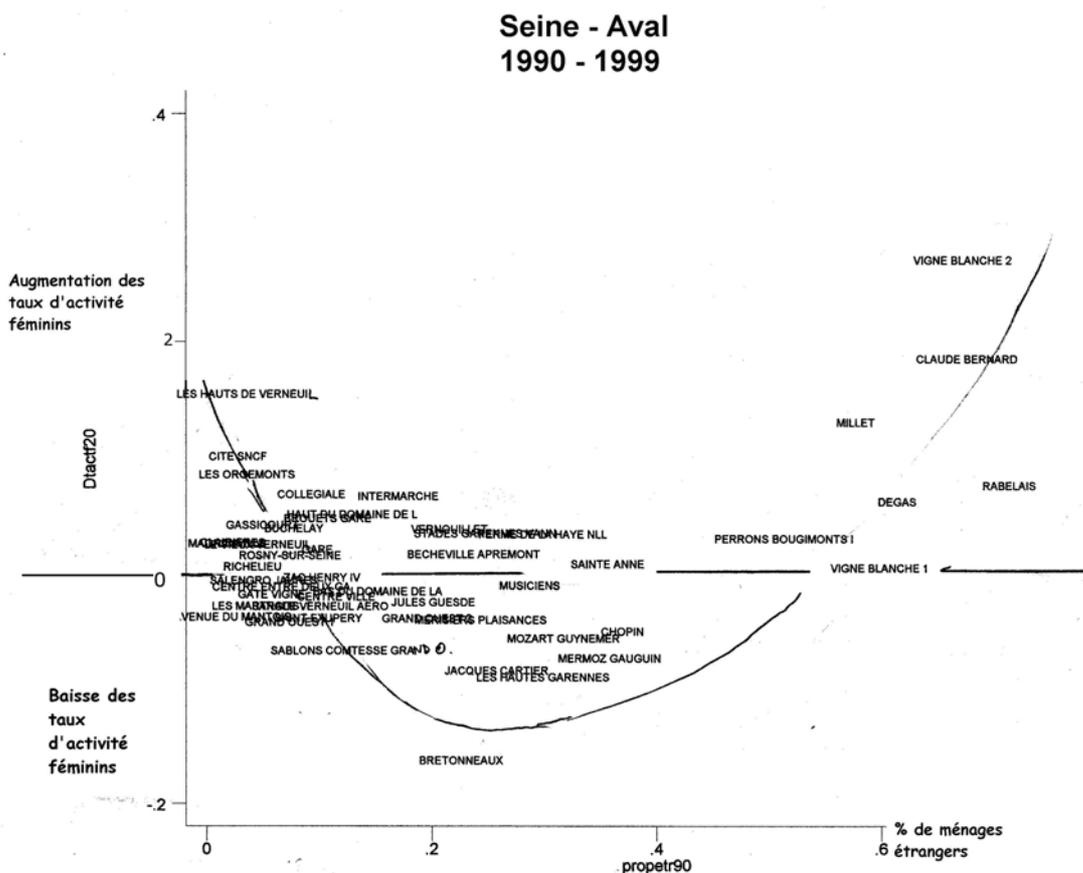
La faible diminution du taux d'activité des femmes dans les ZUS est la résultante de tendances contraires : forte augmentation de leur taux d'activité dans certains quartiers, baisse dans d'autres. Une manière de lire les différences des taux d'activité est de repérer sur un graphique les écarts de taux d'activité entre hommes et femmes aux deux dates. Dans plusieurs des quartiers les plus pauvres, en 1990, où la différence des taux d'activité oscillait de 30 à 50 points –Vigne Blanche, Bougimonts, Rabelais, Claude Bernard- elle s'est réduit à 15-25 points de pourcentage en 1999, et dans la grande majorité des quartiers l'écart a diminué. Pourtant la comparaison des écarts de taux d'activité selon le sexe ne fourni pas de piste pour expliquer l'élévation de l'activité féminine dans les quartiers les plus pauvres.

⁸⁵ Le taux d'activité par catégorie d'âge des femmes est défini comme le rapport des femmes qui travaillent ou cherchent du travail aux femmes de chaque catégorie d'âge.

⁸⁶ Quand on raisonne à l'échelle des quartiers, les raisons personnelles s'annulent pour ne laisser subsister que les contraintes ou les inclinations qui ont un caractère assez général.

La distribution des *variations* du taux d'activité des femmes au cours de la dernière décennie selon le statut social du quartier n'a pas la simplicité de celle des *niveaux*, mais elle s'est révélée plus éclairante. Nous avons été surpris de voir que, à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale des quartiers pauvres et immigrés, il y a non pas une baisse du taux d'activité des femmes mais qu'au-delà d'un certain point, la tendance se renverse, il y a des augmentations du taux d'activité des femmes de plus en plus vives. La distribution des variations du taux d'activité des femmes, entre 1990 et 1999, a une allure curvilinéaire : les augmentations des taux sont élevés à la fois dans les quartiers les plus riches et dans les quartiers les plus pauvres, tandis qu'au centre du spectre social, il y a des variations du taux d'activité féminin positives et faibles ou plus souvent encore des taux négatifs. Cette liaison parabolique entre *l'évolution* du taux d'activité des femmes et l'importance relative des classes moyennes par rapport à celles des classes populaires immigrées est au premier abord intrigante.

Variation des taux d'activité des femmes de 20-39 ans : Seine -aval 1990-99

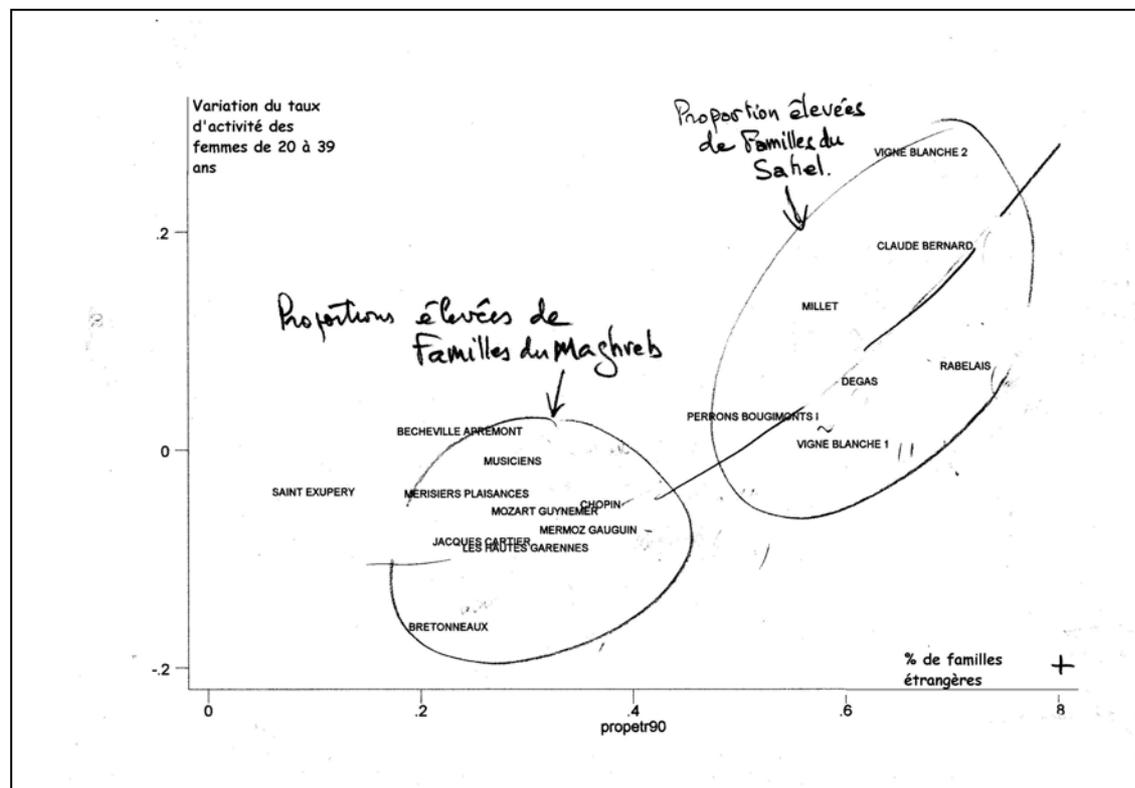


En réalité, la forme parabolique de la variation du taux d'activité des femmes en fonction du statut social des quartiers est due au croisement de deux dynamiques : une dynamique qui concerne les quartiers hors ZUS où la croissance des taux d'activité est d'autant plus faible (ou négative) que le statut social du quartier est bas, et une dynamique que l'on rencontre dans les quartiers en ZUS où la croissance des taux d'activité augmente à mesure que baisse le statut social du quartier, que l'on va vers des quartiers dépourvus de cadres et habités par des grands ménages venus de l'étranger. À l'intersection de ces deux tendances on trouve les quartiers dans lesquels l'évolution du taux d'activité féminine a été négative au cours de la dernière décennie du siècle : il s'agit de quartiers qui sont pour les uns en ZUS et pour les autres hors ZUS, et qui sont habités par des proportions de familles nombreuses intermédiaires et des proportions d'étrangers et elles aussi intermédiaires.

Pourquoi observe-t-on une augmentation du taux d'activité des femmes au cours des années 1990 à mesure que l'on va vers les quartiers les plus pauvres avec le plus de familles nombreuses ? Une inspection attentive de la liste des quartiers ZUS où les taux d'activité des femmes ont le plus augmenté montre que ce sont, tant à Mantes qu'aux Mureaux, des quartiers où la présence des familles du Sahel est importante. Les quartiers pour

lesquels on observe, au contraire une baisse du taux d'activité des femmes au cours des années 1990-2000 sont des quartiers plus mixtes par le statut et où la présence des familles issues de l'immigration d'Afrique du Nord est relativement grande. Ainsi il y a eu, au cours de la dernière décennie du 20^e siècle, au sein même des quartiers populaires, deux dynamiques opposées : une croissance de l'activité des jeunes femmes dans les quartiers à forte présence des grandes familles africaines, en dépit du nombre élevé des enfants, et une régression de l'activité féminine dans les quartiers où dominent les familles venues d'Afrique du Nord.

Variation du taux d'activité des femmes de 20-39ans des quartiers ZUS 1990-99 du val de Seine, selon la proportion de familles étrangères dans le quartier



Que ces effets soient sensibles à l'échelle des quartiers suggère que les inclinations en matière d'activité professionnelle des femmes venues du Maghreb ou les pressions normatives qui s'exercent sur elles au cours des années 1990 furent importantes : elles tendent à restreindre les taux d'activité féminin dans les quartiers « maghrébins ». Réciproquement, la volonté de travailler chez les Africaines a été très forte. La dynamique du taux d'activité des femmes a des conséquences majeures en ce qui concerne la socialisation des adolescents.

7.1 ECHECS ET REUSSITES SCOLAIRES DANS LES QUARTIERS SENSIBLES

Dans les ZUS au cours des années 1990-99, les taux de chômage ont nettement augmenté, la proportion des actifs occupés a diminué. Certes, il n'y a plus de « réservations » par les entreprises industrielles mais, dans le Mantois par exemple, le parc social surdimensionné attire de grandes familles venant de toute l'Île de France. Il y a un effet de l'offre de grands logements qui concentre les familles nombreuses. Du coup les maigres progrès, réalisés par ceux qui sont restés, ont été compensés par la charge de socialiser des familles nombreuses nouvellement arrivées.

Si on ne tient pas compte de la proportion d'actifs effectivement occupés, de 1990 à 1999, la composition sociale de ces quartiers n'a guère changé. Il y a un double processus d'homogénéisation par évaporation des ménages en ascension et arrivée de nouvelles familles pauvres et nombreuses. D'un côté, une fraction des jeunes ménages qui ont acquis des qualifications est partie, de l'autre, l'installation de familles nombreuses nouvellement arrivées en France empêche une diversification de la composition sociale des ZUS.

Ainsi, les quartiers situés aux deux extrémités du spectre social, les quartiers riches et les quartiers pauvres, se trouvent en 1999 plus homogènes qu'ils n'étaient dix ans auparavant, tandis qu'au milieu du spectre une certaine mixité sociale existe. L'entre soi des pauvres est problématique précisément parce que la diversité est génératrice de dynamisme socioéconomique et que ces quartiers en manquent.

Cependant les quartiers d'habitat social ne vont pas uniformément mal. Le fait même qu'ils produisent une élite qui s'en va en témoigne. Mais surtout, il y a des progrès scolaires remarquables au cours de la dernière décennie du 20^e siècle.

*Modélisation des progrès scolaires entre 1990 et 1999 dans les quartiers des Yvelines
(Iris 2000) : régressions linéaires*

	Variation taux bacheliers	du Variation de taux de diplômes	du sans
Variation (augmentation ou déclin) de la population du quartier	.20 (.000) *	-.12 (.000)	
Variation de la proportion de cadres artisans et professions intermédiaires	.24 (.000)	-.20 (.000)	
Variation du taux d'activité des femmes de 20-40 ans	.11 (.000)	-.14 (.003)	
Constante de régression	7.2	-5.6	
Nombre de quartiers	643	643	
F	40	17	
R2	.16	.07	

* Entre parenthèses, probabilité du t de Student

Nous avons choisi deux indices simples des progrès scolaires : la diminution de la proportion de non diplômés dans la population âgée de 15 ans et plus, la proportion de bacheliers dans la même population.

Trois facteurs contribuent sensiblement au progrès scolaires au cours des années 1990 : l'augmentation de la proportion des classes moyennes (cadres, artisans commerçants, professions intermédiaires), un solde migratoire positif (ce qui signifie que le quartier est attracteur), et l'augmentation du taux d'activité des femmes de 20 à 40 ans. Calculé sur les 50 Iris de Seine aval ou sur les 643 Iris du département des Yvelines les résultats sont analogues, nous présentons les résultats sur les 643 quartiers-Iris.

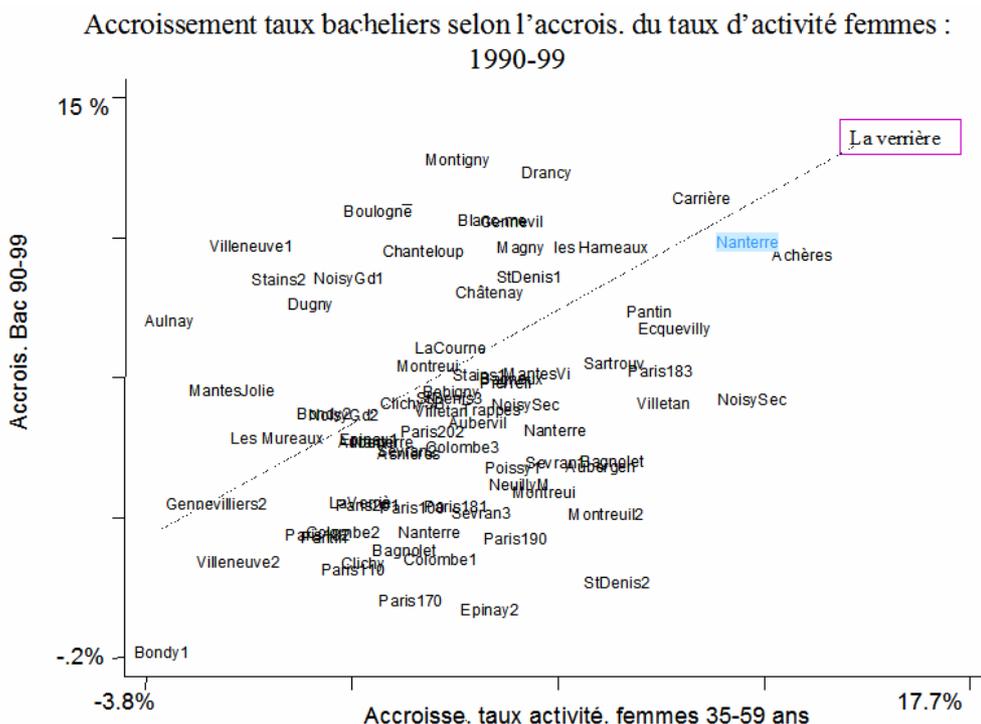
On comprend aisément que lorsque des cadres, des professions intermédiaires viennent s'installer dans un quartier populaire, il va y avoir plus de bacheliers et moins d'échec scolaire. Mécaniquement d'abord - les enfants de ces catégories vont à plus de 80% avoir le bac - et ensuite par effet induit (externalité positive) lié à la mixité sociale : la présence de bons élèves dans les collèges du quartier, pour autant qu'il n'y ait pas trop de contournement de la carte scolaire, va produire un effet d'entraînement.

Le facteur le plus intéressant parce qu'il dépend d'un comportement délibéré de la population est l'effet de la hausse du taux d'activité des jeunes femmes. Pour comprendre les progrès et les reculs de la réussite scolaire au cours de la dernière décennie du 20^e siècle, nous avons dû ne pas nous contenter de prendre en compte la distribution des niveaux d'activité de femmes mais celle de leur changement - hausse ou baisse- dans les différents quartiers, et la réduction des écarts entre les taux d'activité féminin et masculin. On a vu que dans certains quartiers soit situés hors ZUS, soit au contraire dans les ZUS « puissance deux » que sont beaucoup des quartiers avec une forte présence des familles africaines, il y a eu augmentation du taux d'activité des femmes alors même que la tendance globale était à la baisse dans les quartiers populaires. Nous avons vu plus haut sur la base des résultats individuels des élèves que, outre le niveau antérieur des élèves et celui de leurs copains, un des seuls facteurs de contexte familial qui joue un rôle positif est l'activité des mères. Le fait de retrouver le même facteur à deux niveaux -individuel et quartier- très différents est intéressant.

Comment l'activité des « mamans » africaines, produit-elle de la réussite au Bac ? Le mystère se dissipe si l'on voit cette élévation de l'activité comme l'indice d'un changement de posture. Ces mères ne sont pas, pour la plupart, capables d'aider concrètement leurs enfants dans leurs études. D'ailleurs, si c'était purement un effet de socialisation, il faudrait au moins une quinzaine d'années pour percevoir ses conséquences sur les taux de diplôme de fin de scolarité. C'est précisément que l'implication des femmes dans la vie professionnelle est l'indice d'une attitude des familles, d'une orientation vers le monde qui est nécessairement aussi celle de leurs maris et qui indique qu'ils/elles croient qu'ils peuvent réussir par leurs propres actions. C'est une trace de ce que les psychosociologues appellent une norme d'internalité : la conviction que ce qui nous arrive dépend de nous. Sous une forme plus ou moins sécularisée cela implique qu'on prédise la chance par son action présente. L'accroissement de l'implication de femmes dans le travail n'est pas dans ces quartiers pauvres et immigrés une affirmation d'autonomie des femmes. Si elles relèvent à leur façon le défi de la modernité, c'est souvent pour leurs enfants. C'est parce qu'elles regagnent à travers le travail ou qu'elles ont acquis plus d'égalité dans le couple, qu'elles sont susceptibles de faire partager à leurs maris le souci des études.

Le graphique ci-dessous concerne les quartiers en ZUS de quatre départements d'Ile de France. Il montre, à ce niveau plus agrégé, que les différences de taux d'activité des femmes sont corrélées avec les taux de réussite au Bac. Sans que ce lien soit très étroit, il est significatif. Nous avons retrouvé cette relation à un niveau de résolution encore différent, en comparant les dynamiques scolaires moyennes de l'ensemble des « quartiers-Iris » des Yvelines, pauvres et riches.

Zus de quatre départements d'Ile de France



7.2 DUALITE NORMATIVE INTEGRATION ET ACCULTURATION

Au terme de cette analyse des processus qui conduisent à une réussite scolaire ou au contraire à une mise en danger de soi et d'autrui, nous aimerions dire quelques mots du processus d'acculturation. Nous avons vu en effet que la plupart des écarts, et des difficultés à réduire ces écarts, que ce soit en termes scolaires ou en termes d'inconduites, qui distinguent à première vue les enfants des familles migrantes –d'Afrique- des autres, ne proposaient pas une interprétation en termes culturels –au sens des différences permanentes qui affectent les valeurs, les mœurs, les habitudes. Les déficits scolaires, la propension plus forte aux inconduites s'attachent à des caractéristiques des enfants et des familles migrantes qui sont largement transitoires. Mais nous sommes dans des sociétés impatientes. Nous sommes aujourd'hui plus sensibles qu'hier aux discriminations, précisément parce que le processus d'intégration des migrants est beaucoup plus avancé –les jeunes ont fait des études, ils sont en concurrence, pour les emplois qualifiés, avec des jeunes qui ne sont pas migrants et dès lors la discrimination sur le patronyme devient manifeste. Ce n'était pas le cas pour leurs pères qui occupaient des postes d'ouvriers non qualifiés. Aussi les formes et la vitesse du processus d'acculturation sont-ils des enjeux importants. Nous répugnons à les poser comme tels car ils ont un relent colonial : c'est pourtant de cela qu'il s'agit. Il suffit de jeter un regard sur le Nouveau monde pour saisir combien notre façon de poser le problème de l'acculturation reste marquée par la culpabilité coloniale.

L'existence de difficultés scolaires pour les enfants de migrants, *toutes choses inégales par ailleurs*, n'est pas une réalité pour tous les migrants dans tous les pays. Ainsi, aux Etats Unis, comparés à la moyenne des adolescents, ce qui caractérise des primo-migrants c'est leur intense investissement scolaire. Le taux d'abandon scolaire cumulé, calculé sur les quatre années qui correspondent à notre lycée (9^e à 12^e année), est deux fois plus faible parmi les enfants d'immigrants qu'il n'est, dans les mêmes groupes culturels, dans les deux districts scolaires de San Diego et Miami à la fin des années 1990.

Dans *Remaking the American Mainstream*, (Cambridge, 2003) Richard Alba et Victor Nee se montrent optimistes à propos des capacités de la société américaine à acculturer et à assimiler les immigrants. Par acculturation, ils entendent le fait que les immigrants et leurs descendants apprennent la langue anglaise et d'une façon plus générale adoptent les mœurs, les valeurs et les styles de vies qui sont ceux des Américains. Par assimilation, ils désignent la formation de liens interpersonnels étroits, typiquement l'intermariage, avec des personnes qui n'appartiennent pas au groupe culturel des migrants en question. Au cours de la première grande vague d'immigration européenne, qui s'est terminée entre 1917 et 1924 en raison des lois restrictives et du développement du racisme, la société américaine avait manifesté une capacité d'assimilation et d'acculturation tout à fait remarquables. Les enfants et petits-enfants des migrants sont arrivés à l'âge adulte sans qu'un nouvel afflux n'intervienne : ce n'est plus le cas aujourd'hui où le processus migratoire ne semble pas devoir s'interrompre.

De plus, dans le contexte actuel, les travaux manufacturiers impliquant des qualifications faibles sont rares et, de ce fait, les possibilités de mobilité sociale à partir d'une des positions inférieures dans la hiérarchie du travail sont limitées. Enfin, les nouvelles technologies de transport et de communication facilitent le maintien de liens culturels et personnels. De sorte que les nouveaux migrants participent de deux mondes, de celui de leur pays d'origine et de celui de leur pays d'accueil. De plus, plusieurs des pays qui alimentent ces courants migratoires encouragent le maintien des liens avec le pays d'origine⁸⁷, argumentent en faveur du maintien des liens communautaires dans les pays d'accueil.

Toutefois, des auteurs comme Alba et Nee considèrent que s'ils sont plus lents qu'il y a un siècle, les processus d'acculturation et d'assimilation continuent de se produire aujourd'hui. Ainsi la transition vers l'anglais s'opère même si elle est un peu plus lente : 90 % de la troisième génération des Chinois, Philippins et Coréens parlent anglais chez eux, c'est seulement le cas des deux tiers des Mexicains et Cubains de la troisième génération. L'étude de R. Rumbaut à partir du *Children of Immigrant Longitudinal Study*, montre le pourcentage de jeunes issus de l'immigration qui parlent exclusivement l'anglais avec leurs parents est passé de 73 % en 1992 à 88% en 1995, soit en l'espace de trois ans.

⁸⁷ Relayés par un effet de mode, autour des idées « d'affirmative action » et de non-discrimination.

Quant au critère typique de l'assimilation, à savoir l'intermariage, il se produit en deux temps : d'abord par un mariage au sein de la même religion, par exemple un Irlandais catholique avec une Polonaise et ensuite en traversant les frontières confessionnelles. Il restera à décrire d'une façon précise comment les processus d'assimilation et d'acculturation s'articulent avec le pluralisme des modèles normatifs et les formes de coexistence lâche de différents groupes ethniques dans le futur. Mais les auteurs sont très loin d'admettre l'idée que le processus d'assimilation s'est arrêté, contrairement à la thèse notamment développée par S. Huttington.

Nous connaissons une évolution normative relativement rapide. Toutefois, et pour des raisons qui tiennent à l'histoire mondiale et aux tensions culturelles et politiques actuelles, cette évolution ne peut pas être considérée comme *une progression continue*. L'évolution des normes est plus sinueuse. Il apparaît en particulier un problème d'articulation d'une pluralité normative. Ainsi, l'implication de femmes dans le travail et la scolarisation des filles ont des conséquences certaines. L'élévation du niveau scolaire des garçons, en dépit de leur plus faible réussite, entraîne également des transformations. Toutefois, dans un contexte mondial de tensions politiques, des reconstructions s'opèrent à partir des identités collectives, qu'elles se réfèrent à leur pays d'origine ou plus souvent à un islam universaliste modernisé. Cela aide les jeunes à gérer les contradictions et les difficultés qu'ils rencontrent dans la société française.

L'on considère souvent que les jeunes issus de l'immigration se trouvent entre deux eaux, liés d'une part aux normes familiales et communautaires et d'autre part aux normes de la société française. Aucun système normatif n'aurait de prise sur eux et ils vivraient un déficit identitaire, étant étrangers aussi bien dans leur pays d'origine qu'en France. Or, ce n'est pas toujours le cas : les jeunes issus de l'immigration sahélienne ne tiennent pas ce discours, ils ne souffrent pas d'un déficit d'identité lorsqu'ils retournent dans la région du fleuve Sénégal, par exemple. L'interprétation selon laquelle les jeunes issus de l'immigration se trouvent pris entre deux ensembles de normes comporte une part de vérité, mais elle sous-estime fortement la capacité d'adaptation de ces jeunes. Ces derniers savent en effet articuler une identité selon plusieurs registres. En outre, si cet argument était pleinement valable, il devrait s'appliquer aussi bien aux filles qu'aux garçons. C'est peut être moins la pluralité des normes qui pose problème que le contenu même de ces normes.

Enfin, certains jeunes revendiquent leur identité d'origine sans aucunement la subir. Cela peut prendre la forme d'une adhésion à l'islam qui se renouvelle dans les quartiers d'habitat social. Cette identification des garçons et des filles à leur culture d'origine ou à l'islam est une source de fierté et d'estime de soi, et par conséquent de construction personnelle. Son rôle important doit être reconnu dans les quartiers d'habitat social. Il nous incombe par conséquent d'articuler des identités plutôt que de faire disparaître les différences culturelles.

L'hybridation de notre culture par les cultures des pays d'origine paraît devoir rester limitée même si elle n'est pas négligeable. Il faut donc voir là un processus, inégalitaire certes, d'influence mutuelle.

Des schémas sur les processus d'intégration/acculturation comme celui de R Rumbaut sont des sources de réflexion stimulantes. Ils distinguent en effet des formes d'acculturation : acculturation consonante, acculturation dissonante, acculturation sélective qui permettent de catégoriser les enjeux (cf. tableau ci-dessous).

Processus d'acculturation ou hybridation culturelle

Type d'acculturation	Enfants	Parents	Insertion communautaire		Résultats conséquences
Sélective : double insertion vers la culture d'accueil avec la culture d'origine ce qui préserve l'autorité parentale	Les enfants apprennent le français + les coutumes locales	Les parents apprennent le français + les coutumes locales	Génération des enfants	Génération des parents	Peu de conflits inter-générationnels, une bonne transmission chez les enfants, un bon niveau linguistique des 2 langues.
Consonante (Les enfants peuvent revendiquer une culture d'origine qui n'est pas nulle mais considérée et facilite la synergie pour permettre aux enfants d'aller vers la culture d'accueil sans renoncer à sa propre culture.)	+	+	--	--	Bon résultats linguistiques mais rupture des attaches et transmissions familiales
Dissonante (parents enfants sont différents) (elle peut donner un déclin social alors que consonante et sélective permettraient une intégration par le haut.)	+	- (restent sur leurs situations linguistiques)	- rupture des enfants	+ sont fortement intégrés à la communauté ethnique/culturelle	Pour les enfants c'est difficile. Dans la situation mono-linguistique les parents restent attachés aux modèles culturels et il y a conflit d'autorité

Ces processus dépendent de la capacité de mobilisation de la société civile : l'acculturation suppose des ressources et des démarches volontaires. « Un mouvement migratoire, ce n'est pas un déplacement géographique et les migrants ne sont nullement des nomades. L'expérience du migrant est une déstabilisation profonde qui témoigne pour les discontinuités et les catastrophes repérables dans tout procès de civilisation. ... la migration, écrit I. Joseph, est un processus d'hybridation... Les ruptures et les discontinuités sont donc sensibles à l'intérieur d'une même communauté. Ce qui veut dire que les communautés ont elles-mêmes leurs intrus et ne sont pas homogènes. »⁸⁸.

⁸⁸ I. Joseph, dans *Ville, exclusion et citoyenneté*, (dir. J. Roman), Paris, Esprit-Seuil, 1993, p. 79.

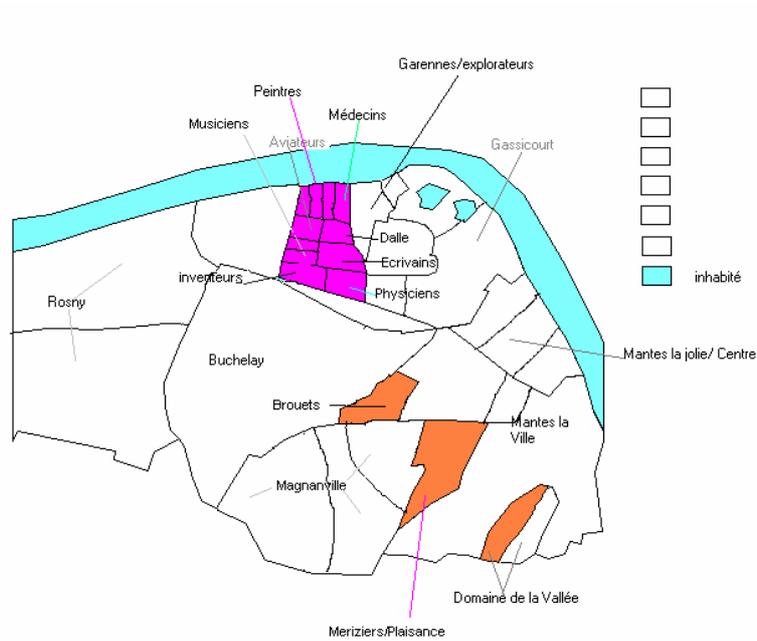
De ce point de vue, il importe de considérer les ressources spécifiques dont disposent les migrants, en particulier sur le plan associatif. Cela pose le problème des associations identitaires ou communautaires dans d'autres termes que ceux qui sont généralement adoptés.

Ainsi, on découvrit au lendemain de la première guerre mondiale, aux Etats-Unis, la force des associations de migrants : était-ce la preuve d'un certain séparatisme, ou un moyen mis en oeuvre pour le surmonter ? « On peut, écrit encore I. Joseph, interpréter ce diagnostic de plusieurs manières : faire l'hypothèse que toute l'affirmation identitaire n'est qu'un leurre dans une logique de l'insertion ou voir dans la presse étrangère [qui témoigne de la vivacité de l'organisation communautaire], une institution qui se présente comme un outil de sauvegarde transitoire d'un héritage culturel et d'une langue maternelle, mais qui en fait, est la meilleure passerelle d'accès à la 'culture cosmopolite européenne et mondiale' »⁸⁹.

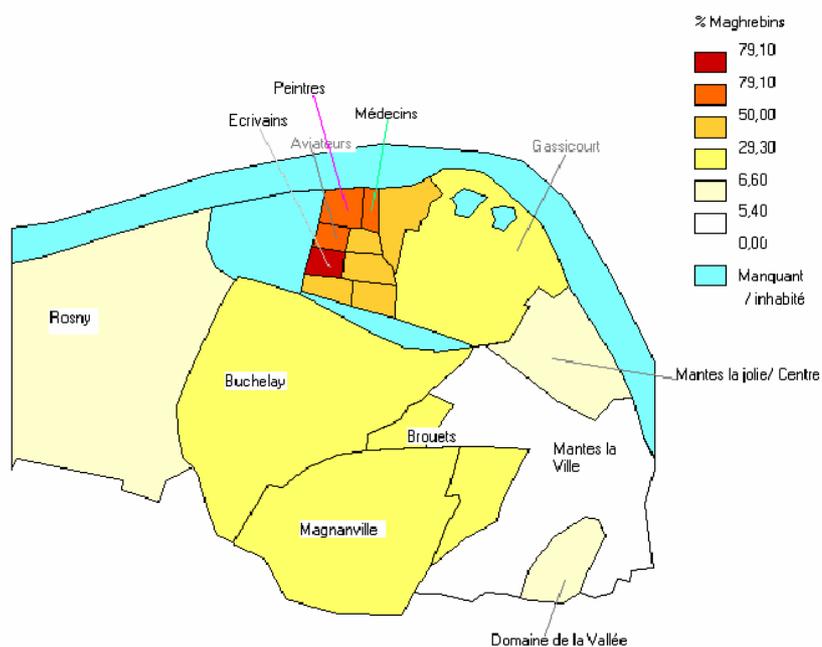
* * *

⁸⁹ Ibidem, p. 79.

Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines : la ZUS du Val Fourré est colorée en rose, celles de Mantes la Ville en Orange.

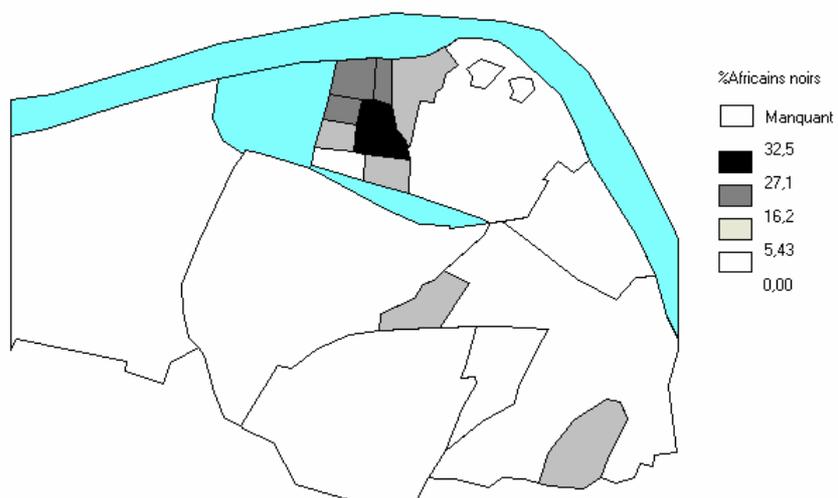


Mantois : distribution de la population dont le patronyme est maghrébin ou turc 2000



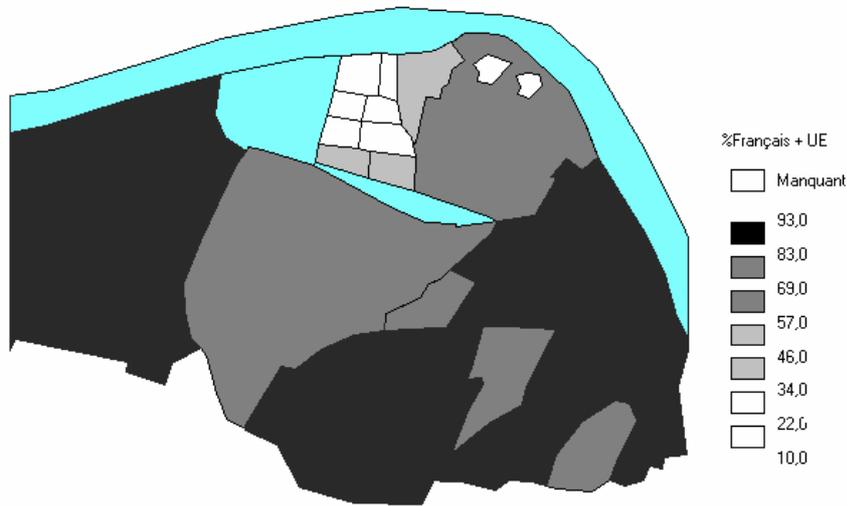
Population par origine culturelle

Mantois : distribution de la population dont le patronyme est africain noir, 2000



Fait avec Philcarto - <http://perso.club-internet.fr/phlgeo>

Mantois : distribution de la population dont le patronyme est français ou européen, 2000



Fait avec Philcarto - <http://perso.club-internet.fr/philgeo> [discrétisation '1,2,3']